

ESPACE PRODUCTION INTERNATIONAL - E.P.I.

**SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 6 498 908 €
SIEGE SOCIAL : 1 rue de l'Europe - 67520 MARLENHEIM
390 625 382 - RCS SAVERNE**

**Rapport de gestion du Directoire
sur les comptes sociaux et les comptes
consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009**



F L O O R I N G D I V I S I O N

Espace **P**roduction **I**nternational

1 rue de l'Europe - 67520 MARLENHEIM - FRANCE - Adresse postale : EPI - BP 14121 - F. 67124 MOLSHEIM CEDEX

Tél. : +33 (0)3 88 59 29 89 - Fax : +33 (0)3 88 59 28 49 - info@epi.fr - www.epi.fr

SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6498908 € - RC Saverne B 390 625 382 - n° TVA CEE : FR 49 39 062 53 82

Monsieur Gérard VOIRIN
Directeur Général

Téléphone : +33 (0)3 88 59 27 61

Télécopie : +33 (0)3 88 59 59 37

www.epi.fr

Attestation du responsable du rapport financier

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Marlenheim, le 30 avril 2010

Gérard VOIRIN
Directeur Général

SOMMAIRE

A. L'activité propre de la société EPI	page 4
1. Situation de la société et son activité durant l'exercice écoulé	page 4
2. Evolution prévisible	page 7
3. Évènements importants intervenus depuis la date de clôture	page 7
4. Activités en matière de recherche et de développement	page 7
5. Résultats de la société et de ses filiales	page 8
6. Progrès réalisés	page 11
7. Difficultés rencontrées	page 11
8. Informations sur les délais de paiement	page 12
9. Filiales et participations	page 12
10. Conséquences sociales de l'activité	page 13
11. Conséquences environnementales de l'activité	page 15
12. Le résultat de EPI	page 16
13. Le capital de la société	page 17
14. Les mandataires	page 24
15. Les salariés	page 35
16. Les conventions réglementées	page 35
17. Les commissaires aux comptes	page 35
Annexe 1 : Synthèse opérations sur titres des mandataires sociaux, des hauts responsables et de leurs proches réalisées a cours du dernier exercice.	page 36
Annexe 2 : Récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité	page 37
B. L'activité de l'ensemble du groupe au cours de l'exercice écoulé	page 38
1. Activités du Groupe	page 38
2. Description des facteurs clés extérieurs ayant une influence sensible sur l'activité	page 39
3. Opérations et évènements importants de l'exercice	page 39
4. Résultats du Groupe	page 39
5. Répartition géographique des exportations	page 40
6. Commentaires sur l'activité globale du Groupe au cours de l'exercice écoulé	page 40
7. Evolution prévisible des filiales du Groupe	page 40
8. Evènements importants intervenus depuis la date de clôture	page 40
9. Activités en matière de recherche et développement du Groupe	page 40
10. Degré d'exposition des sociétés du Groupe aux risques du marché	page 41
11. Trésorerie et capitaux	page 41
12. Conséquences sociales de l'activité	page 43
Annexe 3 : Résultat du groupe EPI	page 44

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire, conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, à l'effet de vous demander de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

- Les convocations à la présente Assemblée ont été régulièrement effectuées.
- Les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.
- Ces documents ont été transmis au Comité d'Entreprise. (Code du travail L 432-4 al 5)

Le présent rapport a notamment pour objet de vous présenter la situation de notre société et celle de notre Groupe. (L.225-100, L. 233-26 et L. 232-1)

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont été établis suivant les mêmes modes de présentation et les mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

A. L'activité propre de la société EPI (L.232-1)

- La société EPI dont nous vous demandons d'approuver les comptes sociaux, a réalisé un chiffre d'affaires de 67.750.443 € en régression de 13,60 % et un résultat de 1.673.445 € contre 1.970.233 € pour l'exercice précédent.

Nous vous demanderons d'approuver ces comptes sociaux. (L.225-100)

- Commentaires sur la situation et l'activité de la société EPI au cours de l'exercice écoulé :

1. Situation de la société et son activité durant l'exercice écoulé (L.232-1)

EPI fabrique et vend du revêtement de sol stratifié. EPI est le premier fabricant français. Ces produits se démarquent du parquet par leur coût, deux fois moindre, leur facilité de pose ne nécessitant pas de colle, leur adaptation au marché mondial et leur grande diversité de décors par pressage d'une couche de papier imprimé et mélaminé.

EPI met en œuvre 2 technologies : la mélamine et le finish foil. La technique de la mélamine est la plus ancienne. Celle du finish foil est réellement opérationnelle depuis l'exercice 2008.

a) Principaux marchés

Description des marchés et de l'environnement concurrentiel

Le revêtement de sol

Le marché est mondial

Le revêtement mélaminé se différencie des autres revêtements de sol en ce qu'il est :

- moitié moins cher que le parquet en bois,
- plus décoratif, car il permet d'utiliser les décors de différents matériaux et de différentes couleurs,
- facile à poser,
- et plus hygiénique que la moquette.

Les marchés européens et nord-américains sont à la fois concernés par l'installation dans les bâtiments neufs et la rénovation. En Asie, le marché concerne presque exclusivement l'équipement de bâtiments neufs.

En valeur absolue (nombre de m² à poser) le volume du marché mondial est constant, voire en légère régression ces 3 derniers exercices. En 2009, le recul du marché mondial est de l'ordre de 4,4%. Paradoxalement le marché Ouest Européen a bien résisté à la crise avec une hausse de 5,6% (source EPLF).

La concurrence

Si la concurrence est mondiale, elle demeure principalement concentrée en Europe avec une montée en puissance des producteurs chinois. Les principaux acteurs présents sur le marché du revêtement de sol mélaminé, demeurent les mêmes depuis plusieurs années, quelques nouveaux viennent s'inscrire dans le palmarès européen. Ceux dont la capacité de production théorique est significative sont listés dans le tableau ci-dessous :

Concurrents	Pays
Groupe Kronospan/Kaindl	Allemagne/Autriche/Luxembourg/GB
Pergo	Suède
Kronotex	Allemagne/Suisse
Egger	Autriche
Unilin	Belgique
Groupe Berry	Belgique
Akzenta/Cla. Gruppe	Allemagne
Yildiz Sunta MDF	Turquie
Yildiz Entegre	Turquie

Source : EPLF.

Parmi ces producteurs, EPI est le seul à ne pas avoir de production intégrée de panneaux.

b) Evolution du chiffre d'affaires d'EPI

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, la société EPI a réalisé un chiffre d'affaires de 67.750.443 € (contre 78.414.673 € l'exercice précédent).

Ses résultats ont été les suivants :

	2009	2008
- Résultat d'exploitation	4.452.273 €	1.524.560 €
- Résultat financier	-1.415.475 €	1.873.077 €
- Résultat exceptionnel	130.380 €	- 212.337 €
- Résultat après impôts	1.673.445 €	1.970.233 €

c) Répartition géographique des ventes

Les exportations représentent globalement 33 % du chiffre d'affaires contre 39% l'exercice précédent. Pour le revêtement de sol les pays européens ont été destinataires de 91 % des ventes totales. Comme cela était prévisible, les ventes en Amérique du Nord (USA et Canada) restent non significatives en raison de la surévaluation de l'euro par rapport au dollar et à la concurrence accrue des producteurs chinois qui se sont installés sur ces marchés. Les ventes aux USA – Canada représentent moins de 0,55% des ventes totales. Les pays de l'Est représentent 7,20% des ventes. Le solde a été réalisé au Moyen-Orient. Au niveau du revêtement de sol, il n'existe plus de territoires ou de secteurs commerciaux préservés, la globalisation du commerce et l'apparition d'acteurs nouveaux, notamment en Asie et particulièrement en Chine, rendant les marchés plus concurrentiels. Depuis fin 2008, la filiale russe EPI VOSTOK permet d'écouler des produits haut-de-gamme fabriqués par EPI, certains clients russes souhaitant ces produits.

d) Evènements ou situations susceptibles d'influencer les ventes

En tout état de cause, et compte tenu de la structure des marchés et des réseaux de vente, essentiellement tenus par les distributeurs, notamment en France, la perte des principaux clients pourrait avoir des conséquences préjudiciables.

L'avenir d'EPI est aussi lié au développement et au succès commercial potentiel de produits « finish foil ». Il s'agit d'un procédé moins coûteux pour la fabrication de revêtements de sol stratifiés, dans lequel la couche décorée et d'usure n'est plus pressée à chaud mais simplement collée sur du panneau brut. La mise au point longue et difficile au niveau industriel a abouti en 2008. Une partie des ventes 8,65% de 2009 a été assurée par ce nouveau produit contre 6% en 2008.

Une procédure anti-dumping menée par l'administration des douanes canadiennes imposait une surtaxe à l'importation de 7% en moyenne sur les produits d'EPI. Les autorités canadiennes avaient réexaminé la situation d'EPI en novembre 2007 et ont conclu à l'abandon de ces surtaxes car injustifiées ; une nouvelle révision a été initiée fin 2008, et la décision d'abandon définitif de ces surtaxes nous a été signifiée par les autorités canadiennes en juillet 2009.

Un facteur prépondérant de difficulté à l'exportation, mais qui n'est pas propre à EPI : la forte dépréciation du dollar par rapport à l'euro qui augmente mécaniquement les prix des produits du Groupe vendus en Euro ou, situation plus fréquente qui réduit les marges quand les factures sont tarifées en US \$. Depuis la fin 2008, un retour à une parité plus raisonnable semblait devoir se produire mais 2009 a confirmé un Euro fort à 1,40 de moyenne. Depuis janvier 2010 une parité plus favorable semble s'installer, mais assortie d'une volatilité importante. De même, la dépréciation du rouble russe par rapport au dollar et à l'euro peut avoir des conséquences financières importantes dans le compte d'EPI qui livre des produits haut de gamme à sa filiale russe.

e) Dépendance d'EPI à l'égard de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou nouveaux procédés de fabrication.

EPI a souscrit, au mois de janvier 2006, une licence auprès de FLOORING INDUSTRIES Ltd, une société du groupe UNILIN BEHEER B.V., afin de bénéficier du droit de fabrication et commercialisation de produits de revêtements de sol utilisant les brevets et procédés d'assemblage dits "sans-colle". Cette prise de licence a mis un terme définitif à tous litiges entre EPI et UNILIN. Cette licence est non-exclusive, mondiale, et jusqu'à expiration des brevets licenciés.

Le montant des redevances dues n'est pas communicable pour des raisons d'obligation de confidentialité vis à vis d'UNILIN et pour des raisons évidentes de secret des affaires et de concurrence. Les audits courants menés par UNILIN pour vérifier la conformité des déclarations d'EPI n'ont montré aucune irrégularité.

EPI a déposé plusieurs brevets relatifs à des techniques et procédés de fabrication et d'assemblage de revêtements de sol. EPI dépose aussi ses marques sur les principaux marchés : Europe, Amérique du Nord. Les différentes entités du Groupe fabriquent aussi certains produits sous marques distributeurs en exclusivité pour leurs clients. EPI possède aussi des savoir-faire et techniques non brevetables mais qui constituent une richesse pour l'entreprise. Ces savoir-faire sont protégés par le secret (clause de confidentialité avec les clients ou les salariés). Dans ce contexte, EPI ne nous semble pas être dépendant à l'égard d'un brevet.

Historiquement, EPI a toujours eu des clients qui représentent une part significative de son chiffre d'affaires. La perte des principaux clients pourrait avoir des conséquences préjudiciables.

Courant 2008 est apparu un nouveau système d'assemblage des cotés courts des lames avec adjonction d'un jonc en plastique. EPI ne dispose pas de cette technologie et devra passer des accords avec les propriétaires de ces brevets pour disposer de cette évolution dans ses gammes de produits.

2. Evolution prévisible (L.232-1)

a) Etat actuel du marché

Après une longue période de pression de la part de ses clients, qui a entraîné une baisse de ses prix de vente sur 2007, les niveaux de prix se sont stabilisés en 2008. De même, les fortes baisses des cours de matières premières (notamment énergie, bois et panneaux) ont influé positivement 2009 ; une nouvelle tension à la hausse est perceptible depuis le premier trimestre 2010. La capacité de production mondiale est nettement supérieure aux besoins des marchés et le fort ralentissement de la consommation peut avoir des incidences très importantes sur l'évolution et les parts de marché. Certains majors n'hésitent pas à réduire leur capacité industrielle de production. Au moindre signe de reprise économique, ces fournisseurs de panneaux peuvent agir en créant une « pénurie » et augmenter significativement le prix des matières premières.

b) Tendances du marché

La tendance principale : la hausse constante des cours des matières premières jusqu'à mi-2008, tendance qui s'est brutalement inversée au second semestre. Les prix des panneaux ont commencé à baisser et l'effet de cette baisse a été significatif sur l'exercice 2009. EPI craint une hausse des prix des matières premières en 2010.

Affichant des performances insuffisantes depuis deux exercices, la branche d'activité revêtement de sol s'est récemment engagée dans un processus de repositionnement stratégique qui lui a permis de renouer progressivement avec ses niveaux de marges historiques. En 2010, l'absorption de l'activité industrielle de SELFLOOR doit permettre de consolider cette orientation positive.

Parmi les actions menées, EPI a renforcé la diversité de son offre pour coller aux besoins plus segmentés des clients. EPI a mené d'importants investissements R&D qui ont débouché sur de nouveaux produits. Néanmoins, dans un contexte conjoncturel difficile au niveau mondial, la tendance est incertaine.

3. Evénements importants intervenus depuis la date de clôture (L.232-1) :

En date du 16 février 2010 à effet du 1/01/2010, EPI a acquis auprès de SELFLOOR la clientèle attachée à l'activité de vente de panneaux en bois et de revêtement de sol, ainsi que la marque ROYSOL. Cette acquisition fait que toute la production de revêtement de sol du Groupe (hors Vostok) est, depuis janvier 2010, regroupée sur le site de Marlenheim.

4. Activités en matière de recherche et de développement (L.232-1)

EPI est convaincue que seules des innovations, une créativité soutenue, une attention permanente à l'évolution de tous les paramètres des métiers permettront de saisir les opportunités et développer le portefeuille de l'offre.

L'équipe R&D travaille sur les composants du produit et sur le process. Les dépenses ont représenté 946 K€ en 2009 pour le RDS.

GROUPE EPI

Elles sont détaillées de la manière suivante :

Nature	Montants R&D - EPI	
	31/12/2009	31/12/2008
Personnel	500	519
Amortissement	44	52
Frais généraux	402	416
Total	946	987

Ces dépenses de recherche, qui visent la recherche de nouveaux matériaux, de nouveaux procédés de fabrication et la protection juridique des nouveaux produits, sont intégralement comptabilisées en charge au compte de résultat. L'activité recherche et développement de 2009 a continué à porter sur la mise au point du process et du produit finish foil. Le travail a consisté à spécifier d'une manière très fine les différents composants et également à optimiser leur mise en œuvre et consommation pour arriver au produit fini.

Concernant les brevets, EPI dispose d'un portefeuille de marques et de brevets dans le domaine des techniques d'assemblage du parquet stratifié. D'autre part, EPI est licenciée par UNILIN pour des produits dits « sans colle ».

5. Résultats de la société et de ses filiales (R.225-102)

Tableau des sociétés du Groupe EPI

ENTREPRISES DU GROUPE	SIEGES	ACTIVITES
EPI	Marlenheim (67)	RDS
ALSAPAN	Dinsheim s/Bruche (67)	MEUBLES
EPI VOSTOK	Noginsk (proche Moscou)	RDS
SELFLOOR	Marlenheim (67)	RDS
HAUTECOEUR PARIS	Dinsheim sur Bruche (67)	NEGOCE
FLOORIAN	Miramar (USA)	RDS
DGS	Hong – Kong	NEGOCE
HAUTECOEUR-PARIS ESPANA	Madrid (E)	NEGOCE
FINALAM	Luxembourg (L)	RDS
SCI LA CHAPELLE WENDELIN	Dinsheim s/Bruche (67)	Immobilier
LOCOFI	Dinsheim s/Bruche (67) à compter du 28/12/2009	Immobilier
SCI MERKEL	Dinsheim s/Bruche (67) à compter du 28/12/2009	Immobilier

- **SELFLOOR**, produisait et vendait du revêtement de sol stratifié jusqu'en fin 2009.
 - la reprise par SELFLOOR des sites de production de ROYSOL et du fonds de commerce revêtement de sol a nécessité une phase de ré-industrialisation,
 - son activité est soumise aux mêmes aléas et risques de marché qu'EPI, les marchés de SELFLOOR sont centrés sur la France,
 - l'exercice 2009 n'a pas permis de reconquérir les marchés visés du fait de l'évolution du marché global, au mieux en stagnation, et de la forte concurrence.
 - le site de Saint-Florentin a été définitivement arrêté en juin 2009 et la vente des machines de production interviendra dès que possible.
 - le site de TONNERRE a arrêté toute production en novembre 2009. Les produits de la marque ROYSOL sont dorénavant fabriqués dans l'usine de Marlenheim.
 - Dans les locaux dont la société est propriétaire SELFLOOR assure dorénavant une prestation de service et la logistique de la société HAUTECOEUR.

- **ALSAPAN**, fabricant de meubles en kit à base de panneaux mélaminés ou enrobés
 - elle est très dépendante de son principal client. Cette situation n'est pas nouvelle en soi,
 - ALSAPAN dispose d'une force commerciale et d'un bureau d'études dimensionnés à ses besoins actuels. Elle n'a pas les moyens de, très rapidement, conquérir de nouveaux clients,
 - ALSAPAN est très dépendante des fournisseurs de matières premières (toutefois plus nombreux que ceux d'EPI). Après avoir tous augmenté leurs prix en 2006 et 2007, une décreue perceptible depuis le début 2008 s'est confirmée en 2009. Il faut noter que certains fournisseurs ont mis à l'arrêt des usines de production en raison de surcapacités. On note des changements de stratégie, un major national vient de céder une usine de production de panneaux au principal client d'ALSAPAN.
 - comme la visibilité est faible également au niveau du meuble en kit, que les clients sont très en retard sur leurs prévisions, que certains clients ont arrêté avant les échéances prévues la commercialisation de certaines gammes, que le site historique de Dinsheim avait à subir ces principales réductions, il a également été décidé d'un PSE au niveau de la filiale ALSAPAN qui se traduit en partie par des licenciements liés à la fermeture du site de Dinsheim (45 postes supprimés) et par une courte période de chômage partiel sur le site de La Courtine. La procédure a été démarrée en mai 2009 et reste ouverte. Les coûts du PSE évalués à 1. 332 K€ ont été enregistrés dans les comptes au 31/12/2009.
 - Le développement de la production des plans de travail dans l'unité de Wasselonne n'atteint pas le niveau escompté.
 - pour ses marchés actuels, ALSAPAN traite quasi exclusivement en Euros.

- **HAUTECOEUR**, conception et commercialisation de meubles en kit, produits en Asie.
 - elle traite la quasi-totalité de son activité vente en Europe, n'arrive pas encore à percer sur les marchés Nord Américains, est pour ses importations très exposée au risque de change lié au dollar, situation qui a été favorable ces dernières années mais qui peut brusquement se retourner.
 - elle développe un métier que les grandes centrales d'achat ont tendance à intégrer ou à court-circuiter. Le modèle HAUTECOEUR et DGS a subi toutes les conséquences de la crise et la gamme commercialisée demande une refonte du modèle économique. HAUTECOEUR s'oriente vers une démarche de panachage des produits livrés.
 - le marché de la distribution est de plus en plus concentré et les produits proposés par HAUTECOEUR sont sur le segment le plus attaqué par les NTIC. HAUTECOEUR se trouve concurrencée par des structures qui ont établi des bases logistiques fortes en Asie.
 - les marchés de HAUTECOEUR sont très exposés à l'évolution des parts de pouvoir d'achat consacré aux produits d'entrée de gamme. Les marchés à l'exportation sont plus impactés que le marché français par le ralentissement économique mondial, voire la récession, qui a débuté fin 2008.
 - les stocks de HAUTECOEUR sont désormais centralisés sur le site de Tonnerre (89) ; les conséquences de ce regroupement sont perceptibles depuis le milieu de l'exercice 2009.

- **FLOORIAN**, la filiale américaine n'a plus d'activité.
- **ALSAPAN FLOORING** n'a eu aucune activité en 2009.
- **FINALAM** n'a plus d'activité.
- **La SCI La Chapelle Wendelin** a été créée en 2006. Elle a vocation à louer un immeuble d'habitation à des tiers.
- **LOCOFI** a été acquise par le Groupe via la SCI LA CHAPELLE WENDELIN. Elle a une activité de location d'immeubles industriels avec comme unique client EPI.
- **La SCI Merkel** a été acquise le 01/10/2006 : elle est détenue à 99% par LOCOFI. L'actif est composé essentiellement d'un terrain et d'un bâtiment industriel situé à Marlenheim loué à EPI.

- **EPI VOSTOK**, produit et vend du revêtement de sol stratifié.

- la production en Russie a démarré avec retard au premier semestre 2008. Au second semestre 2009, EPI VOSTOK a commencé à vendre des produits fabriqués en Russie dans son usine et aussi des produits importés de France.

- l'accès au marché nécessitait une force commerciale plus étoffée, EPI VOSTOK a par conséquent renforcé son équipe commerciale, mais la montée en puissance de l'activité est plus lente que prévu initialement.

- les produits « finish foil » doivent se faire mieux connaître pour que la demande augmente.

- EPI VOSTOK n'atteint que 50% de son objectif de production car elle est intimement liée au développement du marché russe et à la capacité des entreprises locales à développer leur activité de négociant.

- constat de l'ensemble des entreprises étrangères en Russie qui pâtissent d'une bureaucratie grandissante qui peut retarder les mises en place ou déploiements industriels.

Comme précisé ci-dessus, l'entreprise EPI vend une partie de sa production en US\$, sa politique de gestion des risques financiers consiste à couvrir ses ventes à terme, dans la mesure où d'autres entreprises du Groupe n'ont pas usage des \$US ainsi rendus disponibles.

- **SITUATION D'EPI ET DES FILIALES AU 31/12/2009**

EPI SA :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, la société EPI a réalisé un chiffre d'affaires de 67.750 K€ (contre 78.415 K€ l'exercice précédent).

Ses résultats ont été les suivants :

- Résultat d'exploitation	4.452.273 €
- Résultat financier	-1.415.475 €
- Résultat exceptionnel	130.380 €
- Résultat après impôts	1.673.445 €

ALSAPAN SAS :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, la société ALSAPAN a réalisé un chiffre d'affaires de 115.447 K€ (contre 130.308 K€ l'exercice précédent).

Ses résultats ont été les suivants :

- Résultat d'exploitation	6.429.892 €
- Résultat financier	1.120.509 €
- Résultat exceptionnel	- 3.143.506 €
- Résultat après impôts	3.413.968 €

SELFLOOR SAS :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, la société SELFLOOR SAS a réalisé un chiffre d'affaires de 7.424 K€ (contre 7.431 K€ l'exercice précédent). Le résultat positif est dû à l'abandon de créances avec clause de retour à meilleures fortune par EPI et à la recapitalisation opérée.

Ses résultats sont les suivants :

- Résultat d'exploitation	- 664.046 €
- Résultat financier	- 28.820 €
- Résultat exceptionnel	- 368.106 €
- Résultat après impôts	- 1.052.812 €

DGS :

Cette société, de droit hongkongais, a réalisé un chiffre d'affaires de 4.225 K€ en 2009 (contre 9.161 K€ en 2008) et a dégagé un résultat net comptable de 1.177 € (les données comptables en \$ ont été converties en € au cours du 31/12/2009 pour les postes du bilan et au cours moyen pour le résultat).

FLOORIAN :

Cette société, de droit américain, n'a réalisé aucun chiffre d'affaires en 2009 (contre 201 K€ en 2008) et a dégagé un résultat net comptable de - 8.473 € (les données comptables en \$ ont été converties en € au cours du 31/12/2009 pour les postes du bilan et au cours moyen pour le résultat). FLOORIAN n'a plus d'activité depuis le 31/12/2008.

EPI VOSTOK :

Cette société, de droit russe, a démarré son activité commerciale au courant du second semestre de 2008. Le chiffre d'affaires 2009 est de 4.028.606 € (contre 561 K€ en 2008) (les données comptables en RUR ont été converties en € au cours du 31/12/2009 pour les postes de bilan et au cours moyen pour le résultat).

Ses résultats sont les suivants :

- Résultat d'exploitation	144.921 €
- Résultat financier	- 293.472 €
- Résultat après impôt	- 148.551 €

HAUTECOEUR SAS :

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2009, la société HAUTECOEUR a réalisé un chiffre d'affaires de 5.253 K€ (contre 11.691 K€ l'exercice précédent).

Ses résultats ont été les suivants :

- Résultat d'exploitation	320.662 €
- Résultat financier	- 11.744 €
- Résultat exceptionnel	- 109.135 €
- Résultat après impôts	370.282 €

FINALAM :

Les titres détenus par FINALAM sont totalement provisionnés. Cette société n'a aucune activité.

ALSAPAN FLOORING :

Cette société n'a eu aucune activité en 2009.

Aucune filiale ne détient d'actif économique stratégique, chacune maîtrise les techniques propres à son activité avec ses outils de production.

Aucune des filiales de la Société n'a procédé à des distributions de dividendes au titre de l'exercice 2009.

6. Progrès réalisés (R.225-102)

Progrès réalisés : suite au déploiement en 2008, toutes les entreprises françaises du Groupe sont depuis le 01.01.2009 sur le même système informatique intégré.

7. Difficultés rencontrées (R.225-102)

Les principales difficultés rencontrées par les filiales et la société mère sont liées à la volatilité de la clientèle et au manque de prévisions fiables quant à ses besoins. Les marchés adressés par les différentes unités du Groupe sont matures et les évolutions se font à la marge. Chaque entité du Groupe a la possibilité de construire une offre attrayante et de se démarquer de ses concurrents, mais chaque entité doit passer d'une culture : volume /prix à un concept niche/créativité/service. La période de contraction des marchés rend encore plus difficile cette option, néanmoins indispensable pour retrouver des niveaux de résultats satisfaisants.

La complémentarité des activités d'EPI et d'ALSAPAN est réelle au niveau de l'approvisionnement des matières premières, des moyens de production et surtout de l'accès aux différents marchés. La complémentarité d'ALSAPAN et d'HAUTECOEUR est très grande, leurs équipes commerciales ont été fusionnées fin 2008.

8. Informations sur les délais de paiement :

• **Les fournisseurs (D.441-4)**

en euros	Dettes non échues			Dettes échues
	Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours	
Total des dettes fournisseurs	2.140.908	340.662	30.415	1.017.917

L'encours fournisseurs au 31/12/2009 s'élève à 3.529.902 €, y compris les dettes des filiales pour un montant de 296.655 €.

• **Les clients (D.441-6-1)**

en euros	Créances non échues			Créances échues
	Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours	
Total des créances clients	5.678.276	4.464.233	7.057.788	2.312.909

L'encours clients au 31/12/2009 s'élève à 19.513.206 €, y compris les créances des filiales pour un montant de 2.157.455 €.

9. Filiales et participations

Prises de participation et de contrôle au cours de l'exercice clos le 31/12/2009

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, il n'a été procédé à aucune prise de participation et à aucune cession de participation par la société EPI.

Néanmoins, la société LA CHAPELLE WENDELIN a acquis la totalité du capital de la société LOCOFI, SARL au capital de 5 000 €, immatriculée au RCS de Colmar sous le numéro 479 851 388. Or, la société LA CHAPELLE WENDELIN est détenue à 99 % par la société ALSAPAN et à 1 % par la société par la société EPI.

La société ALSAPAN étant détenue à 100 % par la société EPI, cette dernière a donc acquis le contrôle de la société LOCOFI au cours de l'exercice clos.

En outre, la société LOCOFI détenant 99 % de la SCI MERKEL, société civile au capital de 1 524,49 €, immatriculée au RCS de Colmar sous le numéro 378 743 148, la société EPI a également acquis le contrôle de la SCI MERKEL, le solde du capital de cette société ayant été acquis par la société LA CHAPELLE WENDELIN.

Ainsi, les participations détenues au 31 décembre 2009 sont les suivantes

- La totalité des 5 000 actions composant le capital de la société SELFLOOR, SAS au capital de 500 000 €, dont le siège est 4 rue de Bruxelles, MARLENHEIM (67520), soit 100 % du capital.
- La totalité des 3 602 552 actions composant le capital de la société ALSAPAN, SAS au capital de 3 602 552 € dont le siège est 1d rue du Général de Gaulle – 67190 DINSHEIM, soit 100 % du capital.
- La totalité des 740 actions composant le capital de la société ALSAPAN FLOORING, SAS au capital de 37 000 €, dont le siège est 6, rue Industrielle 67310 WASSELONNE, soit 100 % du capital.
- 999 des 1 000 actions composant le capital de la société FINALAM, au capital de 100 000 €, dont le siège est 3 rue de Nicolas Adames, à Luxembourg (L), soit 99,90 % du capital.
- 5 266 actions sur les 15 960 actions de la société HAUTECOEUR, soit 32,99 % du capital, le solde étant détenu par ALSAPAN SAS
- 100% du capital de la société FLORIAN.
- 100% du capital de la société EPI VOSTOK.
- 51 % du capital de la société DGS, les autres 49% étant détenus par HAUTECOEUR.

10. Conséquences sociales de l'activité

a) La situation de l'emploi au 31/12/2009 :

- Effectif : 157
- Embauche de l'année en contrats à durée déterminée : 0
- Embauche de l'année en contrats à durée indéterminée : 8 (dont 4 mutations intra groupe)
- Durant l'exercice 2009, EPI a dû procéder à 8 licenciements qui n'ont donné lieu à aucun litige prudhommal et 20 licenciements économiques dans le cadre du Plan de Sauvegarde de l'Emploi, dont les coûts évalués à 348 K€ ont été enregistrés dans les comptes arrêtés au 31/12/2009.
- Les accords d'entreprise prévoient une modulation des horaires sur l'année civile.
- Le recours à l'intérim a porté en 2009 sur un volume de 10.858 heures (en légère baisse par rapport à 2008 : 11.190 heures). Ce sont presque exclusivement des postes en production qui ont été concernés essentiellement des remplacements de salariés absents.

b) L'organisation du travail

- Salariés travaillant en équipe et horaires : base de 35 heures par semaine chez EPI et 36,15 heures pour les ex- Alsapan, EPI et Alsapan ayant fusionné au 1^{er} janvier 2005.
- Salariés travaillant de journée et mensualisés : base de 35 heures par semaine chez EPI.
- Salariés travaillant en équipe : poste de 8 heures, certaines semaines à 5 postes ;
- Le travail est organisé du lundi au vendredi en 3 équipes de 8 heures.
- Absentéisme : le taux d'absentéisme est de 7,86 % sur l'année, en tenant compte des collaborateurs en absence pour longue durée et en maternité. Les absences pour congés parentaux ne sont pas prises en compte. Motifs de l'absentéisme : la majorité des absences est liée à des arrêts maladie.

c) Les rémunérations et charges de personnel

- Le montant des rémunérations brutes en 2009 a été de 4.548 K€
- Le montant des charges sociales patronales en 2009 a été de 1.901 K€
- L'application des dispositions du titre IV du livre IV du Code du Travail a été respectée
- 230.220 € ont été versés au titre de l'intéressement 2009
- Les salariés bénéficient d'un compte épargne temps
- 22.022 € ont été versés au titre de la participation pour l'exercice 2009
- L'entreprise respecte l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

d) Les relations professionnelles et le bilan des accords collectifs Les accords collectifs concernent :

- Le passage aux 35 heures : accord de 1997 ayant fait l'objet de 4 avenants pour tenir compte de l'évolution de la législation (le dernier avenant date du 19/11/01)
- La négociation annuelle des salaires
- L'accord d'intéressement
- L'accord de participation aux bénéfices
- L'accord sur l'emploi des seniors

e) Les conditions d'hygiène et de sécurité

- Le CHSCT s'est réuni régulièrement tous les trimestres
- L'évaluation des risques a été produite dans les délais imposés par le législateur

f) La formation

Le budget formation utilisé en 2009 a été de 35.689 €. Le plan de formation 2010 a été présenté au mois de novembre 2009 au comité d'entreprise.

g) L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés

12 salariés comptant comme travailleurs handicapés dont 7 ont la reconnaissance CDAPH sont inclus dans les effectifs de l'entreprise.

h) Les œuvres sociales

La participation de l'entreprise aux œuvres sociales gérée par le comité d'entreprise correspond au taux légal.

i) L'impact territorial des activités en matière d'emploi et de développement régional

EPI est un employeur important au niveau local, deuxième employeur de Marlenheim, mais dans un périmètre de 30 kilomètres, il y a plus de 40 établissements qui ont des effectifs plus importants. Avec sa filiale alsacienne ALSAPAN, ce sont en tout 441 salariés qui sont employés au 31/12/2009.

j) Relations entretenues par la Société

- EPI se montre attentive au travail des associations d'insertion, ainsi au cours de l'exercice, EPI a pu maintenir en poste les salariés ayant bénéficié de ce type d'appui. Le recrutement des travailleurs handicapés a été facilité par l'intervention de telles structures dédiées.
- EPI n'a pas eu d'échange avec les associations de défense de l'environnement. Ses activités ne génèrent pas de désordre environnemental.
- EPI n'a pas de contact avec les associations de consommateurs.
- Ses produits ne sont pas distribués en direct au client utilisateur.
- Avec les populations riveraines, EPI prend en compte les remarques faites par les riverains de l'entreprise et traite les problèmes qui peuvent se poser au cas par cas. Actuellement un riverain a manifesté son mécontentement concernant le bruit (cf. Risques juridiques – note 36.5) Néanmoins, il y a lieu de traiter certaines zones car tous les points de mesure ne sont pas satisfaisants.

k) L'importance de la sous-traitance

EPI fait appel à de la sous-traitance de technicité essentiellement pour des travaux de maintenance de ses installations. Ces sous-traitants sont des entreprises européennes principalement françaises, allemandes, autrichiennes et italiennes. EPI n'a quasiment pas fait appel à la sous-traitance de capacité pour ses productions au cours de l'exercice 2009.

l) Accidents du travail

Comme pour toute activité industrielle, EPI a déploré un certain nombre d'accidents du travail. EPI fait tous les efforts nécessaires pour les éviter et les minimiser et dispense une formation sécurité à tout nouvel embauché. Des actions sont mises en place : formation incendie, sensibilisation aux risques métiers, formation secouriste etc...

En 2009, pour un effectif de 157 personnes au 31 décembre : 14 accidents du travail, aucun mortel. Parmi ces accidents, 10 ont donné lieu à un arrêt de travail dont 8 de plus de trois jours ; nombre total de jours d'arrêt : 289.

En 2008, pour un effectif de 206 personnes au 31 décembre : 20 accidents du travail, aucun mortel. Parmi ces accidents, 17 ont donné lieu à un arrêt de travail dont 16 de plus de trois jours ; nombre total de jours d'arrêt : 245.

11. Conséquences environnementales de l'activité

a) Ressources

EPI suit très précisément ses consommations d'eau et d'énergie et les met en rapport avec ses productions. Le programme de management de la qualité inclut des objectifs de réduction de consommation.

Les rejets à gérer par EPI concernent l'air et plus particulièrement les fumées. Des campagnes de mesure sont faites régulièrement pour vérifier que les différents paramètres ne dépassent pas les limites fixées. Quand un dépassement est constaté, un programme d'actions visant à retrouver le paramètre de la norme est déclenché.

Pour les nuisances sonores, des campagnes de mesure sont faites régulièrement pour s'assurer que les différents paramètres ne dépassent pas les limites fixées. Un programme d'investissement visant à limiter les dépassements est envisagé.

Les déchets de bois sont en très grande majorité recyclés chez les producteurs de panneaux. Les autres déchets, issus du tri, sont collectés par des sociétés spécialisées. Une partie des poussières et sciures sont recyclées en interne et utilisées pour produire de la chaleur pour le chauffage des usines et bureaux, le renouvellement des chaudières a été engagé pour des équipements plus performants et conformes aux normes en vigueur.

b) Dans le cadre de l'amélioration du bilan carbone :

EPI développe l'optimisation des sur-mesure des panneaux et des papiers (gains sur les matières premières).
Arrêt systématique des machines, des aspirations, de l'air comprimé hors temps de production (gain d'énergie)
Mise en place de covoiturage (gain en émission de CO2)
Economies de papier pour photocopies et imprimantes (impression systématique en N&B et recto verso)
Economie de papier en production (saisie informatique sur poste de travail)
Un cabinet extérieur a produit un bilan carbone qui permet de dégager les postes d'actions.

c) Equilibre biologique, milieux naturels, espèces animales et végétales protégées

L'activité ne nécessite pas de prendre des mesures pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels, aux espèces animales et végétales protégées.

d) Démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière d'environnement

Pour des raisons principalement liées au rapport entre le coût et l'intérêt affiché par la clientèle de disposer du label ISO 14000, l'entreprise a décidé de poursuivre son programme d'action d'assurance environnementale sans pour autant faire renouveler le certificat délivré par un organisme habilité.

Le programme d'action environnementale déployé par l'entreprise concerne autant les consommations d'énergie, les consommations de matières premières que les actions de protection visant à prévenir les risques environnementaux et leurs conséquences.

EPI est également certifiée PEFC et SFC (norme visant à garantir le reboisement des forêts utilisées). EPI s'est aussi engagée dans la mise à jour de son bilan carbone.

e) Dispositions législatives et réglementaires

Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité de la société aux dispositions législatives et réglementaires applicables en cette matière :

- EPI respecte globalement les engagements prescrits à son établissement de Marlenheim. De même pour les autres sites du Groupe.
- Quand un problème surgit, tout est mis en œuvre pour qu'il soit traité rapidement en intégrant les conséquences économiques.

13. Le capital de la société**a) L'actionnariat de la société (L. 233-13)**

La répartition du capital social est la suivante :

Actionnaires	31.12.09 nombre d'actions	2009 % capital	2009 droits de vote	31.12.08 nombre d'actions	2008 % capital	2008 droits de vote	31.12.07 nombre d'actions	2007 % Capital	2007 droits de vote
STRUB SA	1.869.871	57,54	57,54	1.826.106	56,20	56,20	1.633.904	50,28	50,28
Ulrich ZIEROLD	1			1			1		
Ulrich ZIEROLD GmbH & Co KG	478.493	14,73	14,73	478.493	14,73	14,73	408.093	12,56	12,56
MELAPLAST Verwaltungs GmbH	309.365	9,52	9,52	309.365	9,52	9,52	309.365	9,52	9,52
PAUL STRUB	0	0	0	0	0	0	42.240	1,30	1,30
FANNY NUSS – STRUB	0	0	0	0	0	0	126.720	3,90	3,90
MICHEL STRUB	0	0	0	0	0	0	42.240	1,30	1,30
Gérard VOIRIN	41.872	1,29	1,29	41.872	1,29	1,29	41.872	1,29	1,29
David BASKEYFIELD	10.135	0,31	0,31	10.135	0,31	0,31	10.135	0,31	0,31
Divers nominatif	146			146			146		
Public	539.571	16,61	16,61	583.336	17,95	17,95	634.738	19,54	19,54
TOTAL	3.249.454	100 %	100%	3.249.454	100 %	100%	3.249.454	100 %	100 %

Le tableau ci-dessous permet de rendre compte de la répartition potentielle du capital d'EPI si l'actionnariat actuel ne change pas et après exercice de l'intégralité des BSAAR par les titulaires conformément aux possibilités décrites dans la note d'opération déposée à l'AMF le 17 janvier 2008 :

Actionnaires	nombre d'actions 31.12.09	% capital 31.12.09	nombre d'actions après exercice des BSAAR	% capital après exercice des BSAAR	nombre d'actions 31.12.08	% capital 31.12.08	nombre d'actions après exercice des BSAAR	% capital après exercice des BSAAR
STRUB SA	1.869.871	57,54	3.008.882	59,12	1.826.106	56,20	2.923.117	57,43
Ulrich ZIEROLD	1		1		1		1	
Ulrich ZIEROLD GmbH & Co KG	478.493	14,73	752.476	14,79	478.493	14,73	752.476	14,79
MELAPLAST Verwaltungs GmbH	309.365	9,52	516.994	10,16	309.365	9,52	516.994	10,16
PERSONNES LIEES	52.007	1,60	261.817	5,14	52.007	1,60	303.817	5,97
Nominatif + PUBLIC	539.717	16,61	548.916	10,79	583.482	17,95	592.681	11,65
TOTAL	3.249.454	100 %	5.089.086	100 %	3.249.454	100 %	5.089.086	100 %

Pour les besoins de cette simulation les « personnes liées » comprennent les managers (en incluant Messieurs Voirin et Baskeyfield).

- Nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 31 décembre 2009, plus de 5 %, de 10%, de 15%, de 20%, de 25%, du tiers, de 50%, des 2/3 ou de 95% du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales :

Actionnaires	En capital	En droit de vote
Détenant plus de 5%	MELAPLAST Verwaltung GmbH Hans-Böckler Strasse 12 D – 97424 SCHWEINFURT	MELAPLAST Verwaltung GmbH Hans-Böckler Strasse 12 D – 97424 SCHWEINFURT
Détenant plus de 10%	ULRICH ZIEROLD GmbH & Co KG Seitzstrasse 6 A D – 80538 MÜNCHEN	ULRICH ZIEROLD GmbH & Co KG Seitzstrasse 6 A D – 80538 MÜNCHEN
Détenant plus de 15%	Néant	Néant
Détenant plus de 20%	Néant	Néant
Détenant plus de 25%	Néant	Néant
Détenant plus du tiers	Néant	Néant
Détenant plus de 50%	STRUB SA Rue Jean Prêcheur 67120 DUPPIGHEIM	STRUB SA Rue Jean Prêcheur 67120 DUPPIGHEIM
Détenant plus des 2/3	Néant	Néant
Détenant plus de 50%	Néant	Néant

- Cette liste n'a connu aucune modification au cours de l'exercice écoulé.

b) Eléments susceptibles d’avoir une incidence en cas d’offre publique (L. 225-100-3)

En application de l’article L. 225-100-3, nous vous précisons les points suivants susceptibles d’avoir une incidence en matière d’offre publique : la structure du capital ainsi que les participations directes ou indirectes connues de la société et toutes informations en la matière sont décrites dans le présent document.

- Il n’existe pas de restriction statutaire à l’exercice des droits de vote.
- A la connaissance de la société, il n’existe pas de pactes et autres engagements signés entre actionnaires.
- Il n’existe pas de titre comportant des droits de contrôle spéciaux.
- Il n’existe pas de mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d’actionnariat du personnel avec des droits de contrôle qui ne sont pas exercés par ce dernier.
- Les règles de nomination et de révocation des membres du conseil de surveillance et du directoire sont les règles légales et statutaires.
- En matière de pouvoirs du directoire, les délégations en cours sont décrites dans le présent rapport (programme de rachat d’actions) et dans le tableau des délégations d’augmentation du capital en annexe.
- La modification des statuts de notre société se fait conformément aux dispositions légales et réglementaires.
- Les accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société sont les suivants : *néant*.
- Il n’existe pas d’accords particuliers prévoyant des indemnités en cas de cessation des fonctions de membres du directoire ou conseil de surveillance.

c) Les actions d’autocontrôle (L. 233-13)

Il n’y a pas d’actions d’autocontrôle.

d) Avis de détention et aliénation de participation croisée

La société ne détient, ni n’a acquis ou cédé de participation croisée.

e) Ajustement des bases de conversion des valeurs mobilières donnant accès au capital, des options de souscriptions et d’achat et des actions gratuites

Nous vous rappelons que notre société a émis courant février 2008 des OBSAAR.

Conformément à la note d’opération déposée à l’AMF le 17 janvier 2008, EPI a lancé avec succès une émission de 79.984 obligations à bons de souscription et/ou d’acquisition d’actions remboursables (« OBSAAR ») d’une valeur nominale unitaire de 500 euros. Cette opération a été entièrement souscrite pour un montant total de 39,992 millions d’euros.

Les OBSAAR ont été souscrites à hauteur de 99,97% par un pool de banques composé de Fortis Banque France, de la Banque de l’Economie du Commerce et de la Monétique, du LCL, du Crédit Agricole Alsace Vosges et du CIC et pour le solde par le public.

GROUPE EPI

En prenant en compte les OBSAAR souscrites par les actionnaires d'EPI ainsi que les BSAAR cédés aux actionnaires par les Etablissements Bancaires qui ne souhaitent pas conserver les BSAAR attachés aux OBSAAR souscrites (23 BSAAR par Obligation), la répartition des BSAAR a été faite de la manière suivante :

- 85,8 % ont été acquis par les actionnaires de référence d'EPI,
- 11,4 % par les managers du Groupe,
- 2,8 % par le public via demandes d'OBSAAR ou de BSAAR seuls.

Le règlement livraison des Obligations et des BSAAR est intervenu le 15 février 2008.

Les Obligations ont été admises ce même jour aux négociations sur le marché Eurolist de NYSE Euronext Paris sous le code ISIN FR0010559625.

Le 16 février 2010, 1.839.632 BSAAR ont été admis aux négociations sur le marché Eurolist de NYSE Euronext Paris sous le code ISIN FR0010559641.

Il est rappelé que cette émission obligataire ainsi que la ligne de crédit revolving d'un montant de 20 millions d'euros mise en place parallèlement ont principalement pour but :

- de remettre à plat la structure d'endettement du Groupe en refinançant une partie de la dette bancaire existante
- de procurer au Groupe la capacité de financer des investissements nécessaires au développement du Groupe pour les deux années à venir
- de financer ses besoins en fonds de roulement. Le Groupe profite dans l'immédiat d'une ressource obligataire à coût réduit et à terme d'un possible renforcement des fonds propres de la Société, par le biais de l'exercice des BSAAR.

Cette opération permet également à EPI d'associer les managers du Groupe à la réussite de sa stratégie et de les fidéliser.

Une des conséquences de cette opération est que les prêts antérieurs ont été remboursés et que les nantisements, garanties et sûretés accordés sur les actions d'EPI ont été levés.

f) Nombre d'actions propres achetées et vendues par la société au cours de l'exercice (L. 225-211 al. 2)

La Société n'a procédé entre la date d'ouverture et de clôture du dernier exercice, aucun rachat d'actions dans le cadre d'un programme de rachat d'actions.

g) Les délégations en matière d'augmentations de capital (L. 225-129)

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 3 décembre 2007 a décidé de déléguer sa compétence au directoire avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour une durée de 26 mois à compter du 3 décembre 2007, pour décider :

g.1)

☒ L'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, de titres de capital de la Société et/ou de valeurs mobilières, de quelque nature que ce soit, donnant accès, immédiatement ou à terme, à une quotité du capital social de la Société, et dont la souscription pourra être libérée par versement en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues à l'encontre de la Société, étant précisé que la présente délégation de compétence pourra permettre l'émission de valeurs mobilières dans les conditions prévues par l'article L. 228-93 du Code de commerce. Cette augmentation de capital ne pourra excéder un montant maximum de 10.000.000 €, ou la contre-valeur de ce montant, compte non tenu du nominal des titres de capital à émettre, le cas échéant, au titre des ajustements effectués, conformément à la loi, pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital de la Société.

Sont expressément exclues les émissions d'actions de préférence et de valeurs mobilières donnant accès immédiat ou à terme à des actions de préférence.

Les valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société ou d'une filiale ainsi émises pourront consister en des titres de créance ou être associées à l'émission de tels titres, ou encore en permettre l'émission comme titres intermédiaires.

Elles pourront revêtir notamment la forme de titres subordonnés ou non à durée déterminée ou non, et être émises soit en euros, soit en devises, soit en toutes unités monétaires établies par référence à plusieurs devises.

Le montant nominal des titres de créance ainsi émis ne pourra excéder 60.000.000 € (ou leur contre-valeur à la date de la décision d'émission), étant précisé que ce montant ne comprend pas la ou les primes de remboursement au dessus du pair, s'il en était prévu et que ce montant est autonome et distinct du montant des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance qui seraient émises sur le fondement de la huitième résolution soumise à la présente assemblée et du montant des titres de créance dont l'émission serait décidée ou autorisée par le directoire conformément à l'article L. 228-40 du Code de commerce.

La durée des emprunts (donnant accès à des actions ordinaires de la Société ou d'une filiale) autres que ceux qui seraient représentés par des titres à durée indéterminée, ne pourra excéder 50 ans. Les emprunts (donnant accès à des actions ordinaires de la Société ou d'une filiale) pourront être assortis d'un intérêt à taux fixe et/ou variable ou encore avec capitalisation, et faire l'objet de l'octroi de garanties ou sûretés, d'un remboursement, avec ou sans prime, ou d'un amortissement, les titres pouvant en outre faire l'objet de rachats en bourse, ou d'une offre d'achat ou d'échange par la Société.

Les actionnaires pourront exercer, dans les conditions prévues par la loi, leur droit préférentiel de souscription à titre irréductible aux titres de capital et/ou aux valeurs mobilières.

☒ L'émission de titres de capital de la Société et/ou de valeurs mobilières, de quelque nature que ce soit, donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social de la Société, et dont la souscription pourra être libérée par versement en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues à l'encontre de la Société, étant précisé que la présente délégation de compétence pourra permettre l'émission de valeurs mobilières dans les conditions prévues par l'article L. 228-93 du Code de commerce ; que le montant nominal de la ou des augmentations de capital de la Société susceptibles d'être décidées par le directoire, ne pourra excéder un montant maximum de 4.000.000 €, ou la contre-valeur de ce montant, compte non tenu du nominal des titres de capital à émettre, le cas échéant, au titre des ajustements effectués, conformément à la loi, pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital de la Société ; et de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux titres de capital et/ou aux valeurs mobilières qui pourront être émis en vertu de la présente délégation de compétence, étant précisé que le directoire aura la possibilité de conférer aux actionnaires une faculté de souscription par priorité sur tout ou partie d'une émission de titres de capital ou de valeurs mobilières pendant un délai et à des conditions qu'il fixera conformément aux dispositions de l'article L. 225-135 du Code de commerce ; cette priorité de souscription ne donnera pas lieu à la création de droits négociables, mais pourra, si le directoire l'estime opportun, être exercée à titre irréductible et réductible ; les titres de capital ou les valeurs mobilières non souscrits en vertu de ce droit de priorité non négociable pourront faire l'objet d'un placement en France et/ou, le cas échéant, à l'étranger et/ou sur le marché international conformément aux règles applicables en pareille matière.

Sont expressément exclues les émissions d'actions de préférence et de valeurs mobilières donnant accès immédiat ou à terme à des actions de préférence.

Les valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société ou d'une filiale ainsi émises pourront consister en des titres de créance ou être associées à l'émission de tels titres, ou encore en permettre l'émission comme titres intermédiaires. S'appliqueront pour leur émission, pendant leur existence et pour leur accès à des actions ordinaires, leur remboursement, leur rang de subordination ou leur amortissement, les dispositions concernant les valeurs mobilières de même nature pouvant être émises sur le fondement de la résolution précédente.

Le montant nominal des titres de créance ainsi émis ne pourra excéder 60.000.000 € (ou leur contre-valeur à la date de la décision d'émission), étant précisé que ce montant ne comprend pas la ou les primes de remboursement au dessus du pair, s'il en était prévu et (ii) que ce montant est autonome et distinct du montant des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance qui seraient émises sur le fondement de la huitième résolution soumise à la présente assemblée et du montant des titres de créance dont l'émission serait décidée ou autorisée par le directoire conformément à l'article L. 228-40 du Code de commerce.

L'émission de titres de capital de la Société et/ou de valeurs mobilières, de quelque nature que ce soit, donnant accès, immédiatement ou à terme, à une quotité du capital social de la Société, à l'effet de rémunérer les titres apportés à toute offre publique comportant une composante échange initiée par la Société sur les titres d'une autre société dont les actions sont admises aux négociations sur l'un des marchés visés par l'article L. 225-148 du Code de commerce ou toute autre opération ayant le même effet qu'une offre publique ; et de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires de la Société aux titres de capital et/ou valeurs mobilières.

Le plafond du montant nominal d'augmentation de capital, immédiate ou à terme, résultant de l'ensemble des émissions réalisées en vertu de la présente délégation est fixé à 6.500.000 €, étant précisé que ce plafond est fixé compte non tenu du nominal des actions ordinaires de la Société à émettre, éventuellement, au titre des ajustements effectués pour protéger les titulaires de droits attachés aux valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires.

☒ L'émission de titres de capital de la Société et/ou de valeurs mobilières, de quelque nature que ce soit, donnant accès, immédiatement ou à terme, à une quotité du capital social de la Société, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, lorsque les dispositions de l'article L. 225-148 du Code de commerce ne sont pas applicables ; que le plafond du montant nominal d'augmentation de capital immédiate ou à terme, résultant de l'ensemble des émissions réalisées en application de la présente délégation de compétence est fixé à 10 % du capital de la Société à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à la présente assemblée générale ; et de supprimer au profit des porteurs des titres de capital ou valeurs mobilières, objet des apports en nature, le droit préférentiel de souscription des actionnaires de la Société aux titres de capital et valeurs mobilières ainsi émis.

Il est précisé que toutes ces délégations d'augmentations de capital social sont limitées :

- à un montant nominal maximum de 16.000.000 €, auquel s'ajoutera, éventuellement, le montant nominal des actions ordinaires de la Société à émettre au titre des ajustements effectués pour protéger les titulaires de droits attachés aux valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires ; et :
- à un montant nominal maximum de 16.000.000 € pour les titres de créance susceptibles, que ce montant ne comprend pas la ou les primes de remboursement au dessus du pair, s'il en était prévu.

g.2)

☒ La création ou l'émission, de toutes valeurs mobilières donnant droit à l'attribution, immédiatement et/ou à terme, de titres de créance tels que obligations, titres assimilés, titres subordonnés à durée déterminée ou non, ou tous autres titres conférant, dans une même émission, un même droit de créance sur la Société ; l'ensemble des valeurs mobilières ainsi émises ne pourra excéder la somme de 20.000.000 € (ou la contre-valeur de ce montant en devises ou en toutes unités monétaires établies par référence à plusieurs devises), étant précisé que ce montant nominal maximum s'appliquera globalement aux titres de créance auxquels les valeurs mobilières donneraient droit à attribution immédiatement ou à terme, mais que ce même montant ne comprend pas la ou les primes de remboursement au dessus du pair, s'il en était prévu.

L'augmentation de capital social de la Société par l'incorporation, successive ou simultanée, au capital de tout ou partie des réserves, bénéfices ou primes d'émission, de fusion ou d'apport, à réaliser par création et attribution gratuite d'actions ou par élévation du nominal des actions existantes ou par l'emploi conjoint de ces deux procédés, dans la limite maximum de 30.000.000 €, ou la contre-valeur de ce montant, étant précisé que ce montant est fixé compte non tenu du nominal des titres de capital à émettre, le cas échéant, au titre des ajustements effectués, conformément à la loi, pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant

accès à des titres de capital de la Société et de façon autonome et distincte des plafonds d'augmentations de capital résultant des émissions d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières autorisées

☒ L'émission d'actions nouvelles ou de valeurs mobilières donnant accès au capital social de la Société réservées aux salariés de la Société et/ou des sociétés ou groupements liés à la Société au sens des dispositions de l'article L. 225-180 du Code de commerce, dans la limite totale de 200.000 €, ou la contre-valeur de ce montant, étant précisé que ce montant est compte non tenu du nominal des titres de capital à émettre, le cas échéant, au titre des ajustements effectués, conformément à la loi, pour préserver les droits des porteurs de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital de la Société et de façon autonome et distincte des plafonds d'augmentations de capital résultant des émissions d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières visées au § 7.1.

Cette augmentation de capital entraînera la suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires

Le prix d'émission pourra bénéficier de la décote offerte dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise à 20 % de la moyenne des premiers cours cotés de l'action EPI lors des vingt séances de bourse précédant le jour de la décision fixant la date d'ouverture des souscriptions, et à 30 % de la même moyenne lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application de l'article L. 443-6 du Code du travail est supérieure ou égale à dix ans ; étant précisé que le directoire pourra réduire cette décote s'il le juge opportun, notamment en cas d'offre aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de titres sur le marché international et/ou à l'étranger afin de satisfaire les exigences des droits locaux applicables. Le directoire pourra également substituer tout ou partie de la décote par l'attribution d'actions ou d'autres valeurs mobilières en application des dispositions ci-dessous ;

Le directoire pourra également décider l'attribution, à titre gratuit, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires de la Société, étant entendu que l'avantage total résultant de cette attribution et, le cas échéant, de la décote mentionnée ci-dessus ne peut pas dépasser l'avantage dont auraient bénéficié les adhérents au plan d'épargne si cet écart avait été de 20 % ou de 30 % lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application de l'article L. 443-6 du Code du travail est supérieure ou égale à dix ans ; et sous réserve que la prise en compte de la contre-valeur pécuniaire des actions ordinaires attribuées gratuitement, évaluée au prix de souscription, n'ait pas pour effet de dépasser les limites légales.

h) Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions et de réduire le capital par annulation d'actions autodétenues (L. 225-209)

L'assemblée générale des actionnaires en date du 29 juin 2009 a conféré au directoire, pour une période de dix huit mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social soit sur la base du capital actuel, 324 925 actions.

Les acquisitions pourraient être effectuées en vue de :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action EPI par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,

- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente assemblée générale des actionnaires dans sa première résolution à caractère extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le directoire appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois, la société n'entend pas recourir à des produits dérivés.

Le prix maximum d'achat est fixé à 21 euros par action. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 6 823 845 euros.

14. Les mandataires

a) Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux (L. 225-102-1 al. 3) [au cours des 5 dernières années

Nom et Prénom ou dénomination sociale des mandataires	Age	Mandat dans la société	Date de nomination et de fin de mandat	Autre(s) fonction(s) dans la société	Mandats et/ou fonctions dans une autre société du groupe (1) (2)	Mandats et/ou fonctions dans une autre société hors du groupe (1) (2)	Nombre d'actions
STRUB Jean-Jacques	62 ans	- Président du directoire	27/06/2007 2011 Cessation des fonctions le 04/01/2010 16/03/2009 01/10/2009 10/11/2009 04/01/2010 04/01/2010		- Administrateur et Directeur Général de la société STRUB SA - Directeur Général de la société ALSAPAN SAS - Président de la société STRUB BOIS - Président de la société ALSAPAN FLOORING SAS - Président de la société SELFLOOR - Président de la société VOLTEC SOLAR - Président de la société HAUTECOEUR - Président de la société ALSAPAN SAS		Détention directe 0 Indirecte 934 935
VOIRIN Gérard	60 ans	Membre du directoire – Directeur Général	27/06/07 2011 04/01/2010			- Administrateur de la société DYNAMONDE SA. - Gérant de la SARL CUISINES FINANCES - Gérant de la SARL GAT. - Président de VOIRIN CONSULTANTS SAS.	41 872
					- Directeur Général de la société SELFLOOR		

GRUPE EPI

EBERHARDT Christian	55 ans	Président du Conseil de surveillance Membre du Conseil de surveillance	Cessation le 31/12/2009 27/06/2007 2011			- Président Directeur Général de la société EBERHARDT Frères SA	1
CLEMENTE Antonio	45 ans	Membre du Directoire	21/04/08 2011 04/01/2010 04/01/2010			- Directeur Général de la société ALSAPAN SAS - Directeur Général de la société HAUTECOEUR SAS	2 800
VAN GELDER Erwin	51 ans	Membre du Directoire	Cessation des fonctions le 22/09/2009			Président de la société TORPEDO	0
LANOUX Marie-Élisabeth	66 ans	- Membre du Conseil de surveillance - Vice Présidente - Présidente	27/06/07 2011 Cessation des fonctions le 31/12/2009 01/01/2010 Cessation des fonctions le 04/01/2010 28/12/2009 28/12/2009 04/01/2010 Cessation des fonctions le 04/01/2010 16/03/2009			- Présidente de la société STRUB SA. - Présidente de la société ALSAPAN SAS -Cogérante de la société LOCOFI -Cogérante de la société MERKEL - Directeur Général de la société ALSAPAN - Présidente de la société HAUTECOEUR SAS - Gérante de la SNC STRULAN. - Gérante de PARKETO SARL. - Directeur Général de la société STRUB BOIS	Détention directe 1 Indirecte 934 935 0 0 0 0 0 0 0
BASKEYFIELD David	63ans	Membre du directoire Membre du Conseil de surveillance	Cessation des fonctions le 27/04/08 27/04/08 2011				10 135
LACOUR Johannes	61 ans	Membre du Conseil de surveillance	27/06/07 2011			- Gérant de la société MELAPLAST Verwaltungs GmbH. - Gérant de la société MELAPLAST PLATTENVEREDEUNGS GmbH. - Gérant de la société MELATEC	Détention directe 0 Indirecte 309 365

						<p>ELEMENTE GmbH.</p> <p>- Gérant de la société MELAFLOOR GmbH & Co GK.</p> <p>- Gérant de la société ZEILER MOBELWERK GmbH & Co KG.</p> <p>- Gérant de la société NOLFF MOBELWERK GmbH & Co KG.</p> <p>- Gérant de MOBELFOLIEN GmbH Biesenthal.</p> <p>- Gérant de ZEYKO MOBELWERK GmbH.</p>	
THIELEN Albert B.	81 ans	Membre du Conseil de Surveillance	27/06/07 2011				1
ZIEROLD Ulrich	71 ans	- Membre du Conseil de surveillance - Vice Président	27/06/07 2011 01/01/2010			Gérant de la société ULRICH ZIEROLD GmbH & Co KG	478 494 (directe et indirecte)
KOCH CARBONNE Nathalie	48 ans	Membre du Conseil de surveillance	Cessation des fonctions depuis le 21/04/08				

b) Les nominations, renouvellements et ratification de cooptations

Aucun mandat des membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire n'arrive à expiration.

c) Les jetons de présence

Au titre de l'exercice 2009, la société a versé des jetons de présence pour un montant global de 90 000 € au Conseil de Surveillance.

Ce montant sera renouvelé au titre de l'exercice 2010 conformément à la décision de l'Assemblée Générale 2009 qui indiquait que cette somme serait versée jusqu'à décision contraire.

d) Les rémunérations des mandataires (L. 225-102-1 al 1 et 2)

Conseil de surveillance :

Le président du conseil de surveillance ne perçoit pas de rémunération mensuelle. Les frais exposés dans l'exercice des fonctions et en vue d'assister aux réunions du conseil sont remboursés aux membres, sur présentation de justificatifs. Des jetons de présence ont été versés pour un montant total de 90 K€.

Directoire :

Monsieur Jean-Jacques STRUB et Monsieur Gérard VOIRIN, respectivement Président du Directoire et Directeur Général, ne sont pas rémunérés directement. Le Groupe EPI rémunère les prestations rendues à son profit par d'autres sociétés dans lesquelles Monsieur STRUB, Monsieur VOIRIN et Monsieur VAN GELDER sont intéressés. Ces montants sont respectivement de 588 K€, 223 K€ et 139 K€. Ils étaient respectivement de 672 K€, 206 K€ et 133 K€ en 2008.

Les membres du directoire sont par ailleurs remboursés des frais qu'ils exposent dans l'exercice de leurs fonctions, sur présentation de justificatifs.

GROUPE EPI

En 2009, Mr. Erwin Van Gelder a eu contractuellement une rémunération annuelle brute de 89 K€ (58 K€ en 2008) et Mr. Antonio Clémente une rémunération annuelle brute de 125 K€ (97 K€ en 2008) au titre de ses fonctions chez ALSAPAN.

L'engagement de retraite des membres du directoire percevant une rémunération est de 12 K€ au 31/12/2009.

Conformément au code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF de décembre 2008 et à la recommandation de l'AMF du 22 décembre 2008, les tableaux pertinents renseignés figurent ci-dessous.

Rémunérations des mandataires au titre de l'exercice clos le 31/12/2009

Mandataires (quelle que soit la durée du mandat pendant l'exercice)	dans la société, dans les sociétés contrôlées et dans la société contrôlante					
	Rémunérations			Jetons de présence	Avantages en nature	Total
	Fixe	Variable	Exceptionnelle			
M. Strub						
Versées en N-1	39.445	3.945	0	0	19.039	62.429
Versées en N	85.986	8.598	0	0	43.774	138.358
Restant à verser au titre de N	0	0	0	0	0	0
Mme Lanoux						
Versées en N-1	39.445	3.945	0	0	19.039	62.429
Versées en N	90.240	9.024	0	15.000	43.774	158.038
Restant à verser au titre de N	0	0	0	0	0	0
M. Van Gelder (1)						
Versées en N-1	57.869	0	0	0	0	57.869
Versées en N	67.923	0	0	0	0	67.923
Restant à verser au titre de N	0	0	0	0	0	0
M. Clemente						
Versées en N-1	97.072	0	0	0	0	97.072
Versées en N	124.666	0	0	0	0	124.666
Restant à verser au titre de N	0	0	0	0	0	0

(1) Rémunération jusqu'au 25/09/2009.

Les montants sont exprimés en valeurs brutes.

Les rémunérations indiquées dans le tableau versées à Mr STRUB et à Mme LANOUX ont été versées par STRUB SA.

Au titre de l'année 2009, Mr Antonio CLEMENTE a perçu 124.666 € brut comme salaire versé par ALSAPAN.

Monsieur Erwin VAN GELDER, membre du directoire n'était pas directement rémunéré au titre de cette fonction. Il percevait une rémunération brute annuelle de 89.000 € versée par EPI au titre de ses fonctions de Directeur commercial de la société EPI jusqu'à la date de sa démission le 25 septembre 2009.

Aucune autre rémunération n'a été versée à un autre membre du Directoire ou du Conseil de Surveillance.

Aucun régime complémentaire de retraite spécifique n'a été mis en place pour les mandataires sociaux.

Aucun engagement de quelque nature correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions du mandataire ou postérieurement à celle-ci n'a été pris.

GROUPE EPI

Aucune rémunération et avantage versé sous forme d'attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances de la société ou de sociétés contrôlées ou contrôlantes n'ont été versés.

Il n'y a pas eu d'attribution d'actions gratuites ou de stock options au profit des mandataires.

e) Participations et options de souscription ou d'achat d'actions

Il n'existe pas de plan ou d'option au bénéfice des membres du Directoire ou du Conseil de surveillance concernant l'attribution ou la souscription d'actions à l'exception des BSAAR acquis, voir note 15 de l'annexe 3.

f) Accord de participation des salariés du Groupe au capital de la société

Il n'existe pas de plan prévoyant d'intéresser les salariés au capital d'EPI.

Un accord de participation conforme à la législation en vigueur existe, à ce titre le versement de 2009 a été de 22.002 €.

Tableau 1

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	Exercice 2009	Exercice 2008
Jean-Jacques STRUB, Président du directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	138.358 €	62.429 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
TOTAL	138.358 €	62.429 €

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	Exercice 2009	Exercice 2008
Marie-Elisabeth LANOUX, Membre du conseil de surveillance et vice-présidente		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	158.058 €	62.429 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
TOTAL	158.058 €	62.429 €

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	Exercice 2009	Exercice 2008
Antonio CLEMENTE, Membre du directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	124.666 €	97.072 € à partir du 20/04/08
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
TOTAL	124.666 €	97.072 €

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	Exercice 2009	Exercice 2008
Erwin VAN GELDER, Membre du directoire		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	67.923 € jusqu'au 25/09/09	57.869 € à partir du 20/04/08
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	Néant	Néant
TOTAL	67.923 €	57.869 €

Tableau 2

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Jean-Jacques STRUB Président du directoire	Exercice 2009		Exercice 2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe versée par STRUB S.A.	85.986 €	85.986 €	39.445 €	39.445 €
- rémunération variable	8.598 €	8.598 €	3.945 €	3.945 €
- rémunération exceptionnelle	Néant		Néant	
- jetons de présence	Néant		Néant	
- retraite supplémentaire	43.774 €	43.774 €	19.039 €	19.039 €
TOTAL	138.358 €	138.358 €	62.429 €	62.429 €

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Marie-Elisabeth LANOUX Membre du conseil de surveillance et vice-présidente	Exercice 2009		Exercice 2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe versée par STRUB S.A.	90.240 €	90.240 €	39.445 €	39.445 €
- rémunération variable	9.024 €	9.024 €	3.945 €	3.945 €
- rémunération exceptionnelle	Néant		Néant	
- jetons de présence	15.000 €	15.000 €	Néant	
- retraite supplémentaire	43.774 €	43.774 €	19.039 €	19.039 €
TOTAL	158.038 €	158.038 €	62.429 €	62.429 €

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Antonio CLEMENTE Membre du directoire	Exercice 2009		Exercice 2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	124.666 €	124.666 €	97.072 €	97.072 €
- prime sur objectif	Néant		Néant	0 €
- rémunération exceptionnelle	Néant		Néant	
- jetons de présence	Néant		Néant	
- avantages en nature	Néant		Néant	
TOTAL	124.666 €	124.666 €	97.072 €	97.072 €

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Erwin VAN GELDER Membre du directoire	Exercice 2009		Exercice 2008	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
- rémunération fixe	67.923 €	67.923 €	57.869 €	57.869 €
- rémunération variable	Néant		Néant	
- rémunération exceptionnelle	Néant		Néant	
- jetons de présence	Néant		Néant	
- avantages en nature	Néant		Néant	
TOTAL	67.923 €	67.923 €	57.869 €	57.869 €

Tableau 3

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants		
Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés au cours de l'exercice N-1	Montants versés au cours de l'exercice N
Christian EBERHARDT		
Jetons de présence	0	15 000 €
Autres rémunérations	0	0
David BASKEYFIELD		
Jetons de présence	0	15 000 €
Autres rémunérations	0	0
Johannes LA COUR		
Jetons de présence	0	15 000 €
Autres rémunérations	0	0
Albert B. THIELEN		
Jetons de présence	0	15 000 €
Autres rémunérations	0	0
Ulrich ZIEROLD		
Jetons de présence	0	15 000 €
Autres rémunérations	0	0
TOTAL	0	75 000 €

Tableau 4

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe

Il n'a pas été attribué d'actions gratuites, ni d'actions de performance, ni de stocks options.

Tableau 5

Obligations de conservation liées aux attributions de stock options ou d'actions gratuites aux mandataires

Il n'y a pas eu d'attributions d'actions gratuites ou de stock options au profit des mandataires.

Tableau 6

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire (3)		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Jean-Jacques STRUB Fonction : Président du directoire Début de mandat : 27/06/07 Fin de mandat : 2011		Non	Oui			Non		Non
Gérard VOIRIN Fonction : Membre du directoire Début de mandat : 27/06/07 Fin de mandat : 2011		Non		Non		Non		Non
Marie-Elisabeth LANOUX Fonction : Membre du conseil de surveillance et vice-présidente Début de mandat : 27/06/07 Fin de mandat : 2011		Non	Oui			Non		Non
Antonio CLEMENTE (1) Fonction : Membre du directoire Début de mandat : 21/04/08 Fin de mandat : 2011	Oui			Non		Non		Non
Erwin VAN GELDER (2) Fonction : Membre du directoire Début de mandat : 21/04/08 Fin de mandat : 25/09/09	Oui			Non		Oui		Non

(1) Le contrat de travail d'Antonio CLEMENTE est un contrat au titre de sa fonction de Directeur Général de la société ALSAPAN SAS.

(2) Le contrat de travail d'Erwin VAN GELDER est un contrat au titre de sa fonction de Directeur Commercial de la société EPI SA.

(3) Les retraites supplémentaires de Jean-Jacques STRUB et de Marie-Elisabeth LANOUX sont souscrites par la société STRUB SA. Elles sont incluses dans les rémunérations versées (tableau 2) et sont de type « article 83 ». Les cotisations pour 2009 se sont élevées à 43.774 € tant pour M. STRUB que pour Mme LANOUX.

Critères de calcul ou circonstances d'établissement des éléments composant les rémunérations et avantages :
Néant

Engagements de toutes natures correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions du mandataire ou postérieurement à celle-ci :

Néant

Rémunérations et avantages versés sous forme d'attribution de titres de capital, de titres de créances ou de titres donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances de la société ou de sociétés contrôlées ou contrôlantes :

Néant

Tableau 7

Date d'Assemblée	Plan 1
Date de décision du Directoire	16 janvier 2008
Nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :	220.000
<i>Les mandataires sociaux</i>	
Jean-Jacques STRUB, Président du directoire	néant
Gérard VOIRIN, Directeur général et Membre du directoire	63.552
Antonio CLEMENTE, Membre du directoire	20.000
Erwin VAN GELDER, Membre du directoire	42.000
Marie-Elisabeth LANOUX, Membre du conseil de surveillance et vice présidente	néant
Christian EBERHARDT, Président du conseil de surveillance	néant
David BASKEYFIELD, Membre du conseil de surveillance depuis le 27/04/08 et membre du directoire jusqu'au 26/04/08	néant
Johannes LACOUR, Membre du conseil de surveillance	néant
Albert B. THIELEN, Membre du conseil de surveillance	néant
Ulrich ZIEROLD, Membre du conseil de surveillance	néant
Nathalie KOCH-CARBONNE, membre du conseil de surveillance jusqu'au 20/04/08	6.000
Point de départ d'exercice des options	15 février 2010
Date d'expiration	15 février 2015
Prix d'achat	11,70 €
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	-
Nombre d'actions souscrites ou achetées au 03/03/09	0
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques	-
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	-

Voir la note d'opération déposée à l'AMF le 17 janvier 2008 sous le N° 08.012.

Tableau 8

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS CONSENTIES AUX DIX PREMIERS SALARIES NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVEES PAR CES DERNIERS	Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	0	-
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevée (information globale)	0	-

15. Les salariés**a) La quotité de capital détenu à la clôture de l'exercice (225-102)**

A la clôture de l'exercice la participation des salariés telle que définie à l'article 225-102 du code de commerce représentait 0 % du capital social de la société.

b) L'augmentation de capital réservée

La participation des salariés telle que définie à l'article L 225-102 du code de commerce étant inférieure à 3 % du capital social de la société et la dernière assemblée ayant statué sur le principe d'une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un PEE, datant du 3 décembre 2007, il lui appartient de statuer sur un tel projet.

16. Les conventions réglementées

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L 225-86 du code de commerce régulièrement autorisées par le Conseil de surveillance.

Vos commissaires aux comptes vous les présentent et vous donnent à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial qui vous sera lu dans quelques instants.

17. Les commissaires aux comptes

Aucun mandat de commissaire aux comptes n'arrive à expiration avec la présente assemblée.

Conclusion

Nous vous demanderons de donner quitus entier et définitif à votre Directoire de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes pour l'accomplissement de leur mission qu'ils vous relatent dans leur rapport général.

Votre Directoire vous invite à approuver par votre vote, le texte des résolutions qu'il vous propose.

LE DIRECTOIRE

ANNEXE 1 :

**TABLEAU DE SYNTHÈSE DES OPÉRATIONS SUR TITRES
DES MANDATAIRES SOCIAUX, DES HAUTS RESPONSABLES ET DE LEURS PROCHES
RÉALISÉES AU COURS DU DERNIER EXERCICE
(Articles L.621-18-2 du Code monétaire et financier et 223-26 du RG de l'AMF)**

Nom et prénom	Néant
Fonctions exercées au sein de l'émetteur	
Opérations réalisées par personne liée à la personne ci-dessus	Néant
Description de l'instrument financier	Néant
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	Néant
<i>Le cas échéant, autres opérations à adapter :</i> Nombre total d'instruments financiers souscrits / échangés Prix moyen pondéré Montant total de l'opération	Néant

ANNEXE 2 :

**TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL
EN COURS DE VALIDITE**

	Date de l'AGE	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé	Utilisations au cours des exercices précédentes	Utilisations au cours de l'exercice clos le 31/12/2009 et jusqu'au 20/04/2010	Montant résiduel au 20/04/2010	Observations
Autorisation d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	03/12/07	03/02/2010	10 M€	Néant	Néant	Néant	Autorisation échue
Autorisation d'augmenter le capital avec maintien du DPS	03/12/07	03/02/2010	4 M€	Néant	Néant	Néant	Autorisation échue
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS	03/12/07	03/02/2010	6,5 M€	Néant	Néant	Néant	Autorisation échue
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS dans la limite annuelle de 10% du capital avec modalités de fixation du prix de souscription définies							
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS en faveur des adhérents d'un PEE							
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS en faveur des salariés (catégorie de personnes ou personnes nommément désignées)	03/12/07	03/02/2010	200 K€	Néant	Néant	Néant	Autorisation échue
Autoriser d'augmenter le capital en rémunération d'un apport de titres ou de valeurs mobilières	03/12/07	03/02/2010	10% du capital	Néant	Néant	Néant	Autorisation échue
Autorisation d'émettre des options de souscription d'actions							
Autorisation d'attribuer des actions gratuites à émettre							
Autorisation d'attribuer des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise							

B) L'activité de l'ensemble du Groupe au cours de l'exercice écoulé (L.225-100,L. 233-26, D. 148)

Le résultat d'exploitation et les comptes consolidés du Groupe sont détaillés en ANNEXE 3

1. Activités du Groupe

Le Groupe EPI est composé de trois activités :

- Fabrication et commercialisation de revêtement de sol stratifié.
- Fabrication et commercialisation de meuble en kit.
- Création, édition et commercialisation de meubles produits en Asie.

Comme prévu et annoncé, le chiffre d'affaires 2009 de l'activité revêtement de sol est en retrait. Cette évolution résulte de décisions stratégiques visant à abandonner les contrats commerciaux sur lesquels le niveau de marge n'était pas jugé satisfaisant au regard des évolutions de marché observées et attendues tant en termes de matières premières que de pression de la concurrence. Cette branche d'activité se repositionne pour apporter un « plus produit » et ainsi faire face à la concurrence sévère des producteurs de panneaux qui ont tous, à présent, des unités de production de revêtement de sol stratifié. Parmi les actions menées, il y a eu un renforcement de la diversité de l'offre pour coller aux besoins plus segmentés des clients. L'acquisition de ROYSOL a permis également de mieux contrôler le marché national. Le nouveau produit finish foil est en croissance légère sur un marché qui reste à trouver. Les produits haut-de-gamme ont leur marché mais leurs prix en limite les possibilités d'extension. Au niveau de l'exportation, le cours du US \$ a annihilé toute marge de manœuvre. Le chiffre d'affaires et les volumes mis sur le marché par EPI sont inférieurs en 2009 à ceux de 2008, les ventes de SELFLOOR et d'EPI VOSTOK n'ont pas permis de maintenir le chiffre d'affaires global pour le revêtement de sol. Toutefois, la marge opérationnelle de cette activité s'est reconstituée. L'évolution du prix du panneau à la baisse y a contribué surtout en fin d'exercice.

L'activité et le chiffre d'affaires concernant le meuble en kit ont subi la plus forte décroissance de l'histoire du Groupe. Cette évolution trouve son origine à la fois dans le partenariat avec le premier distributeur mondial de meubles en kit, et la crise économique que le monde subit. Le chiffre d'affaires a reculé de 11,40 %, la part export est passée de 42% à 36%. Cela reste une performance car le marché auquel s'adresse Alsapan affiche un taux de régression de l'ordre de 20% suivant les pays concernés. En 2009, Alsapan a poursuivi son rapprochement opérationnel et commercial avec sa filiale HAUTECOEUR ce qui permet de proposer à la clientèle des concepts intégrant des produits faisant appel aux performances des sites industriels d'Alsapan et d'autres tirant parti des apports d'une sous-traitance fiable plutôt localisée en Asie. Depuis la fin du premier semestre 2009 une baisse réelle des prix des matières avait été observée mais les effets ne se sont fait réellement sentir que sur la fin de cet exercice. Suite à tous ces éléments et pour preuve de sa gestion anticipative, Alsapan affiche des résultats net et opérationnel en hausse.

En 2009 l'activité d'HAUTECOEUR a continué à subir toutes les conséquences de la crise :

- le tassement de ses marchés en France,
- l'effondrement du marché espagnol.

Globalement, le chiffre d'affaires est en retrait de 55,06 % par rapport à l'exercice précédent. Alerté dès 2008 d'une conjoncture très difficile, HAUTECOEUR a anticipé et géré les conséquences de cette crise en multipliant les économies d'échelles :

- les forces commerciales et de design ont été fusionnées avec celles d'ALSAPAN
 - les stocks sont dorénavant en majorité gérés sur le site de TONNERRE, appartenant au Groupe
 - la gamme de produits HAUTECOEUR se positionne de plus en plus en complémentarité avec celle d'ALSAPAN
- Cet ensemble d'économies et le plan social de 2008 portant sur 28 personnes permettent à HAUTECOEUR de maintenir en 2009 un résultat opérationnel légèrement positif malgré un repli significatif de l'activité.

2. Description des facteurs clés extérieurs ayant une influence sensible sur l'activité

Pour la branche d'activité revêtement de sol, nous rappelons que la Russie est considérée comme un pays potentiellement très intéressant. Notre filiale est opérationnelle. L'investissement est au final plus important que prévu, mais fabriquer sur place est une des conditions à satisfaire pour détenir une part significative du marché. De plus, c'est un débouché pour les produits fabriqués par notre usine française.

Le revêtement de sol stratifié est devenu un produit mature et les capacités de production mondiales sont nettement supérieures à la demande. La qualité et la valeur ajoutée qu'apportaient à leurs clients les industriels positionnés comme EPI (acheteurs de panneaux et fabricants de revêtement de sol stratifié) ont été récupérées par ces mêmes fournisseurs de matières premières qui ont à présent des unités de production de revêtement de sol. Ces derniers bénéficient naturellement d'une économie de frais de transports, du fait de la suppression d'un intermédiaire dans la chaîne de distribution.

Une voie existe néanmoins pour les producteurs dynamiques, créatifs en mesure d'apporter un niveau de service adapté ce qui fait la force et les atouts d'EPI.

Pour la branche activité meubles en kit, il est évident que le Groupe bénéficie d'un facteur extérieur favorable : la disparition de concurrents qui conduit les distributeurs à repositionner leurs besoins chez des fabricants solides. L'intérêt de cette activité est ainsi de pouvoir mettre en place des engagements réciproques (clients/fournisseurs) sur des périodes plus longues qu'un exercice social. Cette pratique devrait se développer.

Pour la branche négoce, le Groupe fait dorénavant jouer les synergies avec l'activité production. Le modèle économique d'HAUTECOEUR est en cours d'évolution.

3. Opérations et événements importants de l'exercice

Le premier élément important de l'exercice 2009 a été la mise en force de Plan de Sauvegarde de l'Emploi au sein des 3 composantes majeures du Groupe. L'objectif étant de minimiser l'impact social de ces Plans. Le Groupe a beaucoup œuvré dans les mesures d'accompagnement des salariés sortants, volontaires et autres.

Le deuxième élément est la montée en puissance de la production d'EPI VOSTOK qui, fort de son partenariat avec le major de la GSB en Russie, doit pouvoir atteindre son point d'équilibre en 2010.

Le dernier élément est la restructuration industrielle des centres de productions avec leur spécialisation par métier, ce qui leur donne à ce jour toute capacité à pouvoir produire plus et envisager sereinement la reprise économique, sans investissement majeur.

4. Résultats du Groupe

Les résultats consolidés sont présentés selon le modèle IFRS et résumés dans le tableau suivant :

En K€	2009	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires	196.431	235.293	240.185	211.854
Résultat opérationnel courant	10.803	5.600	8.429	2.539
Résultat opérationnel	10.508	4.759	8.245	2.401
Coût de l'endettement financier net	1.260	3.134	1.233	662
Résultat net	5.754	380	4.568	1.276
Part du Groupe	5.754	380	3.639	347
Intérêts minoritaires	0	0	929	929

La ventilation par secteur d'activité est la suivante :

	En K€				
2009	RDS	Meubles	Négoce	Intercos	Total
Chiffre d'affaires	75.653	115.371	9.273	-3.866	196.431
Résultat opérationnel courant	4.294	6.609	-100	0	10.803
Résultat opérationnel	4.175	6.436	-103	0	10.508

2008					
Chiffre d'affaires	84.494	130.094	24.606	- 3.901	235.293
Résultat opérationnel courant	3.272	2.409	- 81	0	5.600
Résultat opérationnel	2.561	2.239	- 41	0	4.759
2007					
Chiffre d'affaires	101.030	113.011	33.473	- 7.329	240.185
Résultat opérationnel courant	1.876	3.752	2.797	4	8.429
Résultat opérationnel	1.744	3.704	2.793	4	8.245

Les comptes consolidés de notre Groupe font apparaître un chiffre d'affaires de 196.431 K€ en régression de 16,5% et un résultat de 5.754 K€ contre 380 K€ pour l'exercice précédent. (L. 233-16, D. 148).

Les bilans et comptes complets figurent en Annexe 3.

Nous vous demanderons d'approuver ces comptes. (L. 225-100)

5. Répartition géographique des exportations

Les exportations du Groupe représentent globalement 39 % du chiffre d'affaires. Pour l'activité revêtement de sol ce sont 37% qui sont exportés alors que pour les parties meubles et négoce ce sont respectivement 42 % et 26 %.

Pour le revêtement de sol, les pays européens ont été destinataires de 91 % des ventes totales, l'Amérique du Nord (USA et Canada : 1 %), les pays de l'Est (6 %) et le solde a été réalisé en Amérique Latine et en Asie. Pour les autres activités, ce sont quasi exclusivement les pays d'Europe de l'Ouest qui ont été destinataires des exportations.

6. Commentaires sur l'activité globale du Groupe au cours de l'exercice écoulé

Les résultats 2009 sont meilleurs qu'en 2008 malgré une baisse significative de l'activité en particulier dans la branche négoce et meuble en kit. L'activité revêtement de sol a limité la décreue de son chiffre d'affaires à -9,40% ce qui permet au Groupe d'afficher un recul global de -16,42% à fin décembre 2009 alors qu'il était encore de -19% à fin septembre 2009.

7. Evolution prévisible des filiales du Groupe

L'année 2010 est attendue comme difficile pour l'ensemble des filiales du Groupe, tant en matière de volume de chiffre d'affaires (fonction de la conjoncture) qu'en matière de rentabilité (fonction de l'évolution des prix des matières premières). Le premier trimestre 2010 campe néanmoins sur les acquis positifs des tendances de 2009.

Toujours à la recherche d'économies d'échelle, le Groupe envisage un rapprochement entre HAUTECOEUR SAS et ALSAPAN SAS.

8. Evénement importants intervenus depuis la date de clôture

Cf même § page 4

9. Activités en matière de recherche et développement du Groupe

Toutes les entreprises du Groupe sont sensibilisées et convaincues que seules des innovations, une créativité soutenue et une attention permanente à l'évolution de tous les paramètres des métiers permettront de saisir les opportunités et développer le portefeuille de l'offre.

Chaque unité dans le meuble et le négoce dispose d'un bureau d'études, fait appel à des designers et assure une veille technologique sur l'évolution des matériaux.

Pour l'activité revêtement de sol, l'équipe R&D travaille sur les composants du produit et sur le process.

Les dépenses du Groupe pour la recherche et développement ont atteint 2.718 K€ en 2009 et sont détaillées de la manière suivante :

Nature	Revêtement de sol			Pièces de meubles et meubles en kit		
	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Personnel	539	553	516	814	791	711
Amortissement	45	52	582	231	124	25
Frais généraux	432	442	346	657	630	156
Total	1.016	1.047	1.444	1.702	1.545	892

Ces dépenses de recherche, qui visent la recherche de nouveaux matériaux, de nouveaux procédés de fabrication et la protection juridique des nouveaux produits, sont intégralement comptabilisées en charge au compte de résultat.

10. Degré d'exposition des sociétés du Groupe aux risques du marché (L.225-100)

Les différentes entreprises du Groupe sont exposées dans des conditions différentes aux risques du marché. Voir annexe 3 -Etats financiers consolidés- note 36.

11. Trésorerie et capitaux

a) Flux de trésorerie

	K€	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
Marge brute d'autofinancement		15.861	8.145	6.968
Variation du Besoin en Fonds de Roulement		23.928	5.772	- 11.721
Flux de Trésorerie généré par l'activité		39.789	13.917	- 4.753
Flux de Trésorerie lié aux investissements		-60.746	- 10.973	- 5.472
Flux de Trésorerie lié aux opérations de financement		6.120	16.724	- 2.413
Impact de la variation des taux de change		-36	14	- 28
Variation de trésorerie		- 14.873	19.682	- 12.666
Dettes financières à long terme		38.161	49.942	31.324
Dettes financières à court terme		35.034	17.133	20.433
Trésorerie et équivalents de trésorerie		-8.957	- 23.830	- 4.718
Valeurs Mobilières de Placement classées en Autres Actifs Financiers selon IAS7		-56.251	- 324	- 5.682
Endettement financier net		7.987	42.921	41.357
Capitaux Propres		77.652	72.028	74.655
Endettement financier net / Capitaux Propres		0,10	0,60	0,55

Le Groupe a amélioré sa trésorerie et diminué son besoin en fonds de roulement.

Cf. risque de liquidité (annexe 3 - note 36.4.1.) pour les éléments concernant l'évolution du fonds de roulement.

b) Conditions d'emprunts et structure de financement

La répartition globale des emprunts bancaires par taux est la suivante :

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Total en taux fixe	5.446	5.953	3.763	2.851
Total en taux variable (Euribor)	42.834	54.459	34.965	40.672
TOTAL	48.280	60.412	38.728	43.523

GROUPE EPI

Par convention, le Groupe s'est engagé à respecter des ratios de solvabilité et de fonds propres. Les ratios utilisés sont principalement du type 'endettement net consolidé / fonds propres consolidés' et 'endettement net consolidé / EBITDA consolidé'. Les valeurs plafonds à ne pas dépasser varient suivant les contrats passés avec les banques. Le Groupe n'anticipe pas de difficultés à les respecter pour l'avenir.

A fin décembre 2009, les covenants ne concernent plus la société ALSAPAN (276 K€ à fin 2008), mais concerne la société EPI pour un montant de 31.894 K€ (39.868 K€ à fin 2008).

C'est l'emprunt obligataire 'OBSAAR' d'un montant nominal de 39.992 K€ qui est concerné. Les ratios sont les suivants :

	Valeur plafond	2009	2008	2007
Résultat opérationnel		10.508	4.759	8.245
Dotation aux amortissements		8.035	7.504	6.416
Dotation aux provisions		1.069	- 63	- 3.979
EBITDA consolidé		19.612	12.200	10.682
Fonds propres consolidés (voir Note 15.3)		77.652	72.028	74.655
Endettement net consolidé (voir Note 15.3)		7.987	42.921	41.357
Endettement net consolidé / EBITDA consolidé	4,0	0,41	3,52	3,87
Endettement net consolidé / Fonds propres consolidés	1,5	0,10	0,60	0,55

c) Informations concernant les sources de financement attendues nécessaires pour honorer les engagements de la société

En 2008 le Groupe a optimisé et rationalisé sa structure de financement en remontant au niveau d'EPI, société mère, la majeure partie de ses financements bancaires et l'ensemble de ses dettes financières (hors crédit-bail et dettes souscrites par Locofi), à hauteur de 46 M€. A cette fin et pour répondre à cet objectif d'optimisation ainsi qu'aux besoins d'investissements et de financement du développement des activités tels que décrit ci-dessous, la société a émis avec succès un emprunt obligataire, assorti de valeurs mobilières donnant accès au capital, d'un montant de 40 M€ ainsi qu'une facilité de crédit confirmé de 20 M€ destinée plus particulièrement aux éventuels besoins complémentaires du Groupe.

Cette opération d'emprunt obligataire (OBSAAR) a fait l'objet de, et est décrite dans la Note d'Opération déposée et enregistrée le 17 janvier 2008 avec le Document de Référence sous le numéro R.08-001 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Le BFR du Groupe EPI s'est amélioré en 2009 et s'établit au 31/12/2009 à 39,2 M€, ce qui représente 20% du chiffre d'affaires du Groupe sur la période. Il se décompose de la manière suivante :

- Stocks	: 22,2 M€	(11 % du chiffre d'affaires 2009 du Groupe)
- Clients	: 40,0 M€	(20 % du chiffre d'affaires 2009 du Groupe)
- Fournisseurs	: 8,6 M€	(4 % du chiffre d'affaires 2009 du Groupe)
- Autres débiteurs	: 5,8 M€	(3 % du chiffre d'affaires 2009 du Groupe)
- Autres créditeurs	: 20,2 M€	(10% du chiffre d'affaires 2009 du Groupe)

d) Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur

Dans le cadre de contrats de crédit, le Groupe EPI s'est engagé à respecter des ratios de solvabilité et de fonds propres. Il n'anticipe pas de difficultés à les respecter pour l'avenir. Le Groupe ne fait donc pas état de restriction ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, ses opérations.

e) Nantissements, garanties et sûretés

Un nantissement des actions EPI a été consenti en garantie du remboursement de prêts pour un total de 1.560 K€ au 31 décembre 2009 et des parts sociales de la SCI Merkel pour un montant de 89 K€, soit au total 1.649 K€ de nantissement de titres.

Le tableau suivant présente l'ensemble des bénéficiaires des nantissements d'actions EPI :

Bénéficiaire	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008
Crédit Agricole	480	800
Banque Populaire	658	1.068
Fortis	0	0
Société Générale	480	800
LCL	29.788	39.868
TOTAL	31.406	42.536

La présentation faite dans le présent rapport, y compris son Annexe 3 notamment sous la note 33, n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

12) Conséquences sociales de l'activité

a) La ventilation du personnel salarié du Groupe consolidé

Au 31 décembre 2009, elle se présente comme suit :

SOCIETES	2009				2008
	Cadres	Employés	Ouvriers	Total	Total
Société mère (EPI)	33	31	90	154	206
ALSAPAN	35	63	452	550	641
HAUTECOEUR France	0	0	0	0	36
EPI VOSTOK	3	8	16	27	14
DGS	0	7	0	7	9
SELFLOOR	1	3	9	13	39
TOTAL	72	112	567	751	945

b) Charges de personnel

En K€	2009	2008	2007
Salaires	20.769	22.842	22.050
Intéressement	471	166	127
Participation	384	0	733
Charges sociales	8.930	9.220	8.627
Total	30.554	32.228	31.537

c) Droit individuel à la formation

Suivant la loi du 4 Mai 2004, le droit individuel à la formation (DIF) acquis au 07 Mai 2009, par les salariés du Groupe ayant au moins un an d'ancienneté à cette date, représente 66.706 heures. L'engagement au 31/12/2009 est de 66.602 Heures. Toutes les heures demandées par les salariés ont été acceptées et les coûts correspondant figurent au compte de résultat ; seules 32 heures depuis l'origine du DIF ont fait l'objet d'un refus de l'entreprise. Aucune provision n'a été constatée dans les comptes.

ANNEXE 3

RESULTATS DU GROUPE EPI
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES IFRS au 31 décembre 2009

ETAT DE SITUATION FINANCIERE

ACTIFS	K€	31/12/2009	31/12/2008	01/01/2008	Réf. Note
ACTIFS NON COURANTS					
Goodwill		4.519	4.519	3.623	Note 4 & 8
Immobilisations incorporelles		2.631	2.468	1.969	Note 4 & 8
Immobilisations corporelles		54.715	58.139	54.736	Note 5, 6 & 8
Immeubles de placement		235	235	235	Note 7
Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence		0	0	0	
Autres actifs financiers		56.576	1.144	6.416	Note 9
Impôts différés		225	235	2.048	Note 10
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		118.901	66.740	69.027	
ACTIFS COURANTS					
Stocks		22.275	31.975	36.920	Note 11
Clients		40.026	51.627	60.676	Note 12 & 23
Autres débiteurs		5.826	11.422	8.626	Note 13
Trésorerie & Equivalents trésorerie		8.957	23.830	4.718	Note 14
Actifs destinés à être cédés		0	0	0	
TOTAL ACTIFS COURANTS		77.084	118.854	110.940	
TOTAL DES ACTIFS		195.985	185.594	179.967	
CAPITAUX PROPRES					
Capital émis & réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère		71.898	71.648	70.665	Note 15
Résultat de l'exercice		5.754	380	0	
Intérêts minoritaires		0	0	3.990	
TOTAL CAPITAUX PROPRES		77.652	72.028	74.655	
PASSIFS NON COURANTS					
Emprunts portant intérêts		38.161	49.942	31.324	Note 16
Provision pour pensions & avantages assimilés		1.412	1.499	1.541	Note 17
Autres provisions		2.094	1.904	1.894	Note 18
Impôts différés		6.524	5.811	7.885	Note 19
Autres dettes		0	0	0	
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		48.191	59.156	42.644	
PASSIFS COURANTS					
Fournisseurs		8.585	11.227	14.384	Note 23
Part à court terme des emprunts portant intérêts		35.034	17.133	20.433	Note 16
Passif d'impôt exigible		1.249	26	1.130	
Autres créditeurs		20.227	21.490	22.808	Note 20
Autres provisions		5.047	4.534	3.913	Note 21
Autres passifs financiers		0	0	0	
Passifs destinés à être cédés		0	0	0	
TOTAL PASSIFS COURANTS		70.142	54.410	62.668	
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		195.985	185.594	179.967	

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

K€	Année 2009		Année 2008		Réf. Note
Chiffre d'affaires	196.431		235.293		
Autres produits de l'activité	845		278		
Total produits	197.276	100,00%	235.571	100,00%	
Achats consommés	105.874		146.195		
Charges du personnel	30.554		32.228		Note 30
Charges externes	29.468		35.280		
Impôts et taxes	3.305		3.417		
Dotations aux amortissements	8.035		7.504		Note 25
Dotations aux provisions	1.069		- 63		Note 25
Variation de stocks produits finis & en cours de production	6.236		3.194		
Autres charges d'exploitation	1.932		2.216		
Résultat opérationnel courant	10.803	5,48%	5.600	2,38%	
Autres produits opérationnels	0		231		Note 26
Autres charges opérationnelles	295		1.072		Note 26
Résultat opérationnel	10.508	5,33%	4.759	2,02%	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1.344		946		Note 27
Coût de l'endettement financier brut	2.604		4.080		Note 27
Coût de l'endettement financier net	1.260	0,64%	3.134	1,33%	
Autres produits financiers	985		647		Note 28
Autres charges financières	1.255		1.401		Note 28
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0		0		
Charge d'impôts	3.224		491		Note 29
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	5.754	2,92%	380	0,16%	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0		0		
Résultat net consolidé	5.754	2,92%	380	0,16%	
Autres éléments du résultat global					
Ecarts de conversion	26		185		Note 2.2
Ecarts de change sur investissement net en Russie	- 156		- 545		Note 2.3.7
Charge d'impôt sur les autres éléments du résultat global	0		0		
Total des autres éléments du résultat global	- 130		- 360		
Résultat global	5.624	2,85%	20	0,01%	
Résultat net consolidé attribuable :	5.754		380		
Aux propriétaires de la société mère	5.754		380		
Aux intérêts minoritaires	0		0		
Résultat de base par action €	1,77		0,12		Note 24
Résultat dilué par action €	1,13		0,07		Note 24
Résultat global attribuable :	5.624		20		
Aux propriétaires de la société mère	5.624		17		
Aux intérêts minoritaires	0		3		

ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

K€	Renvoi	Capital	Primes	Réserves et résultats groupe	Réserves de conversion	Capitaux propres part de groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres IFRS au 31/12/2007		6.499	12.530	51.171	- 156	70.044	3.990	74.034
Incidence IFC ouverture 2007	Note 17			284		284		284
Incidence IFC 1ère application en 2007 Welle & Selfloor	Note 17			213		213		213
Incidence IFC sur résultat 2007	Note 17			124		124		124
Capitaux propres IFRS au 01/01/2008		6.499	12.530	51.792	- 156	70.665	3.990	74.655
Résultat net consolidé	(1)			380		380	0	380
Ecarts de conversion	Note 2.2				182	182	3	185
Ecarts de change sur investissement net en Russie	Note 2.3.7				- 545	- 545	0	- 545
Sous total des autres éléments du résultat global	(2)				- 363	- 363	3	- 360
Résultat global	(1)+(2)			380	- 363	17	3	20
Variation de périmètre				- 4		- 4	- 3.993	- 3.997
Dividendes				0		0	0	0
Composante capitaux propres d'émission d'OBSAAR	Note 2.3.6			1.350		1.350		1.350
Capitaux propres IFRS au 31/12/2008		6.499	12.530	53.518	- 519	72.028	0	72.028
Résultat net consolidé	(1)			5.754		5.754	0	5.754
Ecarts de conversion	Note 2.2				26	26	0	26
Ecarts de change sur investissement net en Russie	Note 2.3.7				- 156	- 156	0	- 156
Sous total des autres éléments du résultat global	(2)				- 130	- 130	0	- 130
Résultat global	(1)+(2)			5.754	- 130	5.624	0	5.624
Variation de périmètre				0		0	0	0
Dividendes				0		0	0	0
Transfert provision pour perte intercalaire			- 450	450		0	0	0
Capitaux propres IFRS au 31/12/2009		6.499	12.080	59.722	- 649	77.652	0	77.652

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

K€	31/12/2009	31/12/2008
<i>Flux de trésorerie liés à l'activité</i>		
Résultat net des sociétés intégrées	5.754	380
Amortissements et provisions (hors dépréciation des actifs circulants)	8.746	7.967
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie	1.361	- 202
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	15.861	8.145
<i>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</i>		
Stocks (Note 11)	9.700	4.945
Créances clients (Notes 12 & 20)	11.927	9.224
Fournisseurs et comptes rattachés	- 2.656	- 3.049
Impôt sur le résultat payé	1.446	(*)
Autres variations du BFR	3.511	- 5.093
Impact du changement de périmètre sur la variation du BFR	0	- 255
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	39.789	13.917
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</i>		
Acquisition d'immobilisations corporelles (Notes 4 & 5)	- 5.368	- 12.497
Produit de cession d'immobilisations corporelles	67	62
Acquisition d'immobilisations financières (Note 9)	- 56.113	- 243
Cession d'immobilisations financières (Note 9)	668	6.271
Acquisition d'instruments de capitaux	0	- 4.365
Impact du changement de périmètre sur la variation des opérations d'investissement	0	- 201
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 60.746	- 10.973
<i>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</i>		
Nouveaux emprunts 'OBSAAR'	0	38.883
Remboursements d'emprunts et dettes financières diverses (Note 16)	- 11.968	- 15.401
Variation des lignes de crédit (Note 16)	18.088	- 6.813
Dividendes versés aux actionnaires	0	0
Impact du changement de périmètre sur la variation des opérations de financement	0	55
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	6.120	16.724
Variation de trésorerie	-14.837	19.668
Impact des variations des taux de change	- 36	14
Trésorerie active à l'ouverture (Note 14)	23.830	4.718
Impact du changement de périmètre sur la variation de trésorerie	0	570
Trésorerie active à la clôture (Note 14)	8.957	23.830

(*) Montant compris dans 'autres variations du BFR'

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers du groupe Epi sont préparés en application des normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Note 1	—	Généralités	page	48
Note 2	—	Référentiel comptable	page	48
Note 3	—	Périmètre de consolidation	page	51
Note 4	—	Immobilisations incorporelles	page	53
Note 5	—	Immobilisations corporelles	page	53
Note 6	—	Contrats de location financement	page	54
Note 7	—	Immeuble de placement	page	55
Note 8	—	Tests de valeur des actifs	page	55
Note 9	—	Autres actifs financiers	page	57
Note 10	—	Actifs d'impôts différés	page	58
Note 11	—	Stocks	page	58
Note 12	—	Créances Clients	page	59
Note 13	—	Autres débiteurs	page	59
Note 14	—	Trésorerie et équivalents de trésorerie	page	59
Note 15	—	Capitaux propres	page	60
Note 16	—	Emprunts	page	63
Note 17	—	Provisions pour pensions et avantages assimilés	page	64
Note 18	—	Autres provisions non courantes	page	65
Note 19	—	Passifs d'impôts différés	page	65
Note 20	—	Autres créditeurs	page	66
Note 21	—	Autres provisions courantes	page	66
Note 22	—	Créances & dettes libellées en devises étrangères	page	66
Note 23	—	Actifs et passifs financiers impayés	page	66
Note 24	—	Résultat par action	page	67
Note 25	—	Dotations aux amortissements & provisions	page	67
Note 26	—	Autres produits et charges opérationnels	page	67
Note 27	—	Coût de l'endettement financier net	page	68
Note 28	—	Autres produits et charges financiers	page	68
Note 29	—	Charges d'impôt	page	68
Note 30	—	Informations sociales	page	69
Note 31	—	Frais de recherche	page	70
Note 32	—	Instruments financiers et produits dérivés	page	70
Note 33	—	Engagements hors bilan	page	71
Note 34	—	Transactions avec les parties liées	page	72
Note 35	—	Secteurs opérationnels	page	74
Note 36	—	Analyse des risques	page	78
Note 37	—	Ventilation des instruments financiers	page	83
Note 38	—	Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice	page	84

Note 1 – Généralités & déclaration de conformité

Epi SA a été créée le 19 mars 1993. Elle a la forme de société anonyme de droit français à Directoire et Conseil de Surveillance. Son siège social est situé 1, rue de l'Europe, 67521 Marlenheim Cedex.

Le groupe EPI produit et commercialise des revêtements de sol mélaminés (RDS) et des pièces ou des meubles en kit à base de panneaux mélaminés ou enrobés.

Les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2009 établis en milliers d'euros reflètent la situation comptable d'Epi SA et de ses filiales. Ils ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière telles qu'adoptées par l'Union européenne, et ont été arrêtés par le Directoire le 30/03/2010. Ils seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale.

Note 2 – Référentiel comptable

Pour la première application des IFRS, les options suivantes ont été retenues conformément à la norme IFRS 1 :

EXEMPTIONS	Appliquée	Non appliquée	N.A.
Regroupement d'entreprise	OUI		
Juste valeur utilisée comme coût présumé			X
Avantage au personnel			X
Ecart cumulés de change	OUI		
Instruments financiers composés			X
Décalages dans l'application des IFRS entre sociétés du groupe			X
Classification des instruments financiers	OUI		
Paiement en actions			X
Contrats d'assurance			X
Coûts de démantèlement			X

Il est à noter qu'il n'y a pas d'éléments qui s'opposent au principe de continuité de l'exploitation, en cette période de crise à la fois financière et économique.

2.1. Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers sont présentés en K€ sauf indications contraires. Ils sont préparés sur la base du coût historique ou à la juste valeur.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants. Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

2.2. Principes de consolidation

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des filiales, SELFLOOR, FINALAM, ALSAPAN, HAUTECOEUR, HAUTECOEUR Paris Espana, DGS, EPI VOSTOK, FLOORIAN, LOCOFI et les SCI LA CHAPELLE WENDELIN et MERKEL.

Les comptes d'actifs et passifs des sociétés étrangères DGS et FLOORIAN, dont les comptabilités sont tenues en US\$, ont été convertis selon la méthode du cours de clôture, soit 1,4406 au 31/12/2009. Pour la société EPI VOSTOK qui est tenue en RUR, le cours de clôture au 31/12/2009 est de 43,154.

Dans le respect d'IAS21.40, les comptes de résultat de DGS et FLOORIAN ont été convertis selon un cours moyen de 1,39631 et celui d'EPI VOSTOK à un cours de 44,30052. Les écarts de conversion constatés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Toutes les transactions entre les sociétés consolidées sont éliminées de même que les résultats internes au groupe (plus values, dividendes etc ...).

Toutes les sociétés entrant dans le périmètre de consolidation clôturent leur exercice comptable au 31 décembre 2009.

Les Goodwill sont constitués de la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et l'évaluation totale des actifs, des passifs identifiés, et des passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition.

Conformément à l'IFRS3, ils ne sont plus amortis depuis le 01/01/2004.

2.3. Méthodes et règles d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts dans l'hypothèse du principe de continuité d'exploitation.

Les comptes annuels des sociétés consolidées sont arrêtés conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation retenus pour le Groupe. Ils sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

L'établissement des comptes consolidés implique l'utilisation d'estimations et d'hypothèses ayant une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif. Ces estimations sont établies, sur la base d'une continuité d'exploitation, en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou si de nouvelles informations venaient modifier ou compléter celles-ci. Les résultats effectifs futurs peuvent être différents de ces estimations. Les principales estimations effectuées par la Direction lors de l'établissement des états financiers portent sur :

- Les hypothèses retenues pour l'évaluation de certaines provisions : Provisions pour litiges (cf. Notes 18 & 21), et départ en retraite (cf. Note 17).
- L'appréciation des durées d'utilisation de certaines immobilisations corporelles (cf. Note 5).
- Les hypothèses et estimations utilisées pour la mise en oeuvre des tests de dépréciation annuels sur les goodwill et autres actifs incorporels (cf. Note 8).
- L'estimation de la juste valeur des contrats d'échange de taux (cf. Note 32).

La nature et le montant de ces estimations sont présentés dans les notes détaillées des rubriques comptables correspondantes.

2.3.1 Retraitement des contrats de location-financement

Les biens immobiliers et mobiliers dont le Groupe supporte les risques et bénéficie des avantages par contrat de crédit-bail ou location financière sont traités dans le bilan et le compte de résultat consolidé comme s'ils avaient été acquis par emprunt. En conséquence, les postes d'immobilisations corporelles ont reçu les montants financés à l'origine par un organisme de crédit-bail ou de location financière en contrepartie d'un « emprunt » inscrit au passif. Ces immobilisations sont amorties selon leur durée réelle d'utilisation. Les annuités de crédit-bail ou location financière sont éliminées et remplacées :

- par une dotation normale aux amortissements correspondant aux immobilisations concernées.
- par une charge financière relative à l'emprunt issu du retraitement des opérations de crédit-bail et de location financière.

2.3.2 Actifs immobilisés

Conformément à la norme IAS16, "Immobilisations corporelles" et à la norme IAS38 "Immobilisations incorporelles", seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations.

Conformément à la norme IAS36, "Dépréciation d'actifs", lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles dont la durée d'utilisation est définie, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée du coût de cession) et de la valeur d'utilité. Dans le cas où le montant recouvrable serait inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Se reporter à la Note 8 'tests de valeur des actifs'.

Pour les goodwill dont la durée de vie n'est pas définie, le même test de dépréciation est réalisé chaque année. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la dépréciation initialement comptabilisée) ; pour les goodwill, la dépréciation constatée est irréversible.

La valeur des goodwill déterminée en normes françaises n'a pas été modifiée en IFRS s'agissant exclusivement de goodwill apparus à l'occasion d'opérations antérieures à la date de transition. En effet, conformément à l'exemption prévue par IFRS1 sur la norme IFRS3 relative au retraitement rétrospectif des regroupements d'entreprises, les valeurs attribuées en principes français aux actifs et passifs des sociétés acquises n'ont pas été remises en cause.

Les immobilisations représentatives de fonds de commerce en normes françaises ne répondant plus à la définition d'une immobilisation incorporelle, sont maintenant assimilées aux goodwill. Les normes IFRS imposent de ne plus amortir les goodwill. Avant le 1er janvier 2004, ils étaient amortis linéairement sur une durée de 5 ou 10 ans selon les segments.

Comme indiqué ci-dessus, des tests de dépréciation sont mis en place, conformément à IAS36, au minimum une fois par an (généralement en fin d'année) au niveau des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté lors de l'acquisition.

La méthodologie est explicitée dans la Note 8 'tests de valeur des actifs'.

Pour les autres immobilisations incorporelles et corporelles, se reporter aux Notes 4 et 5.

2.3.3. Impôts différés :

L'impôt différé est comptabilisé en résultat sur les bases des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués au taux d'imposition dont l'application est attendue. En outre, le montant de cet impôt est, le cas échéant, influencé par la variation de la créance ou de la dette que provoque le changement du taux d'impôt sur les sociétés d'une année sur l'autre (méthode du report variable).

2.3.4 Nouvelles normes et interprétations :

Les nouvelles normes IAS/IFRS trouvant leur application en 2009 sont :

- La norme IFRS7 amendée relative aux informations à fournir sur les instruments financiers. Cette nouvelle norme a principalement comme impact d'ajouter des informations quantitatives sur les instruments financiers. L'analyse des risques prévus par la norme IFRS7 figure dans la Note 36. L'information concernant les actifs et passifs impayés figure dans la Note 23.

- L'IAS1 révisée, introduisant la notion de résultat global, a conduit le groupe à revoir la présentation de ses états financiers.

- L'application de la norme IFRS8 relative aux secteurs opérationnels n'a pas eu d'impacts significatifs dans les Notes dans la mesure où les indicateurs de mesure de performance utilisés par la direction générale pour la prise de décisions d'allocations de ressources, figuraient déjà dans les informations données dans les états financiers consolidés selon la précédente norme IAS14 relative à l'information sectorielle.

- L'IAS23 révisée relative aux coûts d'emprunts qui doivent être capitalisés, s'ils concernent des actifs qualifiés, est sans impact pour le groupe en 2009.

- Les autres normes et interprétations obligatoires au 01/01/2009 dont l'application est sans effets dans les comptes du groupe sont : IFRIC13 - Programme de fidélisation de la clientèle ; Amendement IFRS2 - Conditions d'acquisition des droits et annulations ; Amendement IAS32 - Instruments financiers remboursables au gré du porteur ; Amendements IFRS1 et IAS27 - Coût d'une participation dans une filiale, JV, ou entreprise associée ; IFRIC11 - Actions propres & transactions intra-groupe ; IFRIC14 - Limitation de l'actif au titre de prestations définies ; Amendement IAS39/IFRIC9 - Dérivés incorporés.

- Enfin, les normes et interprétations dont l'application est possible mais pas obligatoire, ne sont pas appliquées par le groupe. Au 31/12/2009, ce sont : IFRS3/IAS27 Révisées - Regroupement d'entreprises ; IFRS1 Révisée - 1^{ère} adoption des IFRS ; IFRIC12 - Concessions de services ; IFRIC15 - Contrats de constructions ; IFRIC16 -

Couverture d'investissement net à l'étranger ; IFRIC17 - Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires ; IFRIC18 - Transfert d'actifs provenant de clients.

2.3.5 Changements de méthodes comptables :

Aucun changement de méthodes comptable n'est intervenu en 2008 et 2009.

2.3.6 Emprunt Obligataire :

En 2008, suite à l'émission d'un emprunt obligataire à bons de souscription d'actions remboursables 'OBSAAR', conformément à l'IAS32, la composante dette de l'emprunt a été évaluée par actualisation des flux de trésorerie liés à l'emprunt en appliquant le taux qu'aurait pu obtenir le groupe pour la souscription d'un emprunt obligataire analogue non assorti de bons de souscriptions. La différence entre le flux de la dette actualisée et le nominal, représentative de la valeur des bons de souscription, a été enregistrée en capitaux propres pour 1.350 K€. Par ailleurs, selon l'IAS39, le passif a été minoré des frais directs d'émission.

2.3.7 Investissement net à long terme en Russie :

La maison mère du groupe a financé sous forme de prêts à long terme en \$ et en €, l'implantation de sa filiale détenue à 100% en Russie. Dans la mesure où le remboursement de la dette n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible, l'IAS21.15 est applicable. EPI Vostok a démarré son activité opérationnelle de production de revêtement de sol à la fin du premier semestre 2008, les premières commercialisations de ces produits sont intervenues au courant du deuxième semestre 2008. Le montant des prêts a permis de financer la part de l'investissement nécessaire à la construction de l'usine en Russie au delà du montant du capital social utilisé en totalité par la filiale pour le financement d'une première tranche de travaux. Une autre partie des prêts a été utilisée pour le financement du stock outil nécessaire au démarrage de l'activité en Russie. Ce stock est à considérer comme un investissement permanent à long terme et non pas comme un élément du BFR. En application de la norme IAS21.15 relative aux effets des variations des cours des monnaies étrangères, nous avons retraité dans les autres éléments du résultat global la part des écarts de changes afférant à l'investissement à long terme, soit 545 K€.

Aucun des prêts n'ayant été remboursé, au 31/12/2009, un retraitement similaire des écarts de changes de 2009 a été opéré pour un montant de 156 K€, dans les autres éléments du résultat global.

2.3.8 C.E.T.

Selon la LDF 2010, la taxe professionnelle est remplacée par la Contribution Economique Territoriale (C.E.T) qui se décompose en :

- Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) assise sur les valeurs locatives foncières.
- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E), assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le groupe a conclu que ce changement fiscal consistait essentiellement en une modification des modalités de calcul de l'impôt local français, sans en changer globalement la nature. En effet la CET est calculée sur des bases qui ne répondent pas à la définition d'un résultat imposable au sens de l'IAS12. Ainsi, le groupe considère qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la CVAE comme à la CFE un traitement comptable différent de celui de la taxe professionnelle. En 2010, ces deux nouvelles contributions seront donc classées en charges opérationnelles, comme l'est actuellement la taxe professionnelle. Ce choix est sans conséquence sur le calcul des impôts différés au 31/12/2009.

Note 3 - Périmètre de consolidation

Les filiales et participations placées sous le contrôle direct ou indirect de la société mère ou sur lesquelles cette dernière exerce une influence notable sont retenues dans le périmètre de consolidation.

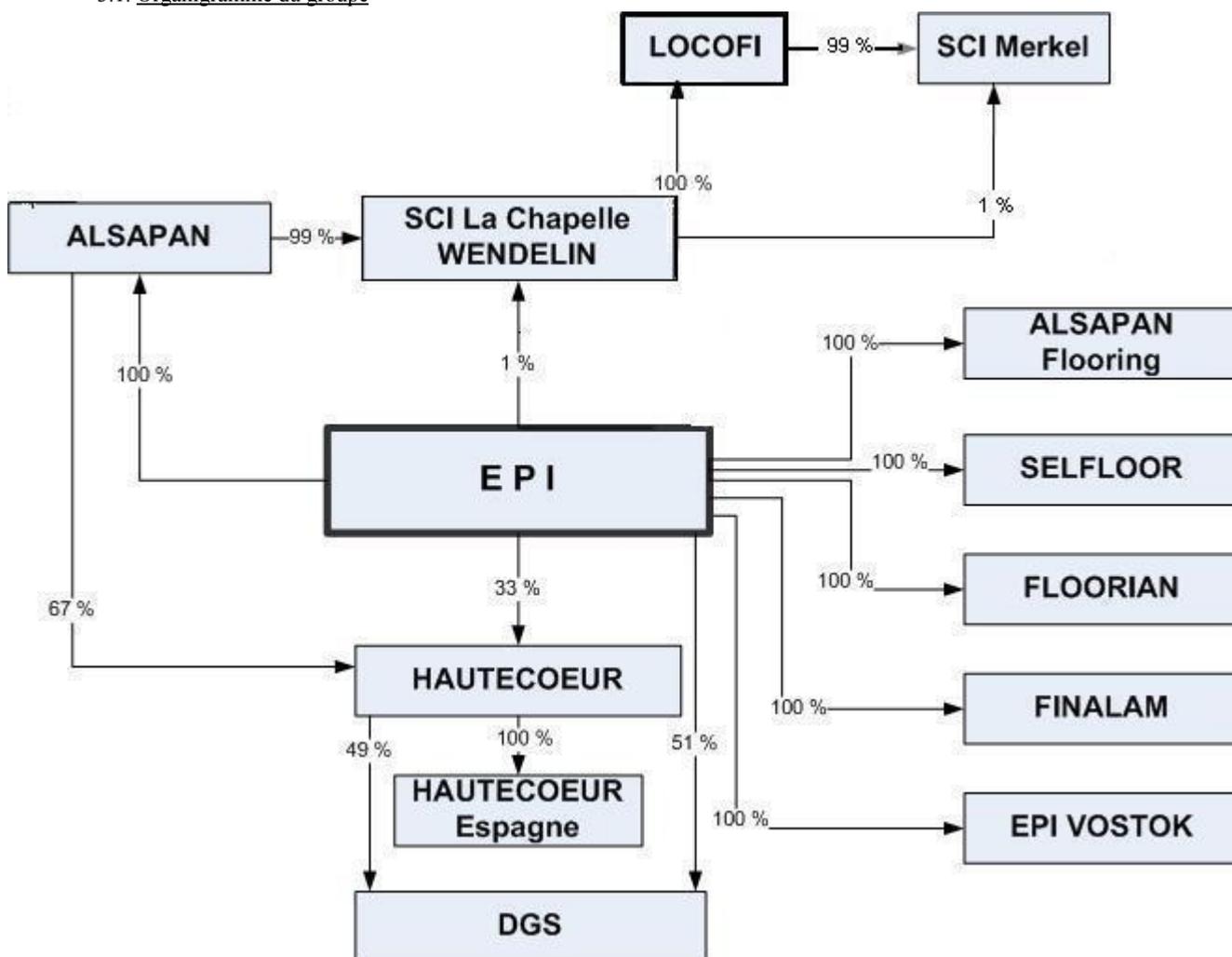
Fin 2009, La SCI La Chapelle Wendelin a racheté à des tiers au groupe, l'intégralité des parts de la SARL LOCOFI ainsi que 1% des parts de sa filiale la SCI Merkel.

Ces sociétés dont le pourcentage de détention était en 2008 inférieur à 50%, étaient intégrées globalement en vertu de l'interprétation de SIC12.

Le tableau ci-dessous retrace les informations sur le périmètre de consolidation et les méthodes d'intégration :

Entreprise détenue	Siège	N° SIREN	Intérêt groupe	Contrôle (%)	Méthode de Consolidation
EPI	Marlenheim (67)	390 625 382	100,00 %	100,00 %	IG
ALSAPAN	Dinsheim s/Bruche (67)	392 213 146	100,00 %	100,00 %	IG
FINALAM	Luxembourg (L)		99,90 %	100,00 %	IG
SELFLOOR	Marlenheim (67)	443 600 754	100,00 %	100,00 %	IG
HAUTECOEUR	Dinsheim s/Bruche (67)	321 438 541	100,00 %	100,00 %	IG
DGS	Hong - Kong		100,00 %	100,00 %	IG
FLOORIAN	Miramar (USA)		100,00 %	100,00 %	IG
HAUTECOEUR Paris-España	Madrid (E)		100,00 %	100,00 %	IG
LOCOFI	Dinsheim s/Bruche (67)	479 851 388	100,00 %	100,00 %	IG
EPI VOSTOK	Noginsk (Russie)		100,00 %	100,00 %	IG
SCI LA CHAPELLE	Dinsheim s/Bruche (67)	491 975 918	100,00 %	100,00 %	IG
WENDELIN					
SCI MERKEL	Dinsheim s/Bruche(67)	378 743 140	100,00 %	100,00 %	IG

3.1. Organigramme du groupe



Note 4 - Immobilisations incorporelles

4.1. Goodwill

Au 31/12/2009, le montant net figurant à l'actif du bilan s'élève à 4.519 K€

	31/12/2009			31/12/2008		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
ALSAPAN (1)	133	0	133	133	0	133
HAUTECOEUR	1.727	0	1.727	1.727	0	1.727
ALSAPAN (2)	2.571	0	2.571	2.571	0	2.571
SCI MERKEL	88	0	88	88	0	88
TOTAL	4.519	0	4.519	4.519	0	4.519

- (1) : Suite à la fusion au cours de l'exercice 2007 entre Ozoo et Alsapan Furniture la nouvelle entité se nomme Alsapan.
 (2) : Suite à la fusion en 2005 entre Alsapan et EPI.

Des tests de valeur ont été effectués au 31/12/2009. Les critères retenus, sont décrits dans les Notes 2 et 8. Ces tests n'ont pas révélé le besoin de constater de dépréciation au 31/12/2009.

4.2. Autres immobilisations incorporelles

Elles sont principalement composées de logiciels qui sont amortis selon leur durée d'utilité estimée à 10 ans, de brevets dont la durée d'utilité est de 5 ans et de droits de marques non amortissables à partir de 2005.

Des tests de valeur ont été effectués au 31/12/2009. Les critères retenus, sont décrits dans les Notes 2 et 8. Ces tests n'ont pas révélé le besoin de constater de dépréciation au 31/12/2009.

	31/12/2009			31/12/2008		
	Brut	Amortis- sement	Net	Brut	Amortis- sement	Net
Concessions, brevets, licences	3.940	1.643	2.297	3.443	1.309	2.134
Autres	441	107	334	441	107	334
TOTAL	4.381	1.750	2.631	3.884	1.416	2.468

Les mouvements sont les suivants :

	Augmentations 2009	Diminutions 2009	Augmentations 2008	Diminutions 2008
Concessions, brevets, licences	510	13	811	71
Autres	0	0	0	0
TOTAL	510	13	811	71

Note 5 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût historique d'acquisition, augmenté de frais accessoires pour un montant de 98.968 K€. Conformément à la réglementation comptable, les escomptes sont déduits directement de la valeur brute des immobilisations.

Les amortissements figurent au bilan pour un montant de 44.253 K€. Ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité des biens.

POSTES	DUREE	MODE
Agencement terrains	25 ans	Linéaire
Constructions	10 à 45 ans	Linéaire
A.A.I des constructions	10 à 30 ans	Linéaire
Agencement aménagement divers	10 à 15 ans	Linéaire
Installations techniques	10 à 20ans	Linéaire
Matériel de transport	5 à 12 ans	Linéaire
Matériel informatique	5 à 15 ans	Linéaire
Mobilier	15 ans	Linéaire

Des tests de valeur ont été effectués au 31/12/2009. Les critères retenus, sont décrits dans les Notes 2 et 8. Ces tests n'ont pas révélé le besoin de constater de dépréciation au 31/12/2009.

	31/12/2009			31/12/2008		
	Brut	Amortis- sement	Net	Brut	Amortis- sement	Net
Terrains	3.737	318	3.419	3.280	295	2.985
Constructions	34.083	11.786	22.297	34.358	9.883	24.475
Installations techniques	56.615	30.880	25.735	53.160	25.916	27.244
Autres	3.062	1.269	1.793	2.221	1.358	863
En cours	1.471	0	1.471	2.572	0	2.572
TOTAL	98.968	44.253	54.715	95.591	37.452	58.139

L'accroissement global de la valeur brute des immobilisations corporelles est réalisé principalement par ALSAPAN en matériel de productions pour 3.8 M€, en chariots élévateurs pour 0.5 M€ et en installation générale pour 0.6 M€.

Les mouvements sont les suivants :

	Augmentations 2009	Diminutions 2009	Augmentations 2008	Diminutions 2008
Terrains	457	0	0	2
Constructions	0	275	6.054	617
Installations techniques	4.265	810	15.158	1.865
Autres	1.306	465	164	383
En cours	1.049	2.150	0	9.574
TOTAL	7.077	3.700	21.376	12.441

Note 6 - Contrats de location financement

Conformément à l'IAS17, les montants des biens inscrits dans les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement se décompose comme suit :

	31/12/2009			31/12/2008		
	Brut	Amortis- sement	Net	Brut	Amortis- sement	Net
Terrains & constructions	19.767	6.332	13.435	19.767	5.273	14.494
Installations techniques	15.032	9.467	5.565	15.032	7.780	7.252
TOTAL	34.799	15.799	19.000	34.799	13.053	21.746

Le total des loyers restant dus, leur valeur actualisée ainsi que leur échéancier se décomposent comme suit :

Total loyers	Au 31/12/2009		Au 31/12/2008	
	Loyers dus	Loyers Actualisés	Loyers dus	Loyers Actualisés
Terrains & constructions	10.563	9.366	12.344	9.705
Installations techniques	5.081	4.616	6.121	5.221
TOTAL	15.644	13.982	18.465	14.926

Echéancier loyers dus	Loyers dus au 31/12/2009			Loyers dus au 31/12/2008		
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Terrains & constructions	1.849	6.279	2.435	1.848	6.540	3.956
Installations techniques	1.040	3.394	647	1.040	3.671	1.410
TOTAL	2.889	9.673	3.082	2.888	10.211	5.366

Echéancier loyers actualisés	Loyers actualisés au 31/12/2009			Loyers actualisés au 31/12/2008		
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Terrains & constructions	1.807	5.607	1.952	1.626	5.273	2.806
Installations techniques	1.024	3.063	529	976	3.160	1.085
TOTAL	2.831	8.670	2.481	2.602	8.433	3.891

Le taux d'actualisation des loyers est de 3,82%, (TMO, taux moyen des obligations au 31/12/2009).

Note 7 – Immeuble de placement

La SCI La Chapelle Wendelin a acquis une maison d'habitation pour un montant de 235 K€. Sa vocation est de louer cet immeuble à un tiers. Conformément à l'IAS40, ce bien, classé en immeuble de placement, n'est pas amorti, et est évalué à la juste valeur par résultat.

Note 8 – Tests de valeur des actifs

8.1 Goodwill

Lors de l'acquisition de titres de sociétés, le coût d'acquisition des titres est affecté aux actifs, aux passifs acquis et aux passifs éventuels identifiables de l'entité acquise, évalués à leur juste valeur. L'écart entre le coût d'acquisition et la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, des passifs, et des passifs éventuels identifiables représente le goodwill. Il est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Si cet écart est négatif, il est inscrit immédiatement en résultat.

Les goodwill sont comptabilisés à leur coût initial diminué, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur, conformément à IFRS3 et IAS36, « Dépréciation d'actifs ».

Les goodwill ne sont pas amortis, ils font l'objet de tests de dépréciation réalisés annuellement ou dès lors que des événements ou des circonstances indiquent qu'ils ont pu se déprécier de manière durable.

8.2 Suivi de la valeur des immobilisations

La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode des flux financiers futurs attendus et actualisés de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) ou du regroupement d'UGT à laquelle se rattache l'immobilisation testée. Les flux de trésorerie prévisionnels sont fondés sur des prévisions d'exploitation raisonnablement envisageables. Ils sont estimés dans le cadre de la continuité de l'activité. Le Business Plan est établi et entériné par le directoire sur une période de cinq ans. La valeur terminale est basée sur l'extrapolation d'un exercice normatif. Le taux d'actualisation est déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital tenant compte d'un flux financier après impôt. Le taux

d'actualisation de la valeur terminale tient également compte du taux de croissance normatif de l'UGT, qui est compris entre 2% et 5%: 2% pour EPI, 3% pour ALSAPAN et EPI VOSTOK, 5% pour Hautecoeur.

Pour le coût du capital, le taux sans risque est de 3,59% (TEC10), le coefficient Bêta de 1,14 (selon expert) et le risque marché de 14% (selon expert). Le coût du capital ressort à 15,46%. Pour le coût de la dette, le taux brut est de 5% soit 3,33% après impôts. La structure de financement retenue dans le modèle est de 60% capitaux propres et 40% endettement. Cette hypothèse n'est pas liée à la structure d'endettement du groupe. Le WACC ressort à 10,58%. Il est retenu pour l'ensemble des UGT sauf EPI VOSTOK pour laquelle, le risque à long terme est jugé plus élevé compte tenu d'une incertitude plus grande quant à l'évolution du marché. Une prime de risque de 5 points a été ajoutée au taux d'actualisation d'EPI VOSTOK, Le WACC ressort à 15,58%. Pour les autres UGT, les marchés étant matures et relativement stables, il n'y a pas à prendre en compte de majoration du taux d'actualisation pour le calcul de la valeur terminale, partant du principe que le risque lié à la conjoncture économique est déjà pris en compte dans les taux retenus.

La valeur de marché des actifs immobiliers et matériels industriels, a été déterminée par un expert qui a effectué ses évaluations en se rendant sur les sites au cours du quatrième trimestre 2008. L'évaluation a été faite selon la méthode du 'CRNA' : coût de remplacement net d'amortissements. En l'absence d'indices de perte de valeur, ces valeurs ont été reconduites en 2009.

Les UGT correspondent à des regroupements d'actifs générant des flux de trésorerie indépendants des flux générés par les autres UGT. Les UGT définies dans le Groupe sont les suivantes:

- Pour le revêtement de sol :
 - Le sous-ensemble EPI/FLOORIAN/LOCOFI et SCI MERKEL
 - SELFLOOR
 - EPI VOSTOK
- Pour l'activité « meubles » :
 - ALSAPAN tous sites confondus
- Pour l'activité négoce :
 - Le sous-ensemble comprenant les sociétés Hautecoeur, Hautecoeur Espagne et DGS.

Conformément à l'IAS36, les tests de valeurs sont effectués au minimum une fois par an ou lorsque l'on détecte un indice de perte de valeur. Le seul indice détecté est la lenteur du démarrage de l'activité commerciale d'EPI Vostok ce qui a conduit le Directoire à revoir son business plan. Compte tenu de l'effet de change et des amortissements pratiqués, la valeur nette des actifs d'EPI Vostok est de 4.125 K€ au 31/12/2009. La juste valeur nette de frais de cession selon expert est de 4.220 K€ et la valeur d'utilité révisée ressort à 11.866 K€. En conséquence il n'y a pas lieu de constater de dépréciation.

Les tests de dépréciation effectués au titre de l'exercice 2009 ont abouti à la conclusion qu'aucun des actifs incorporels ou corporels affectés à l'une des UGT définies ci-dessus ne nécessitait la constatation d'une dépréciation. L'analyse de sensibilité montre par ailleurs que l'augmentation d'un point du WACC a un impact négatif sur la valeur d'utilité de 19.446 K€.

GROUPE EPI

	EPI + Floorian +SCI Merkel + Locofi	Selffloor	EPI Vostok	TOTAL RDS	Meuble : ALSAPAN	Négoce: Hautecoeur, Hautecoeur Esnagne.	TOTAL Sectoriels	Actifs & Passifs Non Alloués	TOTAL Consolidé
ACTIFS base 31 Décembre 2009									
ACTIFS NON COURANTS									
Goodwill	88	0	0	88	2.704	1.727	4.519	0	4.519
Immobilisations incorporelles	880	11	0	891	1.544	196	2.631	0	2.631
Terrains	822	50	0	872	2.547	0	3.419	0	3.419
Constructions	4.422	529	1.799	6.750	15.521	26	22.297	0	22.297
Matériel industriel	4.814	349	2.289	7.452	18.272	11	25.735	0	25.735
Autres immobilisations corporelles	270	0	37	307	1.435	51	1.793	0	1.793
Immobilisations en cours	672	0	0	672	799	0	1.471	0	1.471
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	11.968	939	4.125	17.032	42.822	2.011	61.865	0	61.865

Constructions valeur d'expert	7.920	1.800	2.500	12.220	18.458	-	30.678	-	30.678
matériels industriels valeur d'expert	5.592	2.700	1.720	10.012	25.019	-	35.031	-	35.031
Valeur de l'entreprise						6.820	6.820	-	6.820
Juste Valeur Nette des Frais de Cession	13.512	4.500	4.220	22.232	43.477	6.820	72.529	-	72.529
Valeur d'Utilité	47.337	0	11.866	59.203	96.422	7.340	162.965	-	162.965
Valeur Actuelle	47.337	4.500	11.866	63.703	96.422	7.340	167.465	-	167.465
Provision pour dépréciation	0	0	0	0	0	0	0	-	0
Valeur d'Utilité sensibilité à une augmentation de 1% du WACC	42.284	0	11.045	53.329	83.938	6.252	143.519	-	143.519

Note 9 – Autres actifs financiers

Les valeurs nettes sont présentées dans le tableau suivant :

	31/12/2009	31/12/2008
Contrats de capitalisation (1) (2)	56.113	0
Fonds de garantie, dépôts et cautionnements	221	687
VMP (compte bloqué) (1) (3)	118	304
Prêts	65	81
Autres titres immobilisés	39	52
PHOENIX (1) (4)	20	20
TOTAL	56.576	1.144

GROUPE EPI

Les valeurs mobilières de placement présentées en autres actifs financiers (1), sont celles qui ne répondent pas aux 4 critères de l'IAS7 (cf. Note N° 14). L'évaluation au dernier jour du marché est de 56.251 K€, alors que la valeur comptable nette est de 56.250 K€, soit une plus value latente de 1 K€ qui a été constatée dans les comptes.

Une dépréciation sur les créances sur participations avait été enregistrée antérieurement par résultat pour un montant de 299 K€ en raison des difficultés rencontrées sur le marché nord-américain. Elle est maintenue au 31/12/2009.

(2) : L'intention qu'a le groupe de conserver ce placement pendant plus d'un an, justifie son reclassement en actifs financiers non courants. En cas de sortie anticipée, une minoration du taux de rémunération serait appliquée.

(3) : Ce compte est bloqué car il est représentatif d'une caution donnée à l'administration fiscale suite à une demande de correction d'assiette de taxe professionnelle pour le site de Boulay.

(4) : Suite à la défaillance de l'organisme PHOENIX Kapitaldienst, une provision de 1.972 K€ avait été constituée en 2004. Cette provision a été maintenue en 2009, car le risque de non recouvrement subsiste.

Note 10 - Actifs d'impôts différés

Ils se décomposent comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Organic	119	122
IFC	824	759
Participation	132	0
Immobilisations	488	508
SWAPs de taux	438	483
Retraitement des crédits baux	338	324
Change	255	255
Autres	33	62
Compensation des actifs et des passifs d'impôts différés	- 2.402	- 2.278
Total	225	235

Il n'a pas été constaté d'actif d'impôt différé sur les moins values à long terme d'un montant 85 K€ correspondant à des provisions pour dépréciation de titres de participations détenus par la société EPI.

Compte tenu d'un historique de pertes récentes, il n'est pas constaté d'impôt différé sur les déficits reportables. L'utilisation de ces déficits n'est pas limitée dans le temps. Les déficits fiscaux concernent la perte fiscale cumulée au 31/12/2009 de Hautecoeur Espagne pour 280 K€ et EPI VOSTOK pour un montant de 1.661 K€. L'impôt différé correspondant serait pour Hautecoeur Espagne au taux de 30% de 84 K€ et pour EPI Vostok au taux de 20% de 332 K€.

Les impôts différés actifs et passifs ont été compensés entité par entité. L'impact figure sur la ligne 'compensation des actifs et passifs d'impôts différés', cf. Note 19.

Note 11 - Stocks

Les matières premières et consommables sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré. Le coût d'entrée en stock tient compte des rabais, remises, ristournes ainsi que de l'escompte obtenu sur les règlements.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. L'éventuel coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, et répartis de la façon suivante :

	Brut 31/12/2009	Dépréciation 31/12/2009	Net 31/12/2009	Brut 31/12/2008	Dépréciation 31/12/2008	Net 31/12/2008
Matières premières	7.126	463	6.663	9.691	461	9.230
En cours de production	2.414	238	2.176	3.419	184	3.235
Produits intermédiaires & finis	11.308	875	10.433	16.644	595	16.049
Marchandises	3.585	582	3.003	3.885	424	3.461
TOTAUX	24.433	2.158	22.275	33.639	1.664	31.975

Note 12 - Créances clients

Les créances sont évaluées au coût amorti. Les créances libellées en devises ont été converties au taux de clôture. Les provisions pour dépréciation des créances sont évaluées individuellement en fonction du risque encouru de non-recouvrement. Des créances clients sont données en garantie des tirages du crédit revolving (cf. Note 36.4.1).

31/12/2009			31/12/2008		
Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
42.294	2.268	40.026	53.845	2.218	51.627

Note 13 – Autres débiteurs

	31/12/2009	31/12/2008
Avances et acomptes sur commandes	1.187	1.173
Fournisseurs	1.236	2.467
Personnel et comptes rattachés	51	91
Etat	3.083	5.696
Créances sur cession d'immobilisations	0	752
Divers	89	657
Charges constatées d'avance	180	586
TOTAUX	5.826	11.422

14 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont composés de sicav et de certificats de dépôt négociables. Ils respectent les 4 critères d'IAS7 , à savoir :

- placement à court terme
- placement très liquide
- placement facilement convertible en un montant connu de trésorerie
- placement soumis à un risque négligeable de changement de valeur

L'évaluation au dernier jour de marché de 5.074 K€ est identique à la valeur nette comptable. Le risque de liquidité et la répartition de la trésorerie sont décrits Note 36.4.1

	31/12/2009	30/12/2008
Sicav monétaires	5.074	11.385
CIC – CM Cash FCP	2.251	0
BP – Alsace CT	44	0
SG – SG Monévalor	0	1.301
SG – SG Liquidités Euro BC5D	320	0
CA – Sequin	0	9.854
LCL – Monétaire C	2.459	230
Dépôts à terme (*)	3.001	8.000
Disponibilités	882	4.445
TOTAL	8.957	23.830

(*) dont l'échéance est à moins de trois mois à la date d'acquisition.

Note 15 –Capitaux propres15.1. Capital social

Le capital social est de 6.498.908 €. Il est constitué de 3.249.454 actions, de même catégorie et d'une valeur nominale de 2 € chacune. Il est entièrement libéré.

L'assemblée générale mixte du 29/06/2009 a autorisé le directoire à acquérir des actions dans le cadre des dispositions des articles L 225-209 et suivants du code de commerce. A ce jour, la société ne détient, directement, ou indirectement, aucun de ses propres titres.

La répartition du capital social est la suivante :

Actionnaires	31.12.09 nombre d'actions	2009 % capital	2009 droits de vote	31.12.08 nombre d'actions	2008 % capital	2008 droits de vote	31.12.07 nombre d'actions	2007 % capital	2007 droits de vote
STRUB SA	1.869.871	57,54	57,54	1.826.106	56,20	56,20	1.633.904	50,28	50,28
Ulrich ZIEROLD	1			1			1		
Ulrich ZIEROLD GmbH & Co KG	478.493	14,73	14,73	478.493	14,73	14,73	408.093	12,56	12,56
MELAPLAST Verwaltungs GmbH	309.365	9,52	9,52	309.365	9,52	9,52	309.365	9,52	9,52
PAUL STRUB	0	0	0	0	0	0	42.240	1,30	1,30
FANNY NUSS - STRUB	0	0	0	0	0	0	126.720	3,90	3,90
MICHEL STRUB	0	0	0	0	0	0	42.240	1,30	1,30
Gérard VOIRIN	41.872	1,29	1,29	41.872	1,29	1,29	41.872	1,29	1,29
David BASKEYFIELD	10.135	0,31	0,31	10.135	0,31	0,31	10.135	0,31	0,31
Divers nominatif	146			146			146		
Public	539.571	16,61	16,61	583.336	17,95	17,95	634.738	19,54	19,54
TOTAL	3.249.454	100 %	100 %	3.249.454	100 %	100 %	3.249.454	100 %	100%

Le capital de la société STRUB SA est lui-même détenu à hauteur de 50% par Monsieur Jean-Jacques Strub, président du Directoire, et à hauteur de 50% par Madame Marie-Elisabeth Lanoux, présidente du conseil de surveillance, et ses enfants. La société STRUB SA a été créée en 1998 par la famille Strub. Elle exerce principalement une activité de holding. Son chiffre d'affaires 2009 est de 3,1 millions d'euros.

Mr Paul Strub et ses enfants, Fanny Nuss-Strub et Michel Strub, sont sortis du capital le 5 juin 2008 en cédant leurs 6.5% à STRUB SA (2/3) et à ZIEROLD GmbH (1/3).

EPI a lancé une émission de 79.984 obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (« OBSAAR ») d'une valeur nominale unitaire de 500 euros. Cette opération a été entièrement souscrite pour un montant total de 39,992 millions d'euros. Un rachat anticipé de 248 obligations est intervenu en Août 2008 à la demande d'un souscripteur.

GROUPE EPI

Les OBSAAR ont été souscrites à hauteur de 99,7% par un pool de banques composé de Fortis Banque Luxembourg, de la Banque de l'Economie du Commerce et de la Monétique, du LCL, du Crédit Agricole Alsace Vosges et du CIC et pour le solde par le public.

En prenant en compte les OBSAAR souscrites par les actionnaires d'EPI ainsi que les BSAAR cédés aux actionnaires par les Etablissements Bancaires qui ne souhaitent pas conserver les BSAAR attachés aux OBSAAR souscrites (23 BSAAR par Obligation), la répartition des BSAAR a été faite de la manière suivante :

- 85,8 % ont été acquis par les actionnaires de référence d'EPI,
- 11,4 % par les managers du Groupe,
- 2,8 % par le public via demandes d'OBSAAR ou de BSAAR seul.

Les BSAAR acquis par les personnes liées ne donnent droit à aucun avantage particulier.
Le règlement livraison des Obligations et des BSAAR est intervenu le 15 février 2008.

Les Obligations ont été admises ce même jour aux négociations sur le marché Eurolist de NYSE Euronext Paris sous le code ISIN FR0010559625.

Le 16 février 2010, 1.839.632 BSAAR ont été admis aux négociations sur le marché Eurolist de NYSE Euronext Paris sous le code ISIN FR0010559641.

Les BSAAR sont exerçables jusqu'au 15/02/2015 au prix d'exercice de 11,70€ par action souscrite.

Il est rappelé que cette émission obligataire ainsi que la ligne de crédit revolving d'un montant de 20 millions d'euros mise en place parallèlement ont principalement pour but :

- de remettre à plat la structure d'endettement du Groupe en refinançant une partie de la dette bancaire existante
- de procurer au Groupe la capacité de financer des investissements nécessaires au développement du Groupe pour les deux années à venir
- de financer ses besoins en fonds de roulement. Le Groupe profite dans l'immédiat d'une ressource obligataire à coût réduit et à terme d'un possible renforcement des fonds propres de la Société, par le biais de l'exercice des BSAAR.

Cette opération permet également à EPI d'associer les managers du Groupe à la réussite de sa stratégie et de les fidéliser.

Le tableau ci-dessous permet de rendre compte de la répartition potentielle du capital d'EPI si l'actionnariat actuel ne change pas et après exercice de l'intégralité des BSAAR par les titulaires conformément aux possibilités décrites dans la note d'opération déposée à l'AMF le 17 janvier 2008 :

Actionnaires	nombre d'actions 31.12.09	% capital 31.12.09	nombre d'actions après exercice des BSAAR	% capital après exercice des BSAAR	nombre d'actions 31.12.08	% capital 31.12.08
STRUB SA	1.869.871	57,54	3.008.882	59,12	1.826.106	56,20
Ulrich ZIEROLD	1		1		1	
Ulrich ZIEROLD GmbH & Co KG	478.493	14,73	752.476	14,79	478.493	14,73
MELAPLAST Verwaltungs GmbH	309.365	9,52	516.994	10,16	309.365	9,52
PERSONNES LIEES	52.007	1,60	261.817	5,14	52.007	1,60
Nominatif + PUBLIC	539.717	16,61	548.916	10,79	583.482	17,95
TOTAL	3.249.454	100,00	5.089.086	100,00	3.249.454	100,00

Pour les besoins de cette simulation les 'personnes liées' comprennent les managers (en incluant MM Voirin et Baskeyfield),

15.2. Réserves

Avant affectation du résultat, l'ensemble des réserves part de groupe, se décompose comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Primes liées au capital	12.080	12.530
Réserve d'écart de conversion	- 649	- 519
Autres réserves	53.968	53.138
TOTAL	65.399	65.149

15.3. Information sur la gestion des capitaux propres

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit ajuster le montant des dividendes distribués aux actionnaires, soit procéder à des rachats d'actions, soit émettre de nouvelles actions, soit émettre des titres donnant accès au capital.

Les programmes de rachat d'actions peuvent avoir pour objectif :

- la mise en oeuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la société mère du Groupe ;
- l'attribution ou la cession d'actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de la mise en oeuvre de tout plan d'épargne d'entreprise ;
- l'attribution gratuite d'actions ;
- l'annulation de tout ou partie des titres rachetés ;
- l'animation du marché secondaire de l'action par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF ;
- la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
- la remise d'actions (à titre d'échange, de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- la réalisation d'opérations d'achats, ventes ou transferts par tous moyens par un prestataire de services d'investissement, notamment dans le cadre de transactions hors marché ;
- ou tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur.

Le Groupe n'est soumis à aucune exigence sur ses capitaux propres imposée par des tiers.

Le ratio d'endettement, correspondant à la dette financière nette sur le total des capitaux propres, est un indicateur financier utilisé par le management pour mesurer l'endettement net global de la société et gérer ses capitaux propres, des covenants concernant des crédits y font référence.

Les capitaux propres incluent les Capitaux Propres Part du Groupe et les Intérêts Minoritaires tels que présentés au bilan. Le tableau de variation des capitaux propres consolidés est présenté dans les états financiers en page 3.

La dette financière nette est définie comme la somme de la dette financière à court terme et de la dette financière à long terme, diminuée du montant de la 'Trésorerie & Equivalents Trésorerie', et des valeurs mobilières de placement classées en 'Autres Actifs Financiers' selon IAS7.

L'évolution de ce ratio est la suivante :

Ratio d'endettement K€	31/12/2009	31/12/2008
Dettes financières à long terme	38.161	49 942
Dettes financières à court terme	35.034	17 133
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- 8.957	- 23 830
Valeurs Mobilières de Placement classées en Autres Actifs Financiers selon IAS7 (Note 9)	- 56.251	- 324
Endettement financier net	7.987	42 921
Capitaux Propres	77.652	72 028
Endettement financier net / Capitaux Propres	0,10	0,60

La valeur maximale du ratio à ne pas dépasser a été fixée à 1,50 (cf. Note 33 § covenants).

Note 16 – Emprunts

Tous les emprunts sont en euros. L'échéancier des emprunts se résume comme suit :

	31/12/2009			31/12/2008		
	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total
Part à long terme des emprunts portant intérêts :						
Auprès d'établissements de crédit	32.589	3.572	36.161	42.069	6.039	48.108
Divers	2.000	0	2.000	1.834	0	1.834
Total	34.589	3.572	38.161	43.903	6.039	49.942
Part à court terme des emprunts portant intérêts :						
Auprès d'établissements de crédit			33.369			15.608
Divers			1.665			1.525
Total			35.034			17.133

Certaines dettes présentes dans cette note comportent des garanties (cf Note 33)

La répartition des emprunts par taux est la suivante :

	31/12/2009	31/12/2008
Total en taux fixe	5.446	5.953
Total en taux variable (Euribor)	42.834	54.459
TOTAL	48.280	60.412

A titre indicatif, pour 2008 et 2009, le taux variable moyen est respectivement de 4,19 % et 0,78 % et le taux fixe moyen de 4.55 %. Dans l'hypothèse où l'Euribor augmenterait de 1%, l'impact sur le compte de résultat serait, sur un exercice complet, de 428 K€.

GROUPE EPI

La composante dette de l'emprunt 'OBSAAR' d'un montant de 29.788 K€ figure dans les emprunts ci-dessus. Cet emprunt de nominal 39.992 K€ conclus le 15/02/2008 pour une durée de cinq ans, est amortissable par 1/5^{ème} le 15/02 de chaque année. Sa rémunération est variable en référence à l'EURIBOR 3 mois diminué de 0,87 point.

Au 31/12/2009, la maturité des emprunts selon leurs natures est la suivante :

Nature	Total	Echu à - d'1 an	Echu entre 1 et 5 ans	Echu à + de 5 ans
Emprunt Obligataire	29.788	7.745	22.043	0
Autres emprunts bancaires	3.880	1.509	1.772	599
Lignes de crédit (CMCC & découverts)	21.649	21.649	0	0
Location Financement	14.213	2.466	8.774	2.973
Autres Emprunts non-bancaires	3.665	1.665	2.000	0
TOTAL	73.195	35.034	34.589	3.572

Note 17 – Provision pour pensions et avantages assimilés

Les indemnités de fin de carrière au 31 décembre 2009 ont été calculées, pour l'ensemble du personnel du groupe, selon la méthode des unités de crédit projetées, avec un taux de rendement à 4,24 %, la table de mortalité INSEE 2007, et comme hypothèse un départ à la retraite à 65 ans et une inflation à 1,00%

Indemnités de Fin de Carrière	31/12/2009	31/12/2008
Actifs Financiers de couverture	0	0
Valeur début exercice		
Variation de périmètre		
Rendement des actifs		
Prestations payées		
Acquisitions / cessions		
Variation de change		
Valeur fin d'exercice	0	0
Provision au bilan		
Valeur actuelle des engagements couverts par des actifs	0	0
Juste valeur des actifs financiers	0	0
Valeur actuarielle des engagements non couverts par des actifs financiers	1.412	1.499
Gains/Pertes actuariels non encore reconnus		0
Provision au bilan	1.412	1.499
Composantes de la charge annuelle		
Coût des services	127	132
Charge d'intérêt	44	32
Gains/Pertes actuariels reconnus dans l'année	- 258	- 170
Charge de l'exercice	- 87	- 6
Variation des provisions au bilan		
Provision début d'exercice	1.499	1.541
Changement de périmètre (sortie d'AXEL)	0	- 15
Décaissement	0	- 21
Charge de l'exercice	- 87	- 6
Provision à la clôture de l'exercice	1.412	1.499

Hypothèses actuarielles retenues :		
Taux d'actualisation $Ta = ((1+Tr) / (1+Ti)) - 1$	3,21%	2,83%
Taux de rendement des actifs financiers réf. TEC25 (Tr)	4,24%	3,86%
Taux d'inflation (Ti)	1,00%	1,00%
Taux d'augmentation des salaires	2,00%	2,00%

Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat. La charge nette de l'exercice de - 87 K€ se décompose en une dotation de 309 K€ et une reprise de - 396 K€ ; cette dernière résultant de la variation de l'effectif (cf. Notes 30 & 36).

GROUPE EPI

Une variation de 0,5% du taux de rendement, entraîne une variation de 9% de l'engagement.

Une erreur de référentiel relatif aux conventions collectives utilisées a été détectée. Cela a conduit le groupe à recalculer les IFC de manière rétrospective. Des corrections ont été apportées aux états financiers 2008 et aux Notes annexes du présent document. Les conséquences sont résumées ci-dessous :

Données impactées	Données publiées en 2009	Données corrigées	Ecart	Ecart
Provision IFC au 31/12/2007	2.488	1.541	- 947	
Impôts Différés Passif au 31/12/2007	7.559	7.885	326	
Capitaux propres IFRS au 31/12/2007	74.034	74.655	621	621
Dotations IFC 2008	- 174	- 6	168	
Charge d'impôts différés 2008	- 193	- 259	- 66	
Impact total sur les charges 2008	- 367	- 265	102	
Résultat 2008	482	380	-102	-102
Provision IFC au 31/12/2008	2.278	1.499	- 779	
Impôts Différés Passif au 31/12/2008	7.829	8.089	260	
Capitaux propres IFRS au 31/12/2008	71.509	72.028	519	519

Remarque : L'IDP corrigé au 31/12/2008 ressort à 8.089 K€ avant compensation avec l'IDA, cf. Note 19.

Note 18 – Autres provisions non courantes

Natures	31/12/2008	Dotations	Reprise Utilisée	Reprise Non Utilisée	31/12/2009
« Association Défense »	800	1.000	0	800	1.000
Litige voisinage	1.094	0	0	0	1.094
Total provisions non courantes	1.894	1.000	0	800	2.094

La provision "Association Défense" s'inscrit dans la suite de celles constituées par Mr et Mme WABARTHA qui font valoir devant le TGI un préjudice personnel causé par Alsapan. Ils sollicitent à titre de dommages et intérêts les sommes de 500 K€ par époux.

Note 19 - Passifs d'impôts différés

	31/12/2009	31/12/2008
Amortissement des immobilisations	5.577	4.881
Retraitement des crédits baux	1.895	1.961
Provision pour hausse des prix	521	432
Retraitement des frais d'émission d'OBSAAR	260	328
Change	129	129
Retraitement titres de participation Espagne	200	93
IFC	337	260
Autres	7	5
Compensation des actifs et des passifs d'impôts différés	- 2.402	- 2.278
Total	6.524	5.811

Les impôts différés actifs et passifs ont été compensés entité par entité. L'impact figure sur la ligne 'compensation des actifs et passifs d'impôts différés', cf. Note 10.

Note 20 – Autres créditeurs

	31/12/2009	31/12/2008
Avances, acomptes reçus sur commandes	660	335
Dettes fiscales et sociales	8.618	8.704
Dettes sur immobilisations	1.565	1.047
Autres dettes	8.784	10.722
Produits constatés d'avance	600	682
Total	20.227	21.490

Note 21 – Autres provisions courantes

Natures	31/12/2008	Dotation	Reprise Utilisée	Reprise Non Utilisée	31/12/2009
Litiges sociaux	274	668	20	0	922
Litiges clients	1.278	1.713	570	165	2.256
Litiges fournisseurs	2.450	1.344	2.341	0	1.453
Etat	370	150	305	0	215
Brevet	100	0	0	100	0
Papiers secs	23	87	0	0	110
Autres	39	91	39	0	91
Total provisions courantes	4.534	4.053	3.275	265	5.047

- Les provisions pour litiges sociaux sont estimées sur la base des dossiers de réclamation.

- La provision 'litiges clients' se rapporte à notre obligation de garantie que nous avons auprès de nos clients. La principale provision concerne le litige 'Nacospan' relatif à un contrat d'enlèvement de sciure de bois, qui était partiellement provisionné à hauteur de 350 K€ au 31/12/2008, et pour lequel un ajustement de 1.000 K€ a été constaté en 2009 suite à la production du dire de la partie adverse.

- La provision 'fournisseurs' reprend les notes de débit fournisseurs pour lesquelles les avoirs n'ont pas été reçus. La provision est constituée, d'une part, de la totalité des notes de débit de l'année précédentes restant ouvertes et d'autre part, de celles de l'année, non régularisées par un avoir, proratisées selon un % défini statistiquement selon les données des années antérieures.

- La provision 'Etat' concerne des contrôles fiscaux non aboutis.

Note 22 - Créances et dettes libellées en devises étrangères

Les actifs immobilisés et circulants libellés en devises étrangères (quasi-exclusivement en RUR et US\$) figurent à l'actif pour un montant de 9.590 K€.

Les dettes libellées en devises étrangères (RUR et US\$) figurent au passif pour un montant de 644 K€. Ces actifs et passifs ont été convertis au taux de clôture. Il n'y a pas de contrat de couverture du risque de change des dettes et créances en devises, ni de couverture sur l'investissement net à l'étranger.

Un point de variation du taux de change \$ / € aurait un impact de 7 K€ en résultat de la période et Il serait de 82 K€ pour le Rouble.

Note 23 – Actifs et passifs financiers impavés

L'analyse de l'âge des actifs financiers non dépréciés et en retard de paiement, ne concerne que l'encours clients. De même l'analyse des échéances des passifs financiers ne concerne que le poste fournisseurs.

23.1. Encours clients

L'analyse a porté sur l'encours clients des principales sociétés du groupe : EPI, ALSAPAN, HAUTECOEUR, SELFLOOR et HAUTECOEUR Espagne. Il en ressort les informations suivantes :

GROUPE EPI

	Encours Brut 31/12/09	Dépréciation 31/12/09	Encours Net 31/12/09	Encours Net 31/12/08
Créances clients consolidées	42.294	2.268	40.026	51.627
Retard de paiements au 31/12/2009	6.652	1.601	5.051	5.130
Retard de paiements au 15/03/2010	4.536	1.601	2.935	2.009
Paiements entre 1 et 75 jours	2.116	0	2.116	3.121
Paiements entre 75 jours et 6 mois	2.935	0	2.935	2.009
Paiements à plus de 6 mois	1.601	1.601	0	0

23.2. Encours fournisseurs

L'analyse a porté sur l'encours fournisseurs des principales sociétés du groupe : EPI, ALSAPAN, HAUTECOEUR, SELFLOOR et HAUTECOEUR Espagne. Il en ressort les informations suivantes :

Les dettes envers les fournisseurs de biens & services et les fournisseurs d'immobilisations échues et non soldées au 31/12/2009 se montent à 1.897 K€. Au 16/03/10 ces mêmes dettes sont de 1.055 K€.

Note 24 – Résultat par action

Le résultat par action est calculé conformément à la norme IAS33. Le capital de la société EPI est composé de 3.249.454 actions. Il serait composé de 5.089.086 actions après exercice de l'intégralité des BSAAR (cf Note 15).

Résultat par action	31/12/2009		31/12/2008	
Résultat attribuable à l'entité mère	5.754		380	
Résultat opérationnel courant		10.803		5.600
Nombre d'actions constituant le capital (milliers)	3.249	3.249	3.249	3.249
Résultat par action €	1,77	3,32	0,12	1,72
Nombre d'actions après exercice des BSAAR	5.089	5.089	5.089	5.089
Résultat dilué par action €	1,13	2,12	0,07	1,10

Note 25 - Dotations aux amortissements et provisions

	31/12/2009	31/12/2008
Dotations aux amortissements :	8.035	7.504
Dotations et reprises de provisions :		
* pour risques et charges	525	614
* sur immobilisations	0	14
* sur actif circulant	544	- 691
Total des dotations et reprises de provisions	1.069	- 63

Note 26 – Autres produits et charges opérationnels

	31/12/2009	31/12/2008
Plus values de cession des titres AXEL	0	231
Total autres produits opérationnels	0	231
Moins values de cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	-295	- 1.072
Total autres charges opérationnelles	- 295	- 1.072

Note 27 – Coût de l'endettement financier net

	31/12/2009	31/12/2008
Revenus sur placements	1.242	433
Produit de cession de valeurs mobilières	102	513
Autres produits financiers	0	0
Produits de trésorerie et équivalents	1.344	946
Intérêts (*)	2.104	4.055
Charge nette / cession de VMP	0	25
Goodwill acquisition LOCOFI	500	0
Coût de l'endettement financier brut	2.604	4.080
Coût de l'endettement financier net	1.260	3.134

(*) y compris les intérêts se rapportant aux retraitements des locations financements pour un montant de 487K€ en 2009 et 588K€ en 2008. Y figure également l'ajustement de la juste valeur de SWAPs de taux variable / taux fixe pour - 176K€ (cf. Note 32).

Note 28 – Autres produits et charges financiers

	31/12/2009	31/12/2008
Gain de change	985	647
Autres produits financiers	985	647
Perte de change	1.151	1.401
Dotations et reprises de provisions financières	104	0
Perte sur créances	0	0
Autres charges financières	1.255	1.401

Les différences de change positives comprennent les gains latents pour un montant de 13 K€. Dans les différences négatives sont incluses les pertes latentes pour un montant de 195 K€.

A fin Décembre 2008, le cours de la monnaie Russe était proche de 41,3 RUR / 1 € ; ce cours a oscillé entre 43,0 et 45,8 au cours de l'année 2009, pour finir à 43,154. De fortes différences de changes ont été enregistrées dans les comptes de notre filiale. Après retraitement dans les capitaux propres de 156 K€ de différences de change relatives à l'investissement net en Russie (cf. Note 2.3.7), 732 K€ restent inscrits dans les gains de change et 870 K€ dans les pertes de change.

Note 29 – Charges d'impôt29.1. Impôts différés actif / passif

La charge d'impôt sur les bénéfices correspond à l'impôt estimé de chaque entité fiscale consolidée corrigée des impôts différés. Les charges ou les produits d'impôts différés sont calculés par la variation de la créance d'impôts ou de la dette d'impôts d'un exercice à l'autre.

Pour l'arrêté au 31 décembre 2009 les impôts différés ont été calculés, pour les sociétés françaises, sur la base de l'impôt de 34,43%. Le taux était de 33,33 % pour l'exercice précédent.

Calcul du taux 2009 :	Impôt société au taux de droit commun	33,33 %
	Contribution sociale	
	1,10 %	
	Taux d'impôt différé 2009 :	34,43 %

Pour les sociétés étrangères, le taux d'impôt local a été utilisé.

Les effets de l'application de la méthode du report variable aux impôts différés sont les suivants : Profit sur reports variables de 63 K€ et pertes sur reports variables de 261 K€.

Le montant de l'impôt sur les bénéfices s'analyse comme suit :

GROUPE EPI

	31/12/2009	31/12/2008
Impôt courant	2.501	750
Impôts différés	723	- 259
Impôt sur les bénéfices	3.224	491

En l'absence d'intégration fiscale, l'impôt sur les bénéfices pour le groupe EPI aurait été de 2.501 K€.

29.2. Preuve d'impôt :

	31/12/2009	31/12/2008
Résultat avant impôt	8.978	871
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidante (33,33% en 2008 & 34,43% en 2009)	3.091	290
Crédits d'impôt	- 718	- 394
Changement de taux d'I.S. sur les impôts différés d'ouverture	198	- 186
Corrections d'IS suite contrôles fiscaux	313	527
Différences permanentes sur Impôts	399	- 677
Correction de charge d'impôt théorique de filiales étrangères ayant un taux d'IS différent ou déficitaires	87	637
Correction de charge d'impôt théorique de filiales françaises déficitaires	0	294
Impact du report en arrière de déficits fiscaux	- 109	0
Impact du taux de contribution sociale 3,3%	- 30	0
Impact du taux réduit de 15% dans les filiales françaises	- 7	0
Charge d'impôt effective	3.224	491

Note 30 - Informations sociales

30.1. La ventilation du personnel salarié du groupe consolidé

Au 31 décembre 2009, elle se présente comme suit :

SOCIETES	31/12/2009				31/12/2008
	Cadres	Employés	Ouvriers	Total	Total
Société mère	33	31	90	154	206
ALSAPAN	35	63	452	550	641
HAUTECOEUR FRANCE	0	0	0	0	36
EPI VOSTOK	3	8	16	27	14
DGS	0	7	0	7	9
SELFLOOR	1	3	9	13	39
TOTAL	72	112	567	751	945

30.2. Charges de personnel

	31/12/2009	31/12/2008
Salaires	20.769	22.842
Intéressement	471	166
Participation	384	0
Charges sociales	8.930	9.220
Total	30.554	32.228

GROUPE EPI

30.3 Droit individuel à la formation (DIF)

Suivant la loi du 4 Mai 2004, le droit individuel à la formation (DIF) acquis au 07 Mai 2009, par les salariés du groupe ayant au moins un an d'ancienneté à cette date, représente 66.706 heures.

Toutes les heures demandées par les salariés ont été acceptées et les coûts correspondant figurent au compte de résultat ; seules 32 Heures depuis l'origine du DIF ont fait l'objet d'un premier refus de l'entreprise. Aucune provision n'a été constatée dans les comptes.

Note 31 - Frais de recherche

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles sont comptabilisées en charges. Elles figurent dans le compte de résultat pour un montant en 2009 de 2.718 K€ et se ventilent de la manière suivante :

Nature	Revêtement de sol		Pièces de meubles et meubles en kit	
	2009	2008	2009	2008
Personnel	539	553	814	791
Amortissement	45	52	231	124
Frais généraux	432	442	657	630
Total	1.016	1.047	1.702	1.545

Note 32 - Instruments financiers et produits dérivés

Contrats d'échange de taux d'intérêts :

En 2008 (Avril et Août) la maison mère a souscrit des contrats de couverture de taux pour se prémunir contre le risque de hausse des taux variables. Ces contrats sont destinés à couvrir le risque sur les emprunts à taux variable et notamment l'emprunt OBSAAR. L'analyse montre qu'une comptabilité de couverture n'est pas possible au regard de la désignation de la relation de couverture selon l'IAS 39 :

- L'efficacité de la couverture, n'est pas suffisante.
- Les échéances des instruments de couverture et des emprunts ne sont pas homogènes.
- La désignation formelle de la relation de couverture et sa documentation, à l'origine de la couverture, n'ont pu être établies.

Ces opérations sont dès lors qualifiées de spéculatives et doivent être évaluées au 31/12 à leur juste valeur par le résultat. Un modèle prévisionnel des flux financiers concernant ces contrats de couverture a été mis en place en interne. Il calcule les flux futurs en fonction des estimations d'évolution de l'EURIBOR 3 mois fournies par les banques partenaires dans ces opérations. Ces flux futurs sont ensuite actualisés en fonction de l'OAT à 10 ans soit 3,75%. Il en résulte un gain financier de 176 K€ au 31/12/2009 représentatif de la variation de la juste valeur de ces SWAPS de taux. Ce produit a été enregistré en résultat dans les comptes consolidés du groupe. Par ailleurs, pour 2009 une perte financière de 1.060 K€ a été enregistré au titre de ces couvertures de taux.

La juste valeur des SWAPS fondée sur le modèle élaboré en interne est de 1.273 K€. Cette évaluation est faite dans l'optique d'un dénouement des SWAPS à leurs termes respectifs, et ne tient par conséquent pas compte de pénalités éventuelles en cas de sortie anticipée. La direction a retenu cette hypothèse car il n'entre pas dans son intention de dénouer les positions avant leurs termes.

Une variation d'un point de l'EURIBOR aurait un impact de 577 K€ sur le résultat et la variation d'un point d'OAT serait non significative sur l'actualisation du flux.

Note 33 - Engagements hors bilan33.1. Engagements sur emprunts

Bénéficiaires	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008	Garanties réelles	Cautionnement donné par EPI
BECM	1.290	1.505	Promesse d'hypothèque	
CREDIT AGRICOLE	480	800	Nantissement sur titres	
CREDIT AGRICOLE	24	36	Nantissement sur matériel	
SOCIETE GENERALE	0	235	Nantissement sur matériel	OUI
SOCIETE GENERALE	0	41		OUI
BANQUE POPULAIRE	794	867	Promesse d'hypothèque	
BANQUE POPULAIRE	658	1.068	Nantissement sur titres	
BANQUE POPULAIRE	154	360		OUI
BANQUE HERVET	0	276		OUI
SOCIETE GENERALE	480	800	Nantissement sur titres	
LCL 'OBSAAR'	29.788	39.868	Nantissement sur titres	
TOTAL	33.668	45.856		

Engagements donnés :

Société EPI :

Au 31 décembre 2009, le nantissement des actions EPI consenti en garantie du remboursement de prêts représente un total de 1.560 K€ contre 2.600 K€ au 31/12/2008 et celui des parts sociales de la SCI Merkel, un montant de 58 K€, contre 68 K€ au 31/12/2008.

Par ailleurs, les titres d'ALSAPAN sont donnés en garantie de l'emprunt 'OBSAAR' dont le nominal est de 39.992 K€.

Covenants :

Par convention, le groupe s'est engagé à respecter des ratios de solvabilité et de fonds propres. Les ratios utilisés sont principalement du type 'endettement net consolidé / fonds propres consolidés' et 'endettement net consolidé / EBITDA consolidé'. Les valeurs plafonds à ne pas dépasser varient suivant les contrats passés avec les banques. Le groupe n'anticipe pas de difficultés à les respecter pour l'avenir.

A fin décembre 2009, il n'y a plus de covenants concernant la société ALSAPAN ; ils étaient de 276 K€ à fin 2008. Les covenants restants concernent la société EPI pour un montant de 31.895 K€ (39.868 K€ à fin 2008). C'est l'emprunt obligataire 'OBSAAR' d'un montant nominal de 39.992 K€ qui est concerné. Les ratios sont les suivant :

	Valeur plafond	31/12/2009	31/12/2008
Résultat opérationnel		10.508	4.759
Dotation aux amortissements		8.035	7.504
Dotation aux provisions		1.069	- 63
EBITDA consolidé		19.612	12.200
Fonds propres consolidés (voir Note 15.3)		77.652	72.028
Endettement net consolidé (voir Note 15.3)		7.987	42.921
Endettement net consolidé / EBITDA consolidé	4,0	0,41	3,52
Endettement net consolidé / Fonds propres consolidés	1,5	0,10	0,60

GROUPE EPI

Autres engagements :

Parallèlement à l'émission de l'emprunt obligataire 'OBSAAR', le groupe a souscrit à une facilité de crédit (crédit revolving) à concurrence de 20 Millions d'Euros. Par clause 'pari passu' ce crédit revolving bénéficie du nantissement des titres ALSAPAN à égalité de rang avec l'emprunt obligataire 'OBSAAR'.

Ce crédit revolving n'a pas été utilisé au cours de l'exercice 2008. Au 31/12/2009, il a été tiré à hauteur de 20,0 M€ : 8.392 K€ pour EPI & 11.608 K€ pour ALSAPAN. De plus EPI s'est porté caution pour sa filiale sur les sommes dues.

33.2. Engagements de locations simples

Ce sont les contrats de location d'une durée supérieure à 6 mois. Il s'agit de locations de bureaux, d'espaces de stockage, de matériels de transport, de matériels de bureaux et d'outillage. Le groupe considère que l'engagement de location simple est représentatif du paiement minimum qui devrait être effectué. Il n'y a pas d'engagements à plus de cinq ans.

Engagements de locations	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008
Loyers à moins d'un an	596	1.043
Loyers à plus d'un an et moins de cinq ans	628	770
TOTAL	1.224	1.813

33.3. Passifs éventuels

Il n'y a pas de passif en dehors de ceux ayant fait l'objet d'une provision et mentionnés ci-dessus.

Note 34 – Transactions avec les parties liées

34.1. Société-mère:

La société mère consolidant les comptes du groupe EPI est la société STRUB SA ayant son siège social à Duppigheim, Avenue Jean Prêcheur.

34.2. Eléments concernant les entreprises ayant un lien de participation

Les transactions avec les parties liées, hors opérations intra-groupe éliminées en consolidation, sont les suivantes :

STRUB SA	2009				2008			
	Charges	Produits	Créances	Dettes	Charges	Produits	Créances	Dettes
Prestations de service	1.666	13			703	67		
Charges locatives	280				267			
Clients			9				26	
Fournisseurs				1.050				38
Autres	25	8		4	27	23		
TOTAL	1.971	21	9	1.054	997	90	26	38

34.3. Rémunérations et avantages en nature des organes d'administration et de direction

34.3.1. Conseil de surveillance :

Le président du conseil de surveillance ne perçoit pas de rémunération mensuelle. Les frais exposés dans l'exercice des fonctions et en vue d'assister aux réunions du conseil sont remboursés aux membres, sur présentation de justificatifs. Il n'y a pas eu de rémunération versée aux membres du conseil de surveillance en 2009. En 2008 les rémunérations versées étaient de 18 K€ et les engagements de retraite provisionnés de 3 K€.

GROUPE EPI

34.3.2. Jetons de présence :

90 K€ de jetons de présence ont été distribués aux membres du conseil de surveillance conformément à une décision de l'AG du 29/06/2009. Il n'y a pas eu de distribution de jetons de présence en 2008.

34.3.3. Directoire :

Monsieur Jean-Jacques STRUB et Monsieur Gérard VOIRIN, respectivement Président du Directoire et Directeur Général, ne sont pas rémunérés directement.

Les sociétés du groupe EPI rémunèrent les prestations rendues à leur profit par d'autres sociétés dans lesquelles Monsieur STRUB, Monsieur VOIRIN et Monsieur Van Gelder sont intéressés. Ces montants sont respectivement de 588 K€, 223 K€ et 139 K€. Ils étaient respectivement de 672 K€, 206 K€ et 133 K€ en 2008.

Les membres du directoire sont par ailleurs remboursés des frais qu'ils exposent dans l'exercice de leurs fonctions, sur présentation de justificatifs.

En 2009, Mr. Erwin Van Gelder a perçu une rémunération brute de 89 K€ (58 K€ en 2008) et Mr. Antonio Clément une rémunération brute de 125 K€ (97 K€ en 2008).

L'engagement de retraite des membres du directoire percevant une rémunération est de 12 K€ au 31/12/2009.

L'information présentée dans la Note 34.3 (§ 1 à 3) est exhaustive ; il n'y a pas d'autres avantages au sens de l'IAS 24.16.

Note 35 – Secteurs opérationnels35.1. Situation au 31/12/200935.1.1. Actif et passif

	RDS	MEUBLE	NEGOCE	TOTAL SECTORIELS	ACTIFS & PASSIFS NON ALLOUES	TOTAL CONSOLIDES
ACTIFS						
ACTIFS NON COURANTS						
Goodwill	88	2.704	1.727	4.519	0	4.519
Immobilisations incorporelles	891	1.544	196	2.631	0	2.631
Immobilisations corporelles	21.871	32.756	88	54.715	0	54.715
Immeubles de placement	0	235	0	235	0	235
Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	0	0	0	0	0	0
Autres actifs financiers	53.268	234	3.074	56.576	0	56.576
Impôts différés	225	0	0	225	0	225
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	76.343	37.473	5.085	118.901	0	118.901
ACTIFS COURANTS						
Stocks	8.363	12.358	1.554	22.275	0	22.275
Clients	20.916	17.987	1.123	40.026	0	40.026
Autres débiteurs	3.170	1.504	939	5.613	213	5.826
Trésorerie & Equivalents trésorerie	6.089	229	2.595	8.913	44	8.957
Actifs destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0
TOTAL ACTIFS COURANTS	38.538	32.078	6.211	76.827	257	77.084
TOTAL DES ACTIFS	114.881	69.551	11.296	195.728	257	195.985
PASSIFS						
CAPITAUX PROPRES						
Capital émis & réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère	59.006	11.236	1.656	71.898	0	71.898
Résultat de l'exercice	2.175	3.467	112	5.754	0	5.754
Intérêts minoritaires	0	0	0	0	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	61.181	14.703	1.768	77.652	0	77.652
PASSIFS NON COURANTS						
Emprunts portant intérêts	27.914	10.247	0	38.161	0	38.161
Provision pour pensions & avantages assimilés	443	969	0	1.412	0	1.412
Autres provisions	1.094	1.000	0	2.094	0	2.094
Impôts différés	2.541	3.728	255	6.524	0	6.524
Autres dettes	0	0	0	0	0	0
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	31.992	15.944	255	48.191	0	48.191
PASSIFS COURANTS						
Fournisseurs	4.763	3.191	604	8.558	27	8.585
Part à court terme des emprunts portant intérêts	20.604	14.423	7	35.034	0	35.034
Passif d'impôt exigible	1.149	0	0	1.149	100	1.249
Autres créiteurs	7.551	11.465	1.063	20.079	148	20.227
Autres provisions	3.624	1.160	263	5.047	0	5.047
Autres passifs financiers	0	0	0	0	0	0
Passifs destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0
TOTAL PASSIFS COURANTS	37.691	30.239	1.937	69.867	275	70.142
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	130.864	60.886	3.960	195.710	275	195.985

GROUPE EPI

35.1.2. Compte de résultat

	Revêtement de sol		Meuble		Négoce		Interco	TOTAL
Chiffre d'affaires	75.653		115.371		9.273		- 3.866	196.431
Autres produits de l'activité	958		641		23		- 777	845
Total produits	76.611	100,00%	116.012	100,00%	9.296	100,00%	- 4.643	197.276
Achats consommés	41.719		58.962		6.538		- 1.345	105.874
Charges du personnel	8.820		21.696		38		0	30.554
Charges externes	12.703		17.595		2.468		- 3.298	29.468
Impôts et taxes	811		2.414		80		0	3.305
Dotations aux amortissements	2.853		5.122		60		0	8.035
Dotations aux provisions	1.046		- 160		183		0	1.069
Variation de stocks -prod.finis & en cours	2.462		3.774		0		0	6.236
Autres charges d'exploitation	1.903		0		29		0	1.932
Résultat opérationnel courant	4.294	5,60%	6.609	5,70%	- 100	- 1,08%	0	10.803
Autres produits opérationnels	0		0		0		0	0
Autres charges opérationnelles	119		173		3		0	295
Résultat opérationnel	4.175	5,45%	6.436	5,55%	- 103	- 1,11%	0	10.508
Résultat financier	- 367	- 0,48%	- 1.308	- 1,13%	145	1,56%	0	- 1.530
Résultat avant impôts	3.808	4,97%	5.128	4,42%	42	0,45%	0	8.978
Charge d'impôt	1.633	2,13%	1.661	1,43%	- 70	- 0,75%	0	3.224
Résultat consolidé	2.175	2,84%	3.467	2,99%	112	1,20%	0	5.754

	France		Etranger				Interco	Total
Chiffre d'affaires	125.588		74.709				- 3.866	196.431

35.1.3 Actifs géographique

Il s'agit de la répartition géographique des actifs non courants autres que les instruments financiers et des actifs d'impôts différés selon IFRS8.

	France	Etranger	Consolidé
Goodwill	4.519	0	4.519
Immobilisations incorporelles	2.631	0	2.631
Immobilisations corporelles	50.590	4.125	54.715
Immeubles de placement	235	0	235
Total	57.975	4.125	62.100

35.2. Situation au 31/12/2008

35.2.1. Actif et passif

	RDS	MEUBLE	NEGOCE	TOTAL SECTORIELS	ACTIFS & PASSIFS NON ALLOUES	TOTAL CONSOLIDES
ACTIFS						
ACTIFS NON COURANTS						
Goodwill	88	2.704	1.727	4.519	0	4.519
Immobilisations incorporelles	1.008	1.242	218	2.468	0	2.468
Immobilisations corporelles	24.250	33.740	149	58.139	0	58.139
Immeubles de placement	0	235	0	235	0	235
Participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence	0	0	0	0	0	0
Autres actifs financiers	232	782	130	1.144	0	1.144
Impôts différés	235	0	0	235	0	235
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	25.813	38.703	2.224	66.740	0	66.740
ACTIFS COURANTS						
Stocks	11.570	18.131	2.274	31.975	0	31.975
Clients	25.702	22.198	3.727	51.627	0	51.627
Autres débiteurs	6.259	2.906	2.068	11.233	189	11.422
Trésorerie & Equivalents trésorerie	19.524	1.776	2.502	23.802	28	23.830
Actifs destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0
TOTAL ACTIFS COURANTS	63.055	45.011	10.571	118.637	217	118.854
TOTAL DES ACTIFS	88.868	83.714	12.795	185.377	217	185.594
PASSIFS						
CAPITAUX PROPRES						
Capital émis & réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère	60.047	9.960	1.641	71.648	0	71.648
Résultat de l'exercice	- 684	1.034	30	380	0	380
Intérêts minoritaires	0	0	0	0	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	59.363	10.994	1.671	72.028	0	72.028
PASSIFS NON COURANTS						
Emprunts portant intérêts	38.073	11.869	0	49.942	0	49.942
Provision pour pensions & avantages assimilés	389	1.072	38	1.499	0	1.499
Autres provisions	1.094	810	0	1.904	0	1.904
Impôts différés	2.690	2.967	154	5.811	0	5.811
Autres dettes	0	0	0	0	0	0
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	42.246	16.718	192	59.156	0	59.156
PASSIFS COURANTS						
Fournisseurs	5.882	3.969	1.324	11.175	52	11.227
Part à court terme des emprunts portant intérêts	14.065	3.068	0	17.133	0	17.133
Passif d'impôt exigible	0	0	0	0	26	26
Autres créditeurs	8.998	10.692	1.663	21.353	137	21.490
Autres provisions	2.818	1.488	228	4.534	0	4.534
Autres passifs financiers	0	0	0	0	0	0
Passifs destinés à être cédés	0	0	0	0	0	0
TOTAL PASSIFS COURANTS	31.763	19.217	3.215	54.195	215	54.410
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	133.372	46.929	5.078	185.379	215	185.594

35.2.2. Compte de résultat

	Revêtement de sol		Meuble		Négoce		Interco	TOTAL
Chiffre d'affaires	84.494		130.094		24.606		- 3.901	235.293
Autres produits de l'activité	2.047		203		3		- 1.975	278
Total produits	86.541	100,00%	130.297	100,00%	24.609	100,00%	- 5.876	235.571
Achats consommés	52.241		79.079		16.351		- 1.476	146.195
Charges du personnel	9.191		20.766		2.271		0	32.228
Charges externes	14.513		18.740		6.297		- 4.270	35.280
Impôts et taxes	1.167		2.196		184		- 130	3.417
Dotations aux amortissements	2.845		4.521		138		0	7.504
Dotations aux provisions	- 161		751		- 653		0	- 63
Variation de stocks -prod.finis & en cours	1.368		1.826		0		0	3.194
Autres charges d'exploitation	2.105		9		102		0	2.216
Résultat opérationnel courant	3.272	3,78%	2.409	1,85%	- 81	- 0,33%	0	5.600
Autres produits opérationnels	0		0		231		0	231
Autres charges opérationnelles	711		170		191		0	1.072
Résultat opérationnel	2.561	2,96%	2.239	1,72%	- 41	- 0,17%	0	4.759
Résultat financier	- 3.354	- 3,88%	- 732	- 0,56%	198	0,80%	0	- 3.888
Résultat avant impôts	- 793	- 0,92%	1.507	1,16%	157	0,64%	0	871
Charge d'impôt	- 109	- 0,13%	473	0,36%	127	0,52%	0	491
Résultat consolidé	- 684	- 0,79%	1.034	0,79%	30	0,12%	0	380

	France		Etranger		Interco		Total	
Chiffre d'affaires	146.654		92.540				- 3.901	235.293

35.2.3 Actifs géographique

Il s'agit de la répartition géographique des actifs non courants autres que les instruments financiers et des actifs d'impôts différés selon IFRS8.

	France	Etranger	Consolidé
Goodwill	4.519	0	4.519
Immobilisations incorporelles	2.468	0	2.468
Immobilisations corporelles	53.488	4.651	58.139
Immeubles de placement	235	0	235
Total	60.710	4.651	65.361

Note 36 – Analyse des risques

36.1. Degré d'exposition des sociétés du groupe aux risques du marché

Les différentes entreprises du groupe sont exposées dans des conditions différentes aux risques du marché.

EPI, pour son activité revêtement de sol, est exposée à une grande diversité de risques :

- La part relative élevée de certains clients rend vulnérable l'entreprise en cas de départ de l'un d'eux, tant pour le marché domestique que sur les marchés à l'exportation.
- La restructuration de l'offre des fournisseurs de panneau : regroupement, augmentation des prix, rend EPI dépendante.
- La réduction des prix de vente est liée, tant aux surcapacités de production au niveau mondial, qu'à l'entrée de tous les fournisseurs de panneau sur le marché du revêtement de sol qui leur permet de s'adresser directement à la distribution.
- L'importance prise par les concurrents asiatiques, sur tous les marchés, est également de nature à faire baisser les prix.
- Les marchés nord-américains sont traités en dollar et l'évolution des cours de l'euro et du dollar a des incidences sur les résultats des opérations traitées sur ces marchés.
- La filiale russe, EPI VOSTOK tient sa comptabilité en rouble et l'incidence des cours de l'euro ou du dollar par rapport au rouble peut avoir des conséquences financières importantes dans le compte d'EPI qui livre des produits haut de gamme à sa filiale russe.
- Le repositionnement stratégique du revêtement de sol et les résultats du premier trimestre 2009, ont amené à adapter les effectifs aux besoins. Ainsi EPI a proposé aux représentants du personnel et la DDTEFP un plan de sauvegarde pour l'emploi (PSE) portant sur 34 départs dont une grande majorité de volontaires (18 sur le site de Marlenheim). La procédure a été démarrée en mai 2009 et reste ouverte. Le PSE qui prévoyait la suppression de 34 postes a donc été limité en 2009. L'évolution défavorable des coûts de la matière première en 2010, pourrait conduire à l'acter dans son intégralité. Les coûts de ce PSE évalués à 330 K€ ont été enregistrés en résultat dans les comptes au 31/12/2009.

SELFLOOR, produisait et vendait du revêtement de sol stratifié.

- le transfert de son activité industrielle au sein de la société EPI à Marlenheim fin 2009, confine SELFLOOR à une activité de stockage et logistique en sous-traitance, qui sera réduite.

EPI VOSTOK, produit et vend du revêtement de sol stratifié.

- à la fin de l'exercice 2009, EPI VOSTOK a commencé à vendre des produits fabriqués en Russie dans son usine et aussi des produits importés de France.
- l'accès au marché nécessitait une force commerciale plus étoffée, EPI VOSTOK a par conséquent renforcé son équipe commerciale, mais la montée en puissance de l'activité est plus lente que prévu initialement.
- les produits « finish foil » doivent se faire mieux connaître pour que la demande augmente.
- EPI VOSTOK n'atteint que 50% de son objectif de production car elle est intimement liée au développement du marché russe et à la capacité des entreprises locales à développer leur activité de négociant.
- Le constat de l'ensemble des entreprises étrangères en Russie est qu'elles pâtissent d'une bureaucratie grandissante qui peut retarder les mises en place ou déploiements industriels.

ALSAPAN fabricant de meubles en kit à base de panneaux mélaminés ou finish foil

- est très dépendante de son principal client. Cette situation n'est pas nouvelle.
- ALSAPAN dispose d'une force commerciale et d'un bureau d'études dimensionné à ses besoins actuels. Elle n'a pas les moyens de, très rapidement, conquérir de nouveaux clients.
- comme EPI, ALSAPAN est très dépendante des fournisseurs de matières premières qui avaient tous augmenté leurs prix en 2006 et 2007. La décreue perceptible depuis le début 2008 s'est confirmée en 2009. Il faut noter que certains fournisseurs ont mis à l'arrêt des usines de production en raison de surcapacités. On note des changements de stratégie, un major national vient de céder une usine de production de panneaux au principal client d'ALSAPAN.
- pour ses marchés actuels, ALSAPAN traite quasi exclusivement en euro.
- comme la visibilité est faible également au niveau du meuble en kit, que les clients sont très en retard sur leurs prévisions, que certains clients ont arrêté avant les échéances prévues la commercialisation de certaines gammes, que le site historique de Dinsheim avait à subir ces principales réductions, il a également été décidé d'un PSE au niveau de la filiale ALSAPAN qui se traduit en partie par des licenciements liés à la fermeture du site de Dinsheim (45 postes supprimés) et par une courte période de chômage partiel sur le site de La Courtine. La procédure a été démarrée en mai 2009 et reste ouverte. Les coûts du PSE évalués à 1.162 K€ ont été enregistrés dans les comptes au 31/12/2009.
- Le développement de la production des plans de travail dans l'unité de Wasselonne n'atteint pas le niveau escompté.

HAUTECOEUR et **DGS** conception et commercialisation de meubles en kit produits en Asie.

- traite la quasi-totalité de son activité vente en Europe, n'arrive pas encore à percer sur les marchés Nord Américains, est pour ses importations très exposée au risque de change lié au dollar, situation qui a été favorable ces dernières années mais qui peut brusquement se retourner.
- développe un métier que les grandes centrales d'achat ont tendance à intégrer ou à court-circuiter. Le modèle HAUTECOEUR et DGS a subi toutes les conséquences de la crise et la gamme commercialisée demande une refonte du modèle économique. HAUTECOEUR s'oriente vers une démarche de panachage de produits livrés.
- le marché de la distribution est de plus en plus concentré et les produits proposés par HAUTECOEUR sont sur le segment le plus attaqué par les NTIC. HAUTECOEUR se trouve concurrencée par des officines qui ont établi des bases logistiques fortes en Asie.

- les marchés de HAUTECOEUR sont très exposés à l'évolution des parts de pouvoir d'achat consacré aux produits d'entrée de gamme. Les marchés à l'exportation sont plus impactés que le marché français par le ralentissement économique mondial, voire la récession, qui a débuté fin 2008.
- les stocks de HAUTECOEUR sont désormais centralisés sur le site de Tonnerre (89) ; les conséquences de ce regroupement sont perceptibles depuis le milieu de l'exercice 2009.

La filiale US **FLOORIAN** n'a plus d'activité.

Difficultés rencontrées : les principales difficultés rencontrées par les entreprises du groupe sont liées à la volatilité de la clientèle et au manque de prévisions fiables quant à ses besoins. Les marchés adressés par les différentes unités du groupe sont matures et les évolutions se font à la marge. Chaque entité du groupe a la possibilité de construire une offre attrayante et de se démarquer de ses concurrents mais chaque entité doit passer d'une culture : volume / prix à un concept niche/créativité/service. La contraction économique actuelle ne favorise pas le développement de ce concept et la pratique historique est très difficile à faire évoluer. Par ailleurs la tendance de la distribution est de faire porter sur le fournisseur la gestion des rayons.

Par ailleurs, la gestion des filiales étrangères n'est guère facile, car n'est pas construite sur un modèle éprouvé.

36.2. Risques propres au groupe et à son organisation

Le groupe ne présente pas, en tant que structure, de risque particulier. Néanmoins les dirigeants des principales sociétés contrôlent aussi le capital des sociétés du groupe directement ou indirectement ; leur rôle prépondérant tant opérationnel que d'actionnaires de référence rend le groupe dépendant de ces personnes. Afin d'atténuer ce facteur de risque, certaines dispositions renforçant l'implication de l'encadrement ont été mises en place. Des solutions ont ainsi été étudiées pour atteindre cet objectif. Par ailleurs, une procédure de remplacement des hommes-clés existe. Pour l'encadrement considéré comme "clé" dans la structure, il a été mis en place au 1^{er} trimestre 2008, un accès au capital par une émission d'OBSAAR dont une partie des BSAAR a été cédée au personnel clé répondant à cet objectif. Cette opération a fait l'objet d'une note d'opération déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 17 janvier 2008. Au cours de l'exercice 2008 le groupe avait nommé un directeur de la division revêtement de sol qui s'est révélé être un échec. Il a été remercié en octobre 2009. D'autre part la direction générale s'est étoffée au troisième trimestre 2009 avec le recrutement de compétences en particulier financières au plus haut niveau.

36.3. Risques relatifs au secteur d'activité du Groupe

Le secteur du revêtement de sol et de la fabrication de meubles est parvenu ces dernières années à maturité. La crise économique qui a débuté au dernier trimestre 2008 est particulièrement ressentie par ces deux secteurs d'activité. La concurrence sur tous les marchés est plus forte et le groupe doit faire face à une mondialisation des acteurs. De plus, certains concurrents sont aussi des producteurs de panneaux ce qui leur octroie une plus grande maîtrise des approvisionnements et de leurs coûts de production, ce qui n'est pas le cas du groupe. D'autant que la tendance est à la concentration des producteurs de panneaux. On constate même l'entrée en jeu d'un client majeur de l'entreprise qui devient fournisseur de matière première consommée dans nos fabrications.

Après un cycle d'augmentation très important, le prix des matières premières nécessaires, notamment le bois pour les panneaux de particules et l'énergie ont retrouvé leur cours de fin 2007, la maîtrise des approvisionnements reste une condition sine qua non de la compétitivité du groupe et de ses activités.

Après l'accalmie en 2009, les prix de la matière première repartent à la hausse. Les coûts de production augmentent alors que les prix de vente sont orientés à la baisse car les clients ont connaissance des surcapacités de production par rapport à la demande. Au regard de leur manque de croissance en particulier dans le domaine du meuble kit, les clients n'acceptent aucune révision significative de prix et les services que doit apporter le groupe au-delà de sa production sont de plus en plus importants et renchérisent les coûts globaux.

Les marchés à l'export ont pâti de la parité euro/dollar et la variation des cours des devises impacte nécessairement le résultat.

L'environnement concurrentiel très important conduit le groupe à investir dans des axes de recherche et de nouveaux produits en permanence. Le nouveau produit « finish foil », dont la production industrielle a démarré en Russie au cours du 1^{er} semestre 2008, n'a pas encore réussi à percer et la mise en œuvre de l'usine est plus longue que prévue. EPI VOSTOK est un investissement qui a nécessité de qualifier les matières premières d'origine locale et une mise au point de matériel pour intégrer des contraintes particulières. Le retard dans la mise en exploitation industrielle n'entraîne pas d'autres risques que celui d'être arrivé sur le marché russe avec 6 mois de retard. L'usine de VOSTOK est très dépendante des fournisseurs locaux quant à ses approvisionnements en matière première. Les concurrents d'EPI subissent les mêmes contraintes et aléas.

GROUPE EPI

Le groupe reste sensible à tout nouveau produit et prend toute mesure pour rester à la pointe dans ses secteurs d'activités et rechercher en permanence des gains de productivité tout en se préoccupant des problèmes de santé, tant ceux liés aux produits qu'à la production de ces mêmes produits.

Les normes environnementales de plus en plus draconiennes imposent au groupe une veille de tous les instants. Ces normes, en adéquation avec les préoccupations légitimes tant des populations que des clients et de tous les personnels du Groupe, présentent deux risques principaux:

- Un facteur de déséquilibre concurrentiel avec les producteurs d'autres régions du monde, causé par l'impact économique de ces normes.
- Les activités du groupe sont exercées dans des établissements classés soumis à autorisation préalable. Or la tendance forte au renforcement des normes environnementales d'année en année ne permet pas d'avoir de certitude sur l'obtention des autorisations indispensables dans le futur.
- Les associations de consommateurs ont en point de mire les C.O.V et formaldéhydes qui sont en partie liés à la matière première.

Afin de prévenir tout risque environnemental le groupe a mis en place une politique de suivi et de prévention de ce risque et procède régulièrement à la mise aux normes de ses installations. Les investissements correspondants sont engagés. Ces derniers ne sont pas significatifs et sont inclus dans les coûts de maintenance annuels, soit un budget annuel de l'ordre de 500.000 euros pour le groupe. Dans ce budget ne sont pas inclus les renouvellements de matériel qui doivent être remplacés du fait de leur âge, vétusté et usure. Ceux ci sont inclus dans le plan d'investissements généraux (ex: les chaudières).

Le groupe met en œuvre ses moyens et ses ressources pour respecter les conditions d'exploitation qui lui sont prescrites par les différents organismes de contrôle.

Les risques technologiques liés à l'activité sont faibles. Les installations de Marlenheim, Dinsheim, Erstein, Boulay, Tonnerre sont sprinklées ; une visite trentenaire est prévue pour l'une d'entre elles (Boulay). Pour la plupart des sites, un système agréé de détection et d'extinction des étincelles a été mis en place. Une partie des locaux de stockage de La Courtine a été déclarée inutilisable pour des raisons de sécurité vis-à-vis du voisinage, sans conséquence sur la production.

Le groupe a souscrit les assurances nécessaires à la couverture de sa responsabilité civile vis à vis des biens et des personnes du fait de ses activités et de l'exploitation de ses installations. Ces polices d'assurances couvrent aussi les risques environnementaux. Des polices d'assurance multirisques couvrent ses installations et sites.

Le montant des primes d'assurances versées en 2009 est de 1.091 K€. Cela concerne principalement l'assurance multirisques (593 K€), l'assurance clients (353 K€) ainsi que la responsabilité civile (39 K€).

Le montant des capitaux assurés se décompose comme suit :

-Responsabilité Civile :

Exploitation 8.000 K€.

Pollution accidentelle 1.500 K€ par sinistre et par an.

-Multirisques dommages aux biens :

Dommages matériels (bâtiments, matériels, marchandises) 285.084 K€.

Pertes d'exploitation (marge brute) 76.600 K€.

36.4. Risques financiers

36.4.1. Risque de liquidité

Des facilités de caisse sont négociées annuellement avec les partenaires bancaires au sein de chaque entité du groupe.

Le Groupe EPI est principalement financé par l'emprunt obligataire de la maison mère, des emprunts bancaires classiques et des locations financements contractés au niveau de chacune de ses filiales opérationnelles.

Les deux premières échéances annuelles de l'emprunt obligataire d'une durée de cinq ans ont été honorées sans difficultés.

La répartition globale des emprunts bancaires par taux est la suivante : Voir Notes 16

GROUPE EPI

Au 31/12/2009, la trésorerie du groupe s'élève à 8.957 K€ contre 23.830K€ au 31 décembre 2008. Il est important de noter que la société dispose également de valeurs mobilières de placement (classées en autres actifs financiers selon IAS 7 et décrites dans la Note 9) pour un montant de 56.251 K€ et a mobilisé son compte client qui s'élève à 40.026 K€ au 31 décembre 2009, à concurrence de 24 M€ au travers d'une ligne de crédit revolving confirmée de 20 Millions d'Euros. Le groupe EPI a mis en œuvre une gestion centralisée des comptes de trésorerie de l'ensemble de ses filiales. Au regard des soldes journaliers de chacune des entités, le Groupe décide de la souscription de sicav, de la mise en place d'autorisations de découvert ou finalement de virements de trésorerie de la maison-mère par le biais de compte-courants.

Au 31/12/2009, la trésorerie du groupe se répartit de la manière suivante entre les principales filiales:

- EPI :	5.684 K€
- Alsapan:	220 K€
- Hautecoeur	2.471 K€
- Autres :	582 K€

Il existe cependant un risque potentiel de liquidité en cas de non-respect de covenants (cf. Note 33). A ce jour et en fonction de ces éléments, la société considère ne pas être en risque de liquidité.

36.4.2. Risque actions

Les risques sur actions concernent les valeurs mobilières de placement dont le détail figure dans la Note 9 'Autres actifs financiers'. Le risque concerne des SICAV classées dans ce poste selon les critères de l'IAS7. Il s'agit plus d'un risque sur la valeur, que sur la liquidité, celle-ci étant généralement limitée à une semaine.

Les SICAV monétaires ne présentent aucun risque de liquidité. Seuls les dépôts à terme présentent un risque limité dans le temps (maximum trois mois) Cf. Note 14.

36.4.3. Risque de taux : Cf. Note 16.

36.4.4. Risque de change : Cf. Note 22.

36.5. Risques juridiques

En prenant une licence pour les revêtements de sol dits « sans colle » auprès de UNILIN, EPI a mis fin à tous litiges avec UNILIN et ainsi peut produire et vendre sans restriction sur tous les marchés sans risque et en toute sécurité, y compris en Amérique du Nord. Cette licence UNILIN a été étendue à SELFLOOR, filiale d'EPI qui a repris une partie des actifs de ROYSOL et de son fonds de commerce revêtements de sol.

Un conflit de voisinage opposant EPI à un particulier sur le site de Marlenheim est pendant devant les tribunaux. Ce voisin se plaint de nuisances acoustiques, le tribunal a ordonné une expertise judiciaire. Aucune décision juridictionnelle n'a encore été rendue.

Un conflit de voisinage opposant ALSAPAN à un couple de particuliers sur le site de Dinsheim est pendant devant les tribunaux. Ces voisins se plaignent de nuisances diverses. Aucune décision juridictionnelle n'a encore été rendue.

Un litige opposant EPI à une société de recyclage de poussière de bois (NACOSPAN) est pendant devant les tribunaux belges. Aucune décision juridictionnelle n'a encore été rendue.

Un litige pendant devant le tribunal de commerce de Versailles oppose un dirigeant de SERIBO à EPI : la société SERIBO a cédé le 24 février 2004 la société Alsapan à Alsafinances. Alsapan et Alsafinances ont par la suite été absorbées par EPI.

Un membre du conseil de surveillance de SERIBO a demandé la nullité de la cession de la société Alsapan et exigé des anciens dirigeants de SERIBO et d'Alsapan (aujourd'hui EPI) le versement de dommages et intérêts. La demande de dommages et intérêts s'est élevée à 6.985 K€.

EPI considère qu'il est peu probable que la nullité de la cession d'Alsapan soit prononcée. De même, le risque qu'EPI soit condamnée à verser des dommages et intérêts à ce titre est qualifié de faible.

Ce litige n'a pas fait l'objet d'une provision.

A la connaissance de la société, il n'existe pas, sur une période couvrant les douze derniers mois, d'autres procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourraient avoir ou auraient eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe.

GROUPE EPI

Les principaux risques provisionnés sont les suivants:

- Le litige opposant EPI à un voisin à Marlenheim, évoqué ci-dessus, a fait l'objet d'une provision pour un montant de 1.094K€.
- Un autre litige opposant ALSAPAN à un couple de riverains de Dinsheim sur Bruche a été provisionné pour 1.000 K€. Au travers d'une « association de défense » Mr et Mme WABARTHA font valoir un préjudice personnel et sollicitent 500 K€ de dommages et intérêts par époux.
- Un litige oppose une société de recyclage belge à EPI devant le tribunal de Courtrai pour un différend concernant la fourniture de poussière de bois- provisionné pour 1.350 K€.

36.6. Risques d'approvisionnement

Les matières premières, utilisées par les différentes entités du groupe, sont commercialisées par plusieurs fournisseurs dont le nombre se réduit et dont un site est aussi client du groupe.

Les panneaux peuvent être approvisionnés auprès de moins d'une dizaine de fabricants européens. Il n'est pas exclu que des regroupements se poursuivent dans ce secteur d'activité. Le groupe est dépendant des fournisseurs extérieurs pour ses approvisionnements en panneaux. Les évolutions des prix à la hausse sont difficilement répercutables dans des délais courts sur les prix de vente.

L'activité revêtement de sol subit les conséquences des surcapacités de production du secteur, ainsi que la concurrence sévère des producteurs de panneaux qui ont tous, à présent, des unités de production de revêtement de sol stratifié. Ceux-ci bénéficient par conséquent d'une économie de frais de transports, du fait de la suppression d'un intermédiaire dans la chaîne de distribution. Le coût des transports est un facteur qui rend de moins en moins compétitifs les fabricants non intégrés. Une voie existe néanmoins pour les producteurs dynamiques, créatifs en mesure d'apporter un niveau de service adapté.

Les décors en papier mélaminé peuvent être fournis par au moins cinq fournisseurs différents. Certains de ces fournisseurs possèdent des décors exclusifs. Le groupe travaille principalement avec quatre fournisseurs. Le groupe est totalement dépendant des fournisseurs extérieurs pour les approvisionnements de ce composant. Les évolutions des prix à la hausse sont difficilement répercutables dans des délais courts sur les prix de vente.

Dans le domaine du panneau mélaminé la contractualisation est peu pratiquée. Par usage, les fournisseurs répercutent les évolutions des prix de leurs matières premières sur le prix de leurs produits. Les cours du bois ont une influence sur les prix ; la consommation de bois pour le chauffage en Europe, conduit à des évolutions chaotiques. Les cours du pétrole et du dollar impactent directement les prix des panneaux, de la mélamine et des papiers décors. Les importantes fluctuations des derniers mois ont influé sensiblement.

Une augmentation de 1% du prix des matières premières consommées par le groupe réduirait la marge opérationnelle de 0,5% (0,3% pour les panneaux et de 0,2% pour les autres matières premières). De même une baisse des prix conduirait à une hausse de la marge dans les mêmes proportions sauf si les concurrents répercutent directement ces baisses.

36.7. Risques clients/distributeurs

La distribution a fortement évolué ces dernières années et les entreprises du groupe ont comme client des groupes de plus en plus puissants et concentrés. Les différentes entités du groupe ont des clients majeurs qui prennent de plus en plus d'importance, ce qui au regard du marché n'est pas anormal en soi.

Le risque le plus élevé est au niveau d'ALSAPAN dont le client le plus important a représenté 57% de son chiffre d'affaires 2009. La fidélité et la qualité relationnelle et commerciale entretenue entre ALSAPAN et ce client peut la placer dans une situation de dépendance au regard de la part de chiffre d'affaires réalisé avec celui-ci. Cette situation n'est cependant pas nouvelle.

EPI est lui aussi exposé à ce même type de risque du fait de la croissance de la part de marché de son principal client qui concourt à environ 50% de son CA.

En tout état de cause, et compte tenu de la structure des marchés et des réseaux de vente, essentiellement tenus par les distributeurs, notamment en France, la perte des principaux clients de chaque entité du groupe pourrait avoir des conséquences préjudiciables.

36.8. Actifs dépréciés

- Les stocks sont dépréciés à hauteur de 2.158 K€ (cf. Note 11)
- Les clients sont dépréciés à hauteur de 2.268 K€ (cf. Note 12)
- Une créance de l'actif non courant de 299 K€ est dépréciée à 100% (cf. Note 9)
- Des actifs financiers (PHOENIX) pour 1.992 K€ sont dépréciés à quasi 100% (cf. Note 9).

Concernant la gestion du risque client, le groupe a souscrit un contrat d'assurance crédit. La couverture lorsqu'elle est mise en place, doit permettre de couvrir environ trois mois de chiffre d'affaires ainsi que le portefeuille de commandes du client. L'analyse est faite au cas par cas par le crédit manager puis validée par la direction commerciale.

Il n'y a pas d'autres catégories d'actifs dépréciés (cf. Note 8 relative aux tests de valeur des actifs).

Note 37 – Ventilation des instruments financiers

37.1. Actifs et Passifs financiers

Selon IFRS 7 § 8 les actifs et passifs financiers doivent être présentés par catégorie :

- Actifs à la juste valeur par résultat
 - Placements détenus jusqu'à l'échéance
 - Prêts et créances
 - Actifs disponibles à la vente
- Passifs à la juste valeur par résultat
- Passifs au coût amorti

En voici la synthèse :

Postes du bilan	Valeur au bilan	Juste valeur	Placements détenus jusqu'à l'échéance	Actifs & Passifs à la juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts Créances & Dettes	Passifs au coût amorti
Autres titres immobilisés	39	39			39		
Prêts	65	65				65	
Fonds de garantie, dépôts & cautionnement	221	221				221	
Valeurs mobilières de placement classées en autres actifs financiers	56.251	56.251	56.113	118		20	
Créances clients	40.026	40.026				40.026	
Fournisseurs acomptes versés	1.187	1.187				1.187	
Fournisseurs avoirs à recevoir	1.236	1.236				1.236	
Personnel & comptes rattachés	51	51				51	
Débiteurs divers	89	89				89	
Sicav monétaires	5.074	5.074		5.074			
Dépôts à terme	3.001	3.001		3.001			
Trésorerie	882	882		882			
Total des instruments financiers à l'Actif	108.122	108.122	56.113	9.075	39	42.895	0
Emprunts portant intérêts inscrit en passifs non courants	38.161	38.161		1.163			36.998
Part à court terme des	35.034	35.034		958			34.076

emprunts portants intérêts							
Dettes fournisseurs d'exploitation	8.585	8.585				8.585	
Clients acomptes versés	660	660				660	
Dettes fiscales & sociales	8.618	8.618				8.618	
Dettes fournisseurs d'immobilisation	1.565	1.565				1.565	
Clients avoirs à établir	8.777	8.777				8.777	
Autres passifs financiers courants	7	7				7	
Total des instruments financiers au Passif	101.407	101.407	0	2.121	0	28.212	71.074

37.2. Compte de résultat

Selon IFRS 7 § 20 doivent être mentionnés les profits et pertes sur :

- Les actifs et passifs à la juste valeur par résultat
- Les placements détenus jusqu'à l'échéance
- les prêts et créances
- Les passifs financiers au coût amorti
- Les Actifs disponibles à la vente

En voici la synthèse :

Contrepartie	Produits de trésorerie & équivalents trésorerie			Coût de l'endettement brut			
	Produits de cession de VMP	Autres intérêts & produits assimilés	Juste valeur par résultat	Goodwill d'acquisition titres/résultat	Juste valeur par résultat	Charges d'instruments de couverture de taux	Intérêts des dettes au coût amorti
Dépôts à terme		1.165					
Sicav monétaires	106		- 4				
Titres				- 500			
Créances		77					
Trésorerie						- 1.060	
Emprunts portant intérêts inscrits en passifs non courants					263		- 1.220
Part à court terme des emprunts portants intérêts					- 87		
Total	106	1.242	- 4	- 500	176	- 1.060	- 1.220

Note 38 - Évènements postérieurs à la clôture de l'exercice

En date du 16 février 2010 à effet du 1/01/2010, EPI a acquis auprès de SELFLOOR la clientèle attachée à l'activité de vente de panneaux en bois et de revêtement de sol, ainsi que la marque ROYSOL. Cette acquisition fait que toute la production de revêtement de sol du Groupe (hors Vostok) est, depuis janvier 2010, regroupée sur le site de Marlenheim.

Aucun autre événement significatif risquant de modifier les éléments financiers présentés n'est intervenu entre la date de clôture des comptes au 31/12/2009 et la date du Directoire ayant arrêté ces comptes le 30/03/2010.